L'unité

N° 246 - 4 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 15 au 21 avril 1977

L'IMAGE DU P.S.

Le Parti socialiste est de nouveau depuis quelques semaines l'objet d'une vigilante attention de la part de la presse quotidienne et hebdomadaire. La victoire de la gauche aux élections municipales, le fait qu'elle soit devenue la majorité dans le pays et donc l'hypothèse de plus en plus vraisemblable de son arrivée au pouvoir après les prochaines législatives expliquent ce regain d'intérêt pour le P.s. Nous ne pouvons que nous en féliciter,même si la plupart des articles s'attachent davantage à traiter des problèmes que pose la vie interne

→

FRANCE-ZAÏRE : LE PIEGE DE MOBUTU

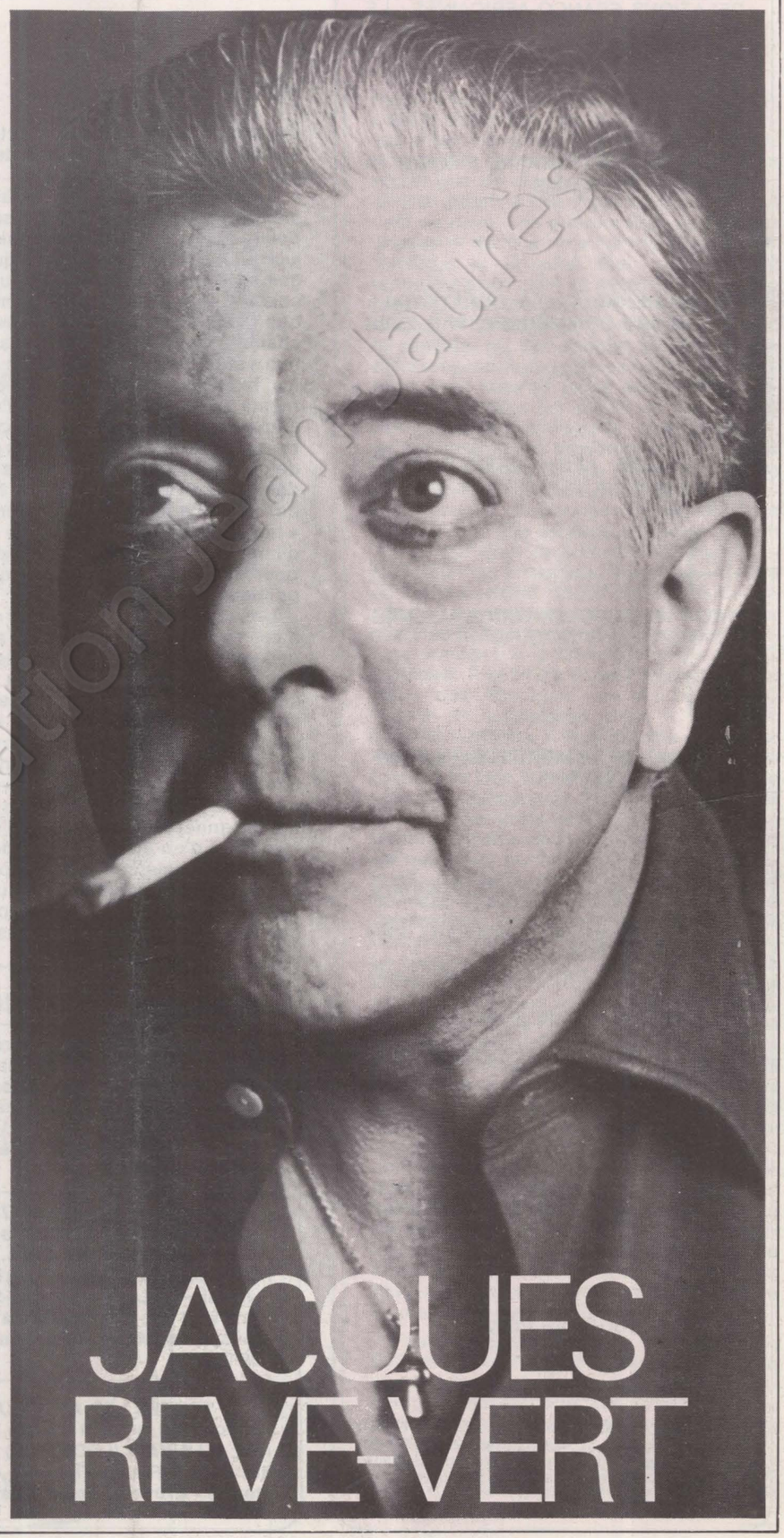

JACQUES REVE-VERT

Fondation Jean Jaurès

Sommaire

3
RELATIONS FRANCO-AFRICAINES : LE PIEGE DE MOBUTU, PAR GUY PERRIMOND

8
FRANÇOIS MITTERRAND ECRIT A GEORGES MARCHAIS

11
SAVIEM-RENAULT : LA DÉNATIONALISATION EST COMMENCEE, PAR YVES MOREL

12
PETROLIERS : LES « 7 SŒURS » FONT TOUJOURS LA LOI, PAR JEAN-LOUP REVERIER

14
ITALIE : BAIN DE JOUVENCE OU...NAUFRAGE, PAR FRANCIS PISANI

19
ESPAGNE : DES OMBRES DEMEURENT, PAR MIGUEL GARCIA

20
JACQUES REVE VERT, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS
LES YEUX DE JACQUES PREVERT, PAR PIERRE SEGHERS
SALUTATIONS, PAR RAYMOND QUENEAU
JACQUES, JE T'AIME, PAR JEAN WIENER
JACQUES OU LA SEDUCTION, PAR PIERRE BRASSEUR

26
LES ENTRETIENS DE « L'UNITE ». CETTE SEMAINE : FRANÇOISE SAGAN

32
DIPAPACÉQUOI, PAR PIEM

PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (pages 4,6), Coureuil (pages 4, 5, 13), Robert Doisneau (pages 22,23), Izis (pages 1, 20, 21, 22, 23) Keystone (pages 6, 11), Pascal Lebrun (pages (pages 26, 27, 28) Pym (page 29) Kush (page 14) Sipa (pages 6, 12, 15, 16, 17) Solo (pages 3, 17)

→

du parti qu'à mettre en relief l'action patiente et continue qui lui a permis de devenir le premier parti de France.

Le bilan de cette action sera fait dans deux mois au Congrès de Nantes. Il suffit de rappeler le chemin parcouru depuis Epinay en juin 1971 pour ne pas douter qu'il sera largement positif. Comme le souligne François Mitterrand dans une lettre aux militants que ceux-ci trouveront la semaine prochaine dans « Le poing et la rose », ce chemin a été suivi en respectant les deux objectifs fixés : le développement du P.s. lui-même et le renforcement de l'union de la gauche sans que jamais l'un s'oppose à l'autre ou lui porte ombrage. Il n'est pas exagéré de dire que le choix fait il y a six ans a été déterminant pour bouleverser les données de la politique française, pour acculer la « majorité » à la situation de division et d'impuissance qu'elle connaît aujourd'hui, pour convaincre les Français qu'une autre politique est possible.

Nous ne saurions pour autant nous arrêter à ces motifs de satisfaction. D'abord parce que plusieurs expériences nous ont appris que rien n'est jamais acquis en politique et que la victoire ne se mérite que par un combat incessant. Ensuite, parce que le fonctionnement du parti pose effectivement une série de questions dont certaines sont la conséquence, difficilement évitable sans doute, de sa rapide progression de ces dernières années, par exemple l'insuffisante formation d'un grand nombre de nouveaux adhérents, mais qui, toutes, appellent des solutions urgentes si l'on veut que le P.s., au seuil du pouvoir, montre l'exemple d'une organisation cohérente et responsable, digne de la confiance et de l'espoir que placent en lui tant de millions d'hommes et de femmes.

On aurait tort de croire que ces solutions ne se situent qu'au plan de mesures disciplinaires. La vie du parti est fondée sur l'existence de courants de pensée. C'est son originalité et c'est sa force. Il ne saurait être question de proscrire ni même de restreindre le libre débat en son sein. Mais les statuts du P.s., charte commune à tous ses membres, interdisent clairement l'existence de toute tendance organisée qui, à partir, précisément, du moment où elle est organisée, incline, par une pente naturelle, à devenir un parti dans le parti.

Il n'est de l'intérêt de personne qu'il en soit ainsi. La sagesse commande donc qu'il soit mis fin, par l'accord de tous, à une situation préjudiciable. La préparation du congrès de Nantes, qui a déjà commencé dans de nombreuses sections et va s'amplifier avec l'envoi à tous les adhérents d'une première série de motions, doit être l'occasion à la fois de préciser les positions du parti sur un certain nombre de problèmes brûlants et de renforcer son unité, gage pour lui d'un nouveau bond en avant. C'est ce que réclame en particulier cette « nouvelle génération » de socialistes que les élections municipales viennent de faire accéder aux responsabilités et qui ont été choisis par leurs concitoyens parce qu'ils sont les représentants du Parti socialiste et non de telle ou telle tendance. Le dernier « baromètre » de la Sofres montre que l'image du P.s., déjà depuis longtemps largement meilleure que celle de tous les autres partis, vient encore de s'améliorer. De ce jugement des Français, chaque socialiste peut être fier. Il faut aussi qu'il en soit digne.

CLAUDE ESTIER

PETITES ANNONCES

Ville de la banlieue nord de Paris (50 000 habitants) recherche documentaliste pour création d'un service municipal d'informations générales ouvert au public.

Ecrire au journal, 12, cité Malesherbes 75009 Paris.

Boissy-Saint-Léger (94470) Recrute un secrétaire général par voie de mutation. 9 905 habitants. C.e.s. - Lycée - Réseau Express Régional (St Germain-en-Laye - Boissy-St-Léger) - Paris à 17 km. Candidature à adresser à Monsieur le Maire. Téléphone 569.04.24 569.00.33

A TOUTES LES ASSOCIATIONS

A projeter : un film 16 mm 55 minutes « EL HADIYA » (le Cadeau) sur l'immigration en France (histoire - vie quotidienne - grèves). Tourné dans les plus importantes villes de FRANCE — Demander le dossier de presse — H. Habib 112, Avenue Parmentier - 75011 PARIS.

La ville d'Amiens (Somme) - 136 000 hab. recrute sur titres
Un responsable du service culturel

Peuvent faire acte de candidature :

— Les chefs de bureau du cadre communal ou les rédacteurs remplissant les conditions pour être nommés chefs de bureau, ayant expérience service culturel.

— Les candidats possédant, outre bonne culture générale, une formation spécialisée et solide expérience en vue embauche « sous contrat ».

Adresser candidatures et C.V. avant le 25 AVRIL 1977

M. le Député-Maire
Hôtel de Ville
B.P. 379 G
80027 Amiens Cedex

LE PIEGE DE MOBUTU

Cela s'intitulait « la politique extérieure de la France ». Télévision et radio étaient mobilisées pour donner au président de la République un auditoire suffisant. Et c'est là que l'on a appris les raisons, « soigneusement réfléchies » de la participation française aux événements du Zaïre. C'est « parce que l'on nous l'a demandé » que des avions militaires français transportent du matériel militaire marocain depuis le Sahara occidental jusqu'au Zaïre. Comme s'il suffisait de demander...

Décidée mercredi dernier en fin de matinée, l'aide logistique apportée par la France au général Mobutu Sèse Seko et à Hassan II soulève un certain nombre de questions dont quelques-unes sont gênantes pour la France.

Situé au cœur de l'Afrique, le Zaïre est un verrou qui peut, compte tenu des divers régimes déjà en place, bloquer l'Afrique australe, la laisser seule face à des régimes hostiles et précipiter ainsi les évolutions qui tôt ou tard ne manqueront pas d'intervenir.

Pays riche (voir page 4) le Zaïre est avant tout le pays de la corruption. Certes, le génie particulier de Mobutu a permis a cette terre d'échapper à la « balkanisation ». Ce général sut éviter de s'appuyer sur une ou deux ethnies pour, durant un temps, symboliser un Etat. Il sut utiliser la sensibilité africaine, son goût du symbole pour solidifier son pouvoir, faisant oublier ici et là qu'il l'avait conquis grâce à la C.i.a. Mieux, au plus fort de ses démêlés financiers avec ses débiteurs occidentaux il poussa la coquetterie jusqu'à être en froid avec les Etats-Unis. Un froid tout relatif puisque mardi dernier la Maison Blanche lui accordait un prêt exceptionnel de 16 millions de dollars...

Dès son élection à la présidence de la République, Valéry Giscard d'Estaing montra à quel point il était fasciné par le Zaïre. Ce pays qui fut pour lui celui des grandes chasses reçut, un des premiers, en août 1975, sa visite. Et depuis, si la France ne sut ou ne voulut pas établir de bonnes liaisons avec l'Angola, le Zaïre fut l'objet de toutes ses attentions. Ventes d'armes lorsque les Américains hésitèrent — c'est ainsi que furent, vendus les 17 premiers Mirage, accords de coopération divers, aide pour obtenir un, puis plusieurs, moratoires pour la dette extérieure du Zaïre. En échange les industriels français, Peugeot et Renault entre autres en savent quelque chose, bénéficièrent de mesures de faveur.

Mais depuis une semaine la France a dépassé ce stade. Le Président de la République l'a engagée, dans le plus grand secret, dans une aventure incertaine dont les conséquences, proches et lointaines, risquent d'être graves.

Depuis plusieurs mois le régime de Mobutu est mal en point. Son armée, présentée longtemps comme la plus légaliste d'Afrique, lui donne quelques inquiétudes : il vient d'ailleurs d'éliminer la moitié de son état-major ! Ses rapports avec l'Angola sont, c'est le moins que l'on puisse écrire, difficiles, et bon nombre de ses collaborateurs de la première heure ont préféré l'abandonner plutôt que de disparaître ou de voir leurs efforts réduits à néant par la corruption. A l'est du pays, une guérilla dure depuis des années et dans la province du Shaba, l'ex-Katanga, la situation était suffisamment mauvaise pour que l'on déconseille aux Européens de s'éloigner des villes. C'est que voulant éviter un engorgement de Kinshasa, la capitale, ou des grandes villes, et éviter ainsi un accroissement des bidonvilles, Mobutu avait interdit toute émigration intérieure. Bloquées sur place, en proie à des difficultés économiques grandissantes, les populations des provinces périphériques, comme celles du Shaba, étaient en état de rébellion larvée. C'est à ce moment là qu'apparurent les « gendarmes ». Personne n'ose affirmer que ces derniers sont ceux qui en 1961, 1962, firent la gloire de Tshombé. Toujours est-il qu'en Angola, un certain nombre de Zaïrois avaient trouvé ces dernières années un terrain de manœuvres. S'armant sur place au fil des combats ils faisaient davantage songer aux grandes compagnies qui, au Moyen Age sillonnèrent l'Europe. Tantôt alliés des Portugais, du F.n.l.a. ou du M.p.l.a. ils subsistaient grâce à la guerre. Celle-ci terminée, il était difficile qu'ils restent sur place. Que le gouvernement de Luanda ait saisi le premier prétexte possible pour s'en débarrasser, quitte à leur conseiller de retourner dans leur pays, ne fait aucun doute. Que des conseillers cubains, et il en est qui furent parmi les adeptes les plus romantiques de la guérilla, leur aient prodigué conseils et parfois entraînement, n'est pas impossible. La coloration politique des déclarations de leur chef tend à le prouver. Le résultat est connu. Une « colonne » de Zaïrois revenus d'exil a « pris », sans combat apparent plusieurs villes en quelques jours. Les éléments de l'armée zaïroise expédiés pour la mater furent brisés, disparurent dans la nature ou se rallièrent aux « insurgés ». Et la population dont la grogne et le mépris pour le pouvoir central sont connus, semble avoir accueilli les « gendarmes katangais » d'assez bonne manière. Au point que bon nombre d'observateurs en sont venus à douter de l'importance réelle d'adversaires qui semblent être pour Mobutu un moyen d'épurer ses propres rangs, de souder les habitants des grandes villes autour de lui, et de forcer la main à ceux qui à l'étranger, aux Etats-Unis par exemple, en étaient venus à souhaiter sa mise à l'écart.

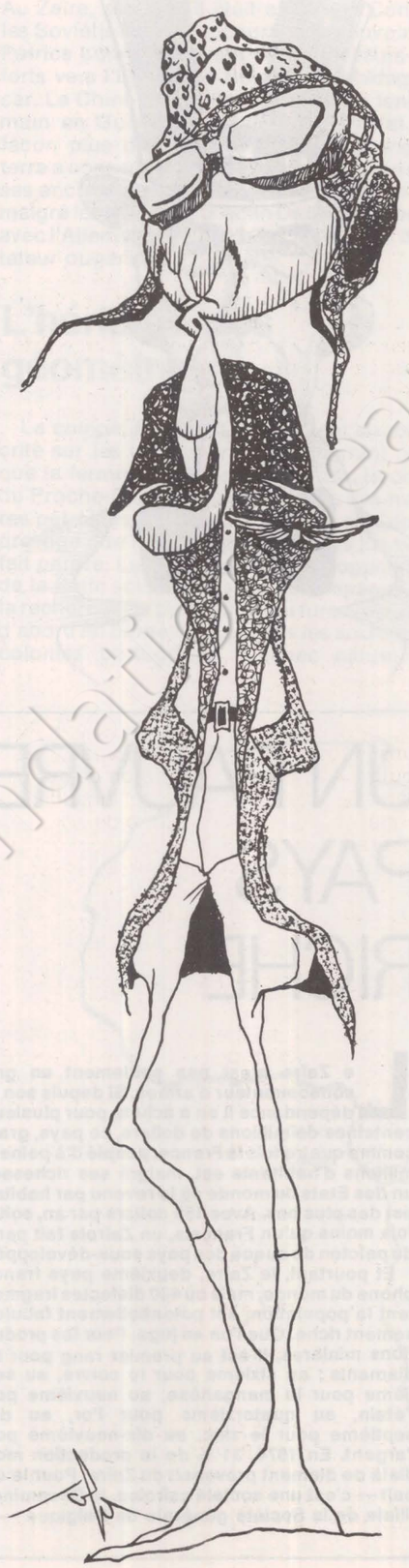

Tablant sur une réaction prévisible des Etats africains (l'intégrité des territoires et la condamnation de toute intervention étrangère), le chef de l'Etat zaïrois semble donc avoir réussi une opération qui est surtout de politique intérieure.

Et c'est là que l'on peut se poser une première question. Incapable d'évaluer la situa-

→

tion en dehors des éléments fournis par les services de Mobutu, absent d'Angola, le gouvernement français s'est donc engagé à la légère — sur un pari pris par un chef d'Etat en mauvaise posture. Cela est-il raisonnable ? Cela correspond-il aux intérêts de la France ?

Car ce qui est en cause n'est pas la présence française en Afrique. C'est la politique poursuivie au nom de cette présence. Que le gouvernement français ne souhaite pas que Mobutu disparaisse et qu'il soit remplacé par des forces hostiles à l'Afrique du Sud et désireuses d'avoir d'autres rapports économiques avec le monde occidental est probable. Faudrait-il encore le dire et ne pas se cacher derrière une prétendue « solidarité ». Ou rappeler que l'on puisse craindre qu'à terme la situation de l'Afrique australe ne devienne explosive et que notre pays qui est un des principaux fournisseurs d'armes de la région ne se trouve impliqué, d'une manière ou d'une autre, dans un conflit dont la dimension dépasse le cadre régional. N'a-t-on pas, en effet, fourni les bases d'une industrie atomique à l'Afrique du Sud ? On est loin, on le voit d'une simple « demande » venue de Kinshasa.

Que celle-ci ait été formulée, nul n'en doute. Mais fallait-il obtempérer sans mesurer le sens exact et la portée d'une telle intervention ?

Fallait-il le faire alors que nos relations avec l'Angola sont tout sauf sérieuses ? Et est-ce là faire preuve d'indépendance ?

Car le retrait apparent des Etats-Unis ne doit pas faire illusion. Ces derniers maîtrisent suffisamment les cours du cuivre pour peser sur la politique d'un pays producteur. Que le vote des Noirs américains joint aux souvenirs d'autres expéditions comme celle du Vietnam, contraigne Jimmy Carter à la prudence est évident. Il n'empêche que face à un « danger soviétique » majeur la position des Etats-Unis ne relèverait pas de l'indifférence. Et il ne suffit pas d'affirmer que nos partenaires européens ont été « informés » pour que cela soit vrai. C'est seulement à partir de mardi matin que le Quai d'Orsay a commencé à informer les ambassadeurs de la Communauté européenne, c'est-à-dire près d'une semaine après que Giscard d'Estaing eut pris sa décision à leur insu ! Ce qui place d'ailleurs ces pays dans une situation délicate, car sollicités par le Zaïre ils avaient ajourné leurs réponses.

De surcroît, l'Afrique a connu assez de souffrances, de drames pour que l'Europe, par France interposée, ait l'occasion de lancer des ponts aériens transportant autre chose que des armes. Que la France assure les pays africains amis de sa solidarité agissante face à une agression extérieure est compréhensible. Que la première occasion choisie soit celle-là n'est pas à notre honneur.

GUY PERRIMOND

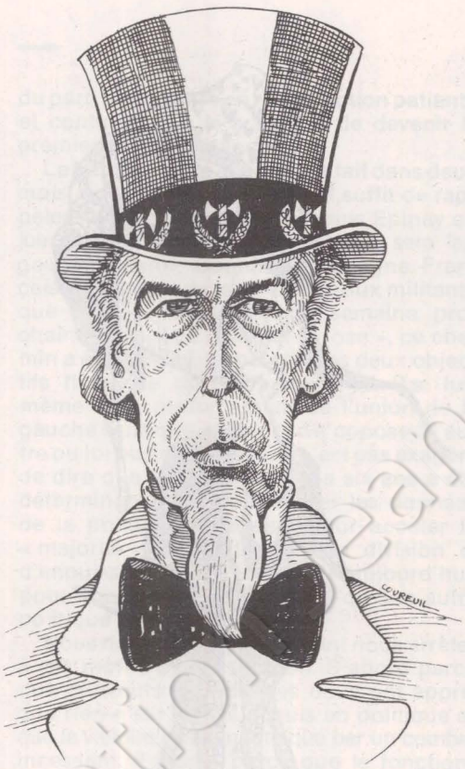



Le général Mobutu et le président Giscard d'Estaing à Paris.

UN PAUVRE PAYS RICHE

Le Zaïre n'est pas seulement un gros consommateur d'armes. Si depuis son indépendance il en a acheté pour plusieurs centaines de millions de dollars, ce pays, grand comme quatre fois la France, peuplé d'à peine 25 millions d'habitants est, malgré ses richesses, un des Etats du monde où le revenu par habitant est des plus bas. Avec 150 dollars par an, soit 36 fois moins qu'un Français, un Zaïrois fait partie du peloton de queue des pays sous-développés.

Et pourtant, le Zaïre, deuxième pays francophone du monde, mais où 400 dialectes fragmentent la population, est potentiellement fabuleusement riche. Que l'on en juge. Pour les productions minières, il est au premier rang pour les diamants ; au sixième pour le cuivre, au septième pour le manganèse, au neuvième pour l'étain, au quatorzième pour l'or, au dix-septième pour le zinc, au dix-neuvième pour l'argent. En 1974, 31 % de la production mondiale de diamant provenait du Zaïre. Pour le cobalt — c'est une société zaïroise, la Gecamines, filiale de la Société générale de Belgique — la prépondérance du Zaïre est encore plus grande : 60 % du cobalt utilisé dans les aciers spéciaux est extrait du sous-sol du Shaba, la province où ont lieu les combats. Mais le Zaïre a également des réserves pétrolières encore non exploitées et à peine recensées. Et des possibilités d'étendre sa production d'énergie hydro-électrique. En effet, son potentiel hydro-électrique est estimé à 15 % du potentiel mondial.

Sur le plan agricole, ce pays où seulement 13 % de la superficie est cultivée a également des potentialités immenses : il produit du café (12e rang mondial), du cacao (20e rang), du caoutchouc (8e rang). Mais il lui faut importer des aliments. En effet, s'ajoutant aux problèmes de transport, la structure des productions agricoles est adaptée aux besoins du marché mondial et non pas aux besoins des habitants. Résultat : le Zaïre importe pratiquement autant de produits agricoles qu'il en exporte.

L'essentiel de la « richesse » actuelle du Zaïre est le cuivre. C'est sur lui qu'était basé l'équilibre budgétaire. Il suffit d'une variation sérieuse dans le prix de ce métal pour que la situation devienne catastrophique, la production de cuivre représentant 30 % du produit national brut. En 1974, le cuivre représentait 73 % des exportations. Cette année-là, les cours étaient au plus haut. En 1975, les cours chutaient de 53 % ! Le Zaïre, qui est un des pays les plus endettés du monde compte tenu de son revenu, fut incapable en 1976 non seulement de rembourser les annuités de sa dette, mais d'en servir les intérêts : l'année dernière, 300 millions de dollars ne furent pas remboursés. Car aux variations du cours du cuivre sont venues s'ajouter des difficultés « politiques ».

En froid avec l'Angola, le Zaïre a tout fait pour

UNE CONSTRUCTION DE SABLE

L'affaire du Zaïre est une nouvelle péripétie dans la lutte que se livrent les grandes puissances pour s'assurer le contrôle de l'Afrique. Le nier serait montrer beaucoup de naïveté. Mais se contenter de l'affirmer en imaginant que les grandes puissances sont entièrement maîtresses des événements serait en être encore à l'heure de Yalta, qui ne sonne plus depuis longtemps.

Le continent africain peut passer pour une proie tentante. Relativement peu peuplé, il est riche d'un considérable potentiel minier et industriel. D'autre part, le sous-développement y reste si évident et si général que les concours extérieurs y sont encore accueillis avec avidité, sinon avec joie. Enfin, la solidarité africaine n'a pas de base historique solide, ne serait-ce que par le fossé qui n'a pas cessé de séparer jusqu'à la colonisation l'Afrique musulmane de l'Afrique noire.

Depuis la décolonisation de la plus grande partie de l'Afrique, c'est-à-dire depuis le démantèlement des empires français et anglais, les grandes puissances n'ont cessé d'intervenir directement ou indirectement. Par exemple, l'action du général de Gaulle — illustrée par le nom de Jacques Foccart — en Afrique dite francophone est bien connue. Au Zaïre, alors qu'il était encore le Congo, les Soviétiques ont encouragé le pouvoir de Patrice Lumumba avant de porter leurs efforts vers l'Egypte, la Somalie et Madagascar. La Chine a fait des percées sans lendemain en Guinée, au Mali, au Kenya et de façon plus durable en Tanzanie. L'Angleterre a conservé de bons points d'appui dans ses anciens territoires au sud du Soudan et, malgré les foucades d'Amin Dada, se dispute avec l'Allemagne fédérale les faveurs du dictateur ougandais.

L'héritage des géomètres

La compétition s'est un moment circonscrite sur les voies maritimes, d'autant plus que la fermeture du canal de Suez, la crise du Proche-Orient et le gigantisme des navires pétroliers rendaient à la route du Cap le prestige que Ferdinand de Lesseps lui avait fait perdre. Le remarquable développement de la flotte soviétique s'est accompagné de la recherche de ports sûrs, qui furent trouvés d'abord en Somalie, puis dans les anciennes colonies portugaises. L'échec actuel du Front Polisario a empêché pour le moment le gain d'une côte amie supplémentaire pour les marins de Leonid Brejnev. On sait, d'autre part, que l'océan Indien est parsemé de postes de surveillance permettant le contrôle des mouvements maritimes des uns et des autres.

Depuis un an, l'attention s'est portée sur la partie sud de l'Afrique, notamment au travers de la crise rhodésienne et des émeutes noires en République Sud-Africaine. Le gouvernement de Pretoria est cependant encore trop solide pour être mis en péril et personne n'imaginerait d'ailleurs sérieusement pour le moment la liquidation du pouvoir blanc dans cette partie de l'Afrique. En revanche, celui de Salisbury, malgré l'opiniâtreté de son président, Ian Smith, représente un maillon faible qui peut sauter d'un moment à l'autre. Les Soviétiques ont su, en tout cas, s'engouffrer dans la brèche ouverte par la décolonisation portugaise en Angola et au Mozambique. En déduire qu'ils envahissent aujourd'hui le Zaïre par personne interposée et après un voyage du tandem Castro-Podgorny est aller un peu vite et un peu loin.

Parce que l'autre fait tient dans la fragilité →



que la voie de chemin de fer, qui va des zones minières vers la mer, ne fonctionne pas. Résultat : il fallut stocker le cuivre ou le manganèse, ou bien leur faire faire un détour soit par la Zambie puis l'Afrique du Sud, soit par Kinshasa, mais au prix de plusieurs transbordements : fer, bateau, fer. Coût de l'opération : une augmentation de 40 % des coûts de production.

Or, à part le diamant, c'est dans le Shaba, l'ancien Katanga, que se trouve l'essentiel des réserves minières. On comprend l'intérêt qu'ont porté à la région les grandes firmes. Ce sont elles, en particulier l'Union minière, qui en 1960 équipèrent les gendarmes katangais afin d'éliminer Patrice Lumumba. Ces mêmes « gendarmes » dont on parle aujourd'hui, vieillis de 17 ans et revenant, dit-on, de l'Angola où ils avaient dû fuir... Les grands Etats, au même titre que les grandes firmes ne pouvaient pas, non plus se désintéresser du Zaïre.

Tous les pays occidentaux investissent au Zaïre. Et si la Belgique reste toujours en tête des pays investisseurs, la France a fait ces dernières années un effort certain. Surtout, nous sommes devenus le troisième client et le troisième fournisseur du pays. On y achète du cuivre, du cobalt, du café, du caoutchouc. On y vend du matériel de transport, des produits sidérurgiques, du textile... et des armes. Mais ces deux dernières années, les entreprises françaises ont largement amélioré leurs positions. Qu'il s'agisse de locomotives, de télécommunications ou d'autres matériels, les rapports commerciaux entre les deux pays deviennent de plus en plus étroits. Au point que certains organismes internationaux accusent les entreprises françaises et belges d'aggraver en toute connaissance de cause les difficultés économiques du Zaïre.

réelle des influences en Afrique. Les raisons de cette fragilité sont multiples et de natures bien différentes. Les unes sont des héritages du passé : des rivalités tribales mettent à la merci du coup de force d'une ethnie toute une politique. Les autres sont plus modernes : chaque Etat africain a besoin de défendre les frontières de la décolonisation et les grandes puissances sont parfois bien embarrassées devant des revendications ou des occasions qui remettraient en cause les lignes tracées par les géomètres coloniaux. Enfin, beaucoup proviennent d'une légitime prise de conscience de la valeur de l'indépendance et font que les concours acceptés sous l'empire de la nécessité seront abandonnés dès que le prêteur se montrera moins utile ou trop envahissant.

Quel progrès ?

Le paradoxe serait que l'intervention des grandes puissances a d'autant plus de chances de s'imposer que l'Afrique est divisée, y compris par cette intervention. Une Afrique entièrement dominée par l'amitié soviétique, l'amitié américaine ou l'amitié française s'en débarrasserait vite parce qu'elle la jugerait insupportable. De ce point de vue, le récent désintérêt apparent des Etats-Unis pour le continent africain, s'il peut paraître dangereux à court terme, est peut être à long terme d'une grande efficacité. Mais les Etats-Unis peuvent trouver en eux-mêmes, par le retour à une certaine tradition neutraliste comme par le désenchantement vietnamien, les moyens d'une telle politique. Ce n'est pas le cas ailleurs.

Alors, pourquoi ces rivalités sournoises et feutrées, devinées depuis plusieurs années déjà, sont-elles en train de devenir aussi spectaculaires ? Il y a des raisons circonstancielles et extra-africaines, comme la révolution portugaise ou la fin du régime franquiste, qui ont permis une nouvelle étape de la décolonisation de l'Afrique. Mais il y a surtout qu'après une première expérience de l'indépendance, qui a duré en moyenne une vingtaine d'années, la plupart des pays de l'Afrique noire constatent d'une part que la liberté politique n'a pas signifié le progrès matériel, d'autre part, que le système économique mondial, de structure capitaliste, n'a guère amélioré leur condition. La plupart de ces pays sont donc en état de crise politique permanente ou en puissance et, compte tenu de leurs structures sociales, à la merci des coups d'Etat et des expériences autoritaires.

Le vocabulaire n'y change rien : la spécificité africaine est une réalité qui n'autorise pas qu'on y transpose méthodes et pratiques des nations industrialisées, qu'elles appartiennent au monde capitaliste ou au monde soviétique. Les Chinois eux-mêmes se sont cassés les dents sur cette originalité du continent africain, qui est pour lui tantôt une raison de fierté, tantôt un motif de faiblesse. C'est bien pourquoi le soutien apporté à tel ou tel gouvernement africain est souvent une construction sur le sable et qu'à cette politique d'Etat devrait se substituer une forme d'aide internationale capable d'apporter à l'Afrique les fondations qui lui manquent encore.

CLAUDE FUZIER



Première photo de « conseillers » français, au Zaïre.

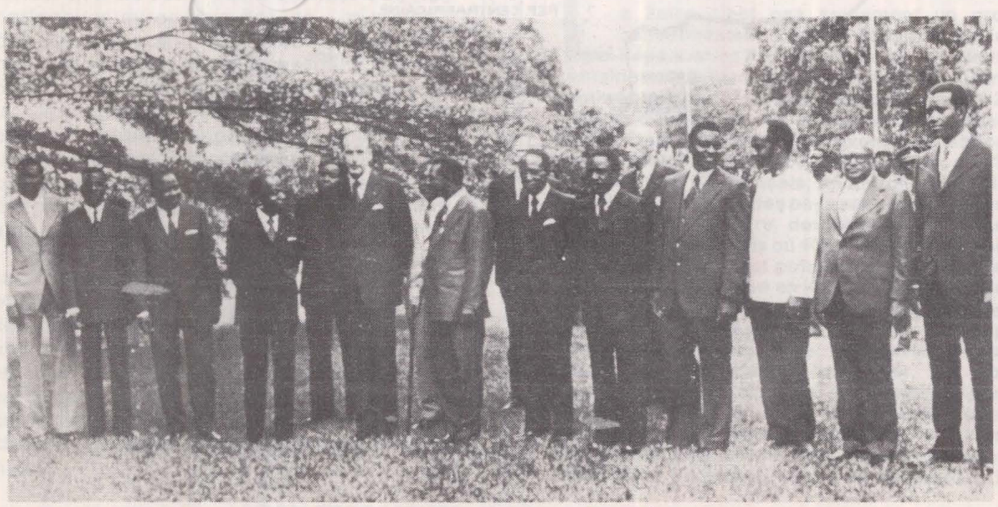

Valéry Giscard d'Estaing avec les chefs d'Etats africains,à Bangui.



Leonid Brejnev accueillant Fidel Castro, lundi dernier à Moscou.



changer la vie politique

LES CUMULS DE CHIRAC

Pauvre Bernadette ! L'épouse de Jacques Chirac risque, en effet, de ne pas souvent voir son mari. Outre ses fonctions de président du R.p.r. — auxquelles il entend consacrer ses matinées — l'ancien Premier ministre est en train de battre le record des mandats électifs détenus par le même homme depuis le général Boulanger (élu, à l'époque, en Dordogne et à Paris). Cinq mandats en Corrèze (où il passera ses samedis et dimanches) : conseiller municipal de Saint-Ferréol, conseiller général de Maymac, président du Conseil général, conseiller régional du Limousin et député. Trois autres à Paris : maire ainsi que, ipso facto, président du Conseil général et, de surcroît, membre du Conseil régional d'Ile-de-France. N'y a-t-il pas incompatibilité entre tout cela ? Non, dit Chirac, en se fondant sur le statut de Paris qui n'a pas prévu de telles incompatibilités. Oui, disent d'autres en arguant du code électoral qui interdit, par exemple, d'appartenir à deux conseils généraux différents. C'est peut-être le Conseil d'Etat qui devra trancher. Mais du point de vue du sérieux, c'est déjà fait !

LES RAPATRIÉS RASÉS GRATIS

Tiens ! voilà que Valéry Giscard d'Estaing fait mine de s'intéresser aux problèmes des rapatriés d'Algérie... Lundi, le président de la République a en effet participé à un méchoui, non loin du château de l'Etoile, à Authun (Loir-et-Cher), où il avait passé le week-end de Pâques. Il a déclaré à des représentants de certaines associations de rapatriés et de harkis que leurs problèmes seraient, avant l'automne, « recensés et étudiés afin d'être résolus ». Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, est chargé d'être « l'interlocuteur des rapatriés et des Français musulmans ».

A cette nouvelle, nombreux sont les « pieds-noirs » qui ont dû sourire. Ils savent en effet que, depuis 15 ans, les prometteurs ne sont pas les payeurs. Et que trois années se sont écoulées depuis les engagements formels pris envers leur communauté par le candidat Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle de 1974. Sans que rien n'ait été fait...

Les résultats des élections municipales — notamment à Béziers, Montpellier, Aix-en-Provence... — montrent que les rapatriés ont tiré les conclusions qui s'imposaient... Et la participation du chef de l'Etat au méchoui n'est qu'une (petite) manœuvre dans la perspective des (grandes) manœuvres législatives.

● La Fédération de la Charente-Maritime et le secrétariat national à l'Action culturelle du P.s. organisent une rencontre nationale de la culture « L'Etat et les musiques », les 23 et 24 avril prochains à La Rochelle.

ISRAEL : DE RABIN A PERES

Un vent de tempête vient de souffler sur la vie politique israélienne à quelques semaines d'élections générales déjà considérées comme difficiles pour la majorité gouvernementale. Les conditions dans lesquelles le Premier ministre Itzhak Rabin a été amené à abandonner ses fonctions peuvent étonner les Français qui ont vu, notamment au cours des dernières années, des hommes politiques dont le nom était lié à telle ou telle affaire douteuse se maintenir au gouvernement. Mais la loi israélienne est stricte et, quel que soit son prestige, le général Rabin ne pouvait s'y soustraire.

Son successeur, Shimon Peres, qui vient d'être élu à la tête du Parti travailliste, a la réputation — justifiée par ses prises de position antérieures — d'un « faucon ». Mais il n'est pas évident qu'il se montre plus dur que Rabin sur le problème du conflit israélo-palestinien. Il semble, en effet, que la recherche d'une solution même au prix de concessions territoriales — dont le principe a d'ailleurs été retenu dans le programme adopté par le récent congrès travailliste — soit de plus en plus souhaitée par l'opinion israélienne. Or, sauf à envisager une alliance avec le parti de droite Likoud qui irait donc à contre-courant, le Parti travailliste, pour se maintenir au pouvoir, doit mettre en avant ses « colombes ». C'est la raison pour laquelle Peres a appelé auprès de lui deux des principaux leaders du courant « pacifiste », Ygal Allon, qui recevra le portefeuille de la Défense, et Abba Eban, qui retrouvera celui des Affaires étrangères.

Peres peut espérer, d'autre part, maintenir la coalition dite « Front ouvrier » entre le Parti travailliste et les socialistes de gauche du Mapam dont le Comité central, après un débat houleux, a accepté — à une faible majorité — de faire liste commune pour les élections du 17 mai. Mais il pourrait ne s'agir que d'un sursis dont le terme serait bref si le nouveau gouvernement ne prenait pas des initiatives concrètes en vue du règlement de paix.

MOTUS AU SENAT

Le mois dernier, la publication par la presse d'extraits du rapport jusqu'alors confidentiel du Sénat sur le drame du C.e.s. Edouard-Pailleron avait contraint Alain Poher à annoncer la prochaine publication du rapport... encore que le Bureau du Sénat ait décidé en même temps d'en censurer tout ce qui y concerne « les faits concernés par les instructions judiciaires » (?). Une commission de censure sénatoriale fut donc désignée.

Mais c'est à la lecture du « Canard enchaîné » que l'Association des familles des victimes de l'incendie du C.e.s. vient de crier au scandale : avant même d'être présentés à cette commission, les documents ont déjà été expurgés, pré-censurés à la photocopieuse ! L'Association demande donc qui a décidé, et pourquoi, de « dissimuler à tout prix les responsabilités au plus haut niveau constatées par ce rapport ».

ETEIGNOIR SUR LES CASERNES

La répression qui vise les membres des comités de soldats ne faiblit pas. Le 15 mars encore, 7 soldats du 7e B.c.a. de Bourg-Saint-Maurice ont été arrêtés par la Sécurité militaire. Face à l'aspiration des appelés à plus de démocratie dans les casernes, la hiérarchie ne trouve toujours qu'une réponse : la répression, la prison, les arrêts de rigueur et les mutations.

A gauche on n'avance pas sans repères

REPERES

le mensuel du Ceres

Prix du numéro : 10 F

AU SOMMAIRE DU N° 42

PROGRAMME COMMUN ET DEFENSE NATIONALE

BULLETIN D'ABONNEMENT

(Bulletin à découper ou à recopier et à nous renvoyer accompagné d'un :

☐ — Chèque bancaire à l'ordre des Editions Jacques Mandrin, 5. rue Payenne - 75003 PARIS,

☐ — Chèque postal (3 volets) - n° 34.875.30 J - LA SOURCE

Nom .....

Prénoms .....

Adresse .....

.....

TARIFS :
Abonnement annuel .....**100 F**
Etudiants, chômeurs, retraités 80 F

Abonnement de soutien .....
.....**à partir de 150 F.**

LA LETTRE DE FRANÇOIS MITTERRAND A GEORGES MARCHAIS

La lettre que François Mitterrand, au nom du Bureau exécutif du Parti socialiste, a adressée le 7 avril à Georges Marchais, sur l'actualisation du programme commun, a été largement commentée dans la presse. Celle-ci y a généralement vu la volonté du premier secrétaire du P.s. de fixer un cadre à la discussion qui va s'engager entre les trois partis signataires en dressant la liste des problèmes sur lesquels une mise à jour est nécessaire par rapport à ce qui avait été écrit en juin 1972. L'accueil fait à cette lettre par le Parti communiste et notamment par Georges Marchais, qui en a retenu la volonté de concertation, et par les radicaux de gauche, permet de penser qu'elle va servir de base de travail pour les prochaines rencontres. Nous la publions donc intégralement afin que l'ensemble de nos lecteurs puissent l'avoir à leur disposition.

Paris, le 7 avril 1977

Mon cher camarade,

J'ai bien reçu votre lettre du 1er avril et vous en remercie. Le Bureau exécutif du Parti socialiste estime, comme vous, que la proximité des élections législatives et la perspective pour la gauche de l'emporter et d'assumer les responsabilités du gouvernement justifient une rencontre prochaine des trois formations signataires du programme commun de gouvernement. J'ai, à cet égard, exprimé le souhait que cette rencontre ait lieu à la fin de ce mois ou au début de mai, selon vos convenances.

Les résultats des dernières élections municipales l'ont montré : face à une droite divisée et sans projet, l'union de la gauche est désormais majoritaire. Le programme commun de gouvernement constitue le ciment de cette union. Il nous permettra, en cinq ans, de nous attaquer aux injustices et aux incohérences du système actuel et d'engager la transformation qui donnera au projet socialiste tout son sens : changer la vie.

Depuis 1972, date de la signature du programme commun, l'économie française s'est globalement affaiblie. Nos réserves en devises ont baissé de moitié, le chômage, l'inflation et l'endettement de l'Etat ont plus que doublé. L'aggravation de la crise du capitalisme, l'emprise croissante des firmes multinationales, les conséquences néfastes des politiques conservatrices menées en France, le simple écoulement du temps rendent évidente l'opportunité d'une mise à jour de programme.

Le Parti socialiste, de son côté, a engagé depuis longtemps cet effort d'actualisation. En ma qualité de candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle puis au nom du Parti socialiste, j'ai été conduit à proposer un calendrier détaillé pour son exécution. Enfin, notre formation a participé, comme vous le savez, aux groupes de travail créés à l'initiative de nos trois partis.

Nous ne pouvons donc qu'être favorables à une discussion qui aura pour objet de relier les propositions du programme commun aux faits tels qu'ils se présentent aujourd'hui. Il nous semble que cette discussion pourrait notamment :

1/Prendre acte des points acquis tels que : le droit de vote à 18 ans (1ère partie, chapitre XI, par. 1), l'interdiction par la loi des discriminations raciales et antisémites (3ème partie, chapitre I, par. 1), la réunion de la Conférence des Etats pour la Sécurité et la Coopération en Europe (4ème partie, chapitre III), le règlement politique de la guerre du Vietnam (4ème partie, chapitre V), l'entrée des deux Allemagnes à l'Onu (idem), la reconnaissance de la République démocratique du Vietnam et du Cambodge (idem), la suppression du secrétariat de la présidence de la République aux Affaires africaines et malgaches (4ème partie, chapitre VII) ;

2/ Adapter aux réalités nouvelles, tout en évitant de déclencher des déséquilibres incontrôlables, un certain nombre de mesures économiques et sociales : ainsi conviendra-t-il de revaloriser en priorité, par rapport à nos propositions initiales, le Smic, le minimum vieillesse et les prestations familiales (1ère partie, chapitre I, par. 1) ;

3/Tenir compte des modifications du contexte en des domaines tels que : la législation sur le divorce (1ère partie, chapitre IX) et sur l'avortement (1ère partie, chapitre X), la ratification de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de ses protocoles annexes (3ème partie, chapitre I, par. 1), le statut de Paris (3ème partie, chapitre III), le statut de l'audiovisuel (3ème partie, chapitre V) ; les dispositions évoquant des pays où, en 1972, s'exerçaient des dictatures (4ème partie, chapitres II, III et IV), la révision des Accords de Yaoundé II (4ème partie, chapitre VII), le statut des Départements et Territoires d'outre-mer (qui devraient faire l'objet d'un chapitre qui leur soit propre dans la partie consacrée aux institutions) ;

4/Intégrer dans le corps du texte l'annexe au programme commun sur les problèmes économiques et sociaux.

Au-delà de cette mise à jour, vous le soulignez vous-même, la question de la refonte ou de la renégociation du programme commun ne se pose pas. Le programme commun n'est pas un document de circonstance, mais un engagement solennel souscrit entre nous et pris devant les Français qui, en nombre sans cesse croissant, l'approuvent.

Cependant, à la lumière des événements survenus depuis 1972 et pour les trois domaines (libertés, politique extérieure, économie) à propos desquels ont été précisément constitués les groupes de travail, le Parti socialiste souhaite marquer son attachement aux lignes d'action suivantes, conformément aux principes définis par le programme commun :

SUR LE PLAN DES LIBERTES :

- ▸ l'adjonction au préambule de la Constitution d'une Charte des Libertés ;
- ▸ la suppression de toutes les discriminations qui subsistent dans notre législation et dans nos pratiques, notamment à l'égard des femmes ;
- ▸ la mise en œuvre du droit à la différence, en particulier pour les minorités culturelles ; la protection des travailleurs immigrés et la reconnaissance de leurs droits civiques ;
- ▸ la stricte application et donc le nécessaire contrôle des accords d'Helsinki quant à la libre circulation des hommes et des idées ;
- ▸ une décentralisation immédiate des structures administratives et politiques ainsi que le développement des pouvoirs de contrôle des travailleurs dans les entreprises ;
- ▸ l'encouragement dans notre pays à la liberté d'entreprendre, surtout pour les petites et moyennes entreprises.

SUR LE PLAN DE LA POLITIQUE EXTERIEURE :

- ▸ l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, en application du Traité de Rome, afin de démocratiser les institutions du Marché Commun, et ce conformément à la vocation internationale du socialisme ;
- ▸ l'adhésion du Portugal à la Communauté Economique Européenne ;
- ▸ le renforcement de la coopération internationale par des mesures propres à garantir la détente et à donner sa pleine signification au traité d'amitié avec l'U.r.s.s. ;
- ▸ la participation positive de la France au dialogue Nord-Sud dans une conception novatrice des relations du tiers monde et des pays industriels.

SUR LE PLAN DE L'ECONOMIE où le programme commun est plus actuel que jamais dans la phase contemporaine de la crise du capitalisme, les réformes de structures qu'il contient doivent être appliquées dans toute leur ampleur. Les nationalisations, notamment, devront être soumises au vote du Parlement, dès la première session de la prochaine législature.

S'agissant du secteur public et de son extension, trois données nouvelles sont apparues depuis cinq ans :

Programme Commun

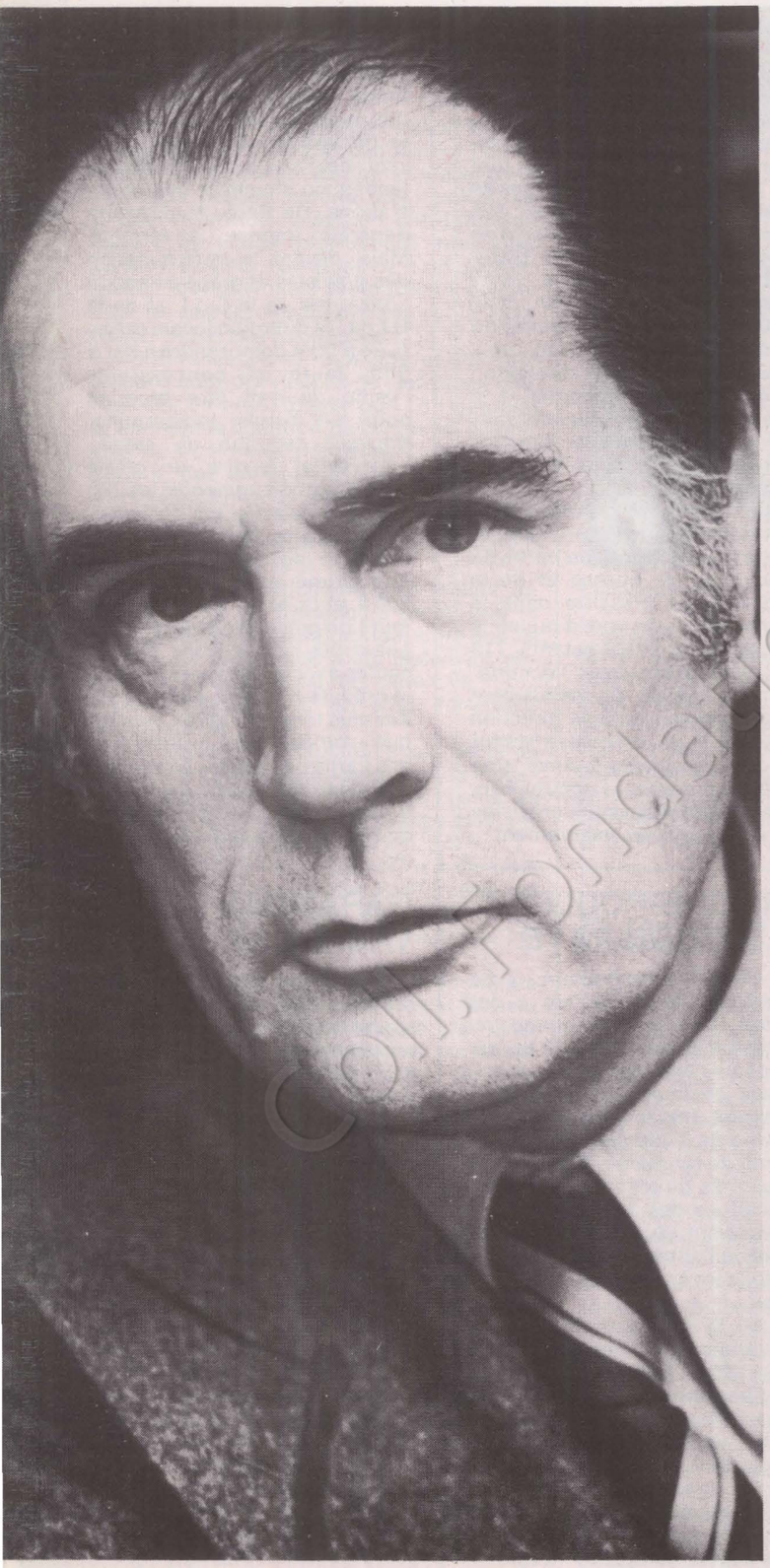

▸ d'une part, le gouvernement a entrepris la dénationalisation ou le démantèlement de certaines entreprises publiques. C'est le cas de Elf-Erap et du C.e.a. Ces instruments essentiels du développement économique et social seront rendus à la nation.

▸ d'autre part, certaines entreprises figurant sur la liste des nationalisations à réaliser ont été cédées partiellement, ou en totalité, à des intérêts étrangers ; l'urgence de leur intégration dans le patrimoine national sera réaffirmée.

▸ enfin, l'Etat a consenti des prêts considérables à des entreprises privées telles que Peugeot-Citroën, Sacilor ou Usinor, sans entraîner, comme on le constate dans le Nord et en Lorraine — la réaction de la population de Thionville est exemplaire à cet égard — ni création d'emplois, ni contrôle accru, ni réorganisation de la production dans un sens plus conforme aux besoins du pays. Des prises de participations publiques pouvant être majoritaires, réunies dans le cadre de la Banque Nationale d'Investissement, seront réalisées immédiatement dans ces entreprises. Cette mesure, prévue par le programme commun pour la sidérurgie et le pétrole, a l'avantage de réaliser une appropriation sociale sans étatisation et sans que, par le rachat total du capital, les contribuables français paient le prix des erreurs de la gestion capitaliste.

D'une façon générale, nous considérons que l'on ne peut pas séparer le principe de la nationalisation de son contenu démocratique, envisagé, par nous socialistes, dans la perspective de l'autogestion de façon à éviter toute forme d'étatisation et tout risque de bureaucratie.

Nous nous permettons d'indiquer enfin que notre Parti a proposé diverses initiatives qui pourraient utilement compléter ce dispositif par :

▸ la création de 150 000 emplois publics (dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs) et de 60 000 emplois pour les collectivités locales (1ère partie, chapitre I, par. 3) ;

▸ la réduction progressive à 36 heures de la durée hebdomadaire du travail (1ère partie, chapitre I, par. 2) ;

▸ la modification de l'assiette des cotisations sociales pour favoriser les créations d'emplois (1ère partie, chapitre I, par. 3) ;

▸ l'indexation d'un livret A de Caisse d'Epargne par famille (2ème partie, chapitre XI) ;

▸ le lancement d'un grand emprunt de 20 milliards pour financer les investissements productifs dans le cadre d'une restructuration de notre industrie (2ème partie, chapitre V, par. 2) ;

▸ la création d'un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs (200 millions d'anciens francs) à un taux de 0,5 à 2 % (2ème partie, chapitre VIII) ;

▸ la mise en œuvre d'un plan financier de sauvegarde des universités ;

▸ la définition d'une politique écologique de protection des équilibres naturels et de lutte contre les pollutions ;

▸ le développement de sources nouvelles d'énergie et la mise en œuvre d'un plan d'économie et de meilleure exploitation de nos ressources nationales (2ème partie, chapitre V, par. 1).

L'ensemble de ces mesures sera chiffré et intégré dans les équilibres financiers globaux du programme commun.

En vous adressant cette réponse, nous avons voulu apporter, d'une façon qui ne prétend pas être exhaustive, notre contribution au débat qui nous réunira bientôt. Il nous semble que, sur le plan d'une bonne méthode, le Comité de liaison de la gauche pourrait se saisir dès maintenant de diverses propositions qui nous seront soumises.

Veuillez croire, mon cher camarade, à mes sentiments très cordiaux.

FRANÇOIS MITTERRAND

changer la vie sociale et économique

UNE CHOMEUSE « ORDINAIRE »

Antoinette Chave, chômeuse parmi d'autres, allait pointer tous les quinze jours rue Saint-Pierre, à Marseille. Habitant la Zup n° 1 et ne possédant pas de voiture, cette veuve, mère de quatre enfants à charge, prenait donc, pour se rendre à l'A.n.p.e., d'abord le bus 32, puis le tramway 68. Quatre tickets à l'aller, quatre tickets au retour, soit 8,50 F par déplacement. Et deux heures perdues au bas mot. A la fin mars, on a annoncé à Antoinette Chave, rapporte « le Provençal », qu'à partir du 1er avril, elle devrait pointer chaque jour. Sans doute dans le cadre du dépistage des chômeurs qui travaillent au noir. De sorte que, pour conserver son indemnité de 11 F par jour, elle va dépenser 8,50 F pour cette démarche quotidienne.

CONFLITS : QUELQUES CHIFFRES INSTRUCTIFS

A la C.g.t. le service de l'Action revendicative a fait le recensement des conflits en cours à la fin du mois de mars dans 40 départements français. Au 1er avril, 343 actions étaient menées, dont 140 concernaient 82 000 travailleurs. Parmi les formes d'action recensées, la C.g.t. relève 79 grèves, 114 arrêts de travail et 21 occupations d'entreprise. La nature des conflits est révélatrice du mécontentement causé par le plan Barre. A cette date, en effet, 94 conflits recensés ont été motivés par des problèmes d'emploi contre 186 pour des augmentations salariales. Lors de son dernier recensement en février, la C.g.t. avait déjà constaté que les revendications salariales avaient dépassé celles pour le maintien de l'emploi : dans 33 départements et pour 186 entreprises en lutte, le recensement avait dénombré 53 conflits salariaux contre 52 pour l'emploi.

GENERAL MOTORS : ON OCCUPE

Depuis le 30 mars, la moitié des 3 000 salariés de la General Motors, à Gennevilliers est en grève. Et depuis le 3 avril, l'usine est occupée.

Au départ, c'est le refus de la direction d'accorder des augmentations de salaires décentes qui a servi de détonateur. Dans cette entreprise fabriquant des pièces détachées pour l'automobile, les salaires sont bas : 2 000 F brut pour un O.s. Et O.s., femmes, immigrés constituent la majorité des 2 000 ouvriers. Aussi quand la direction annonce, le 29 mars, qu'elle n'augmentera les salaires que de 1,6 % au 1er avril, la réaction est immédiate. La C.g.t. et la C.f.d.t. proposent au personnel, réuni à la cantine, deux heures de grève le jour même. La direction maintient son refus de négocier et le débrayage se transforme en une journée de grève, reconduite le lendemain.

Le contentieux est lourd dans l'usine. Ainsi, il y a peu, les patrons de la General Motors ont licencié 10 personnes qui se trouvaient en arrêt de maladie depuis 45 jours. Or, les conditions de travail déplorables font qu'à Gennevilliers les congés de maladie ne sont pas rares : 825 pour le seul mois de janvier ! Les syndicats déposent une plate-forme revendicative (3 % d'augmentation au 1er avril, 200 F pour tous, amélioration des conditions de travail, etc.). Seul « geste » de la direction : elle veut bien accorder 1 % d'augmentation supplémentaire... séparé en trois tranches échelonnées d'ici à la fin de l'année.

Le 3 avril, les grévistes tiennent un meeting pour examiner cette proposition. Une partie du personnel de bureau et de la maîtrise est présente dans le mouvement. On vote à bulletins secrets : sur 1 069 votants, 713 se prononcent pour l'occupation de l'usine. Et, visiblement l'intrangiseance de la direction provoque un mécontentement de plus en plus vif. Ainsi, une semaine après l'occupation, près de 200 nouveaux grévistes se sont joints au mouvement...

Les derniers chiffres de la C.g.t. révèlent aussi que dans 22 entreprises les travailleurs se battent pour les libertés syndicales et, dans 12 autres, pour les conditions de travail.

DOCKERS : LA GREVE SE DURCIT

Le 14 avril à Paris, étaient convoqués par la C.g.t. tous les syndicats de dockers de France. Cette réunion avait pour objet d'étudier la situation et, éventuellement, de décider de nouvelles actions dans les ports si le conflit commencé à Dunkerque depuis plus de 4 semaines ne trouvait pas d'issue. Le 8 et le 9 avril, le mot d'ordre de grève totale paralysait tous les ports français. Les deux jours suivants, les consignes de la C.g.t. étaient de n'accepter aucune heure supplémentaire, de refuser les travaux de nuit et les vacations spéciales.

RHONE-POULENC : L'ACTION PAYE

Chez Rhône-Poulenc, à Salindres (Gard), l'action a déjà payé. Le 23 mars, quand une grève sauvage a éclaté au service de l'ajustage, la direction a sans doute espéré que le mouvement, très localisé dans cette usine de 1 250 salariés, s'éteindrait de lui-même. Mauvais calcul. Très rapidement, les revendications des ajusteurs se propageaient aux différents services de l'entretien, d'abord, puis à tous les secteurs de la fabrication.

Au fil des jours, la liste des revendications s'est complétée. Aux 200 F mensuels pour tous et à l'harmonisation des salaires sur le barème proposé par la C.g.t. et la C.f.d.t. sont venus s'ajouter l'exigence d'une prime de vacance, d'un 13e mois, d'une 5e semaine de congés payés de l'engagement de personnel supplémentaire et de l'augmentation du salaire d'embauche. Le 28 mars, devant le silence patronal, le personnel vote à bulletins secrets : 80 % des salariés se déclarent pour la grève. Devant ce raz-de-marée, dès le lendemain s'ouvrent des négociations. De Paris, la direction générale impose la fermeté. Mais, devant la détermination des grévistes et grâce à l'action conjuguée de la C.g.t. et de la C.f.d.t., la direction locale est arrivée à faire comprendre à Paris que, faute de concessions, l'usine pourrait être bloquée pour un temps indéterminé. Nouvelle tactique du siège : pour éviter le pire, un crédit permettant d'augmenter les 230 plus bas salaires est débloqué, ainsi qu'une journée supplémentaire de congés payés et une prime exceptionnelle de 200 F pour tous. Mais, après 9 jours de grève, le personnel, jugeant ces concessions insuffisantes a reconduit massivement la grève le 31 mars, avec l'appui des élus locaux (maire « apolitique » de Salindres excepté !) et des partis de gauche. La section socialiste de la ville a appelé, par tracts, à une collecte publique de soutien en faveur des grévistes.

GARANTIES VACANCES

« C'est complet ». Telle est la réponse que reçoit toute personne désireuse de louer un appartement pour une semaine au mois de juillet ou d'août. Pendant « la saison », les agences refusent en effet de louer pour moins d'un mois... Pourtant un arrêté du 28 décembre 1976 (paru au J.o. du 5.1.77) oblige tout loueur de meublé à louer à la semaine. Si vous parvenez tout de même à obtenir gain de cause, sachez que vous avez les mêmes droits que les locataires « au mois ». Vous devez recevoir un contrat mentionnant l'état des lieux et le prix — attention aux clauses abusives ! Ne versez rien avant la signature et pas plus des 25% réglementaires lors de la signature. Attendez, pour régler le solde, d'avoir pu vérifier que l'état des lieux est conforme au descriptif et ... aux promesses publicitaires.

Renault–Saviem

LA DENATIONALISATION EST COMMENCEE

1°) Le chômage partiel est antisocial et antiéconomique

La direction du groupe Renault a organisé une vaste campagne pour noircir la situation de Berliet-Saviem et présenter le chômage partiel comme une fatalité. La presse et la radio-télévision ont donné un large écho à des informations alarmistes servant, en cela, les desseins d'un gouvernement qui cherche à toute force à discréditer les entreprises du secteur public pour freiner l'idée des nationalisations.

Nous récusons le chômage partiel tout d'abord pour des raisons de justice sociale. Peut-on, en effet, tolérer que l'on dégrade sciemment la situation de centaines de milliers de personnes (travailleurs de Berliet-Saviem, des entreprises sous-traitantes et leurs familles) pour augmenter encore les profits ? Le cash-flow de Berliet pour 1976 est estimé à 250 millions de francs, soit 2,5 fois le niveau de 1974.

N'est-il pas particulièrement injuste de faire chômer les travailleurs parce que la production est trop importante, alors que ce surplus de production a été justement obtenu par l'accélération des cadences ?

La productivité a, en effet, fortement augmenté en 1976.

A la Saviem la production a augmenté de 14,68 % en 1976, pour les véhicules industriels, alors que les effectifs de l'usine de Blainville, qui assure le montage des camions, n'ont augmenté que de 10,5 %.

Chez Berliet, la production n'a diminué que de 0,73 % par rapport à 1975, avec, en carrosserie et montage, des effectifs ouvriers en diminution de 10 % depuis le 1er janvier 1976.

Le chômage partiel est antiéconomique car il affaiblit la position de Berliet-Saviem face à la concurrence étrangère. De l'aveu de la direction du groupe Renault les stocks s'élèvent à 3 000 véhicules, soit 11 jours de production, ce qui est loin d'être excessif quand les délais de livraison des véhicules atteignent, couramment, plusieurs mois. D'autre part, le carnet de commande représente, au rythme de travail de 1976, près de 4 mois et demi de production.

Le chômage partiel s'est révélé être une catastrophe sur le plan commercial en 1975. Berliet et Saviem, qui avaient fait chômer leur personnel respectivement 13 et 21 jours, sont arrivés, à la fin de la période de dépression du marché des poids lourds (novembre 1975), avec des stocks très bas. Résultat : ce sont les constructeurs étrangers quiont profité le plus de la mini-reprise de 1976 provoquée par la déduction fiscale de 10 % pour investissement.

Les contribuables français ont donc financé les profits et l'expansion commerciale des groupes étrangers, concurrents du groupe Renault.



Christian Beullac.

La direction de Renault doit donc renoncer à faire chômer, ne serait-ce que pour sauvegarder les positions commerciales des deux entreprises et leur conserver des possibilités ultérieures de reconquérir le marché intérieur, de plus en plus dépendant des productions étrangères (les marques étrangères ont représenté 52,30 % des immatriculations des véhicules de 6,1 tonnes et plus, en 1976, contre 51,16 %, en 1975).

2°) La nouvelle organisation éloigne Berliet-Saviem de la nationalisation

Sous la houlette du gouvernement — Christian Beullac, ex-dirigeant de Berliet-Saviem et actuel ministre du Travail, y a joué un rôle important — se mettent en place des nouvelles structures. Quel est le sens de cette réorganisation ?

Berliet et Saviem deviennent sous-filiales de la R.n.u.r. par l'intermédiaire d'une holding, la R.v.i.-Sodevi. Cette société, qui concentre toutes les fonctions de conception stratégique et tous les pouvoirs de décision pour gérer Berliet et Saviem, fonctionnera sans aucune représentation du personnel de Berliet et de Saviem.

Il s'agit d'une violation délibérée de l'esprit de la loi sur les comités d'entreprise, qui prévoyait que les personnels seraient obligatoirement informés sur les aspects essentiels de la vie de leur entreprise. L'entreprise étant conçue non en tant que cadre juridique — la société — mais en tant qu'unité économique.

Cette création de holding s'accompagne d'un découpage des usines et services de Berliet et Saviem en « unités opérationnelles » c'est-à-dire en unités d'exécution qui préludent à une filialisation pure et simple. Le processus est engagé.

Les activités de commercialisation des véhicules civils Saviem et Berliet à l'étranger et d'engineering (vente d'usines clés en main), sont d'ores et déjà érigées en filiale, sous le nom de « Renault-véhicule industriel international ». De plus la vente des matériels militaires revient à une filiale constituée pour les besoins de la cause : « Renault matériels spéciaux ».

En dehors du caractère anti-démocratique de ces mesures il faut remarquer qu'elles ne règlent pas les problèmes de structure qui se posent aux deux entreprises.

A part la création d'une usine de montage pour des utilitaires légers à Batilly, les projets industriels du groupe sont très insuffisants. Malgré les menaces de perte d'indépendance, qui pèsent sur l'industrie française du véhicule utilitaire, il n'existe aucun plan de développement reposant sur l'industrialisation d'une gamme complète d'organes mécaniques (moteurs, boîtes de vitesses, ponts...)

C'est le gouvernement qui, en dernier ressort, est responsable de cette situation, puisqu'il refuse de financer un véritable plan d'urgence du véhicule utilitaire : aucune dotation n'est prévue pour le groupe Renault dans le budget de l'Etat de 1977.

Le Pouvoir sait bien qu'en appliquant cette politique il pousse les dirigeants de Renault à rechercher, pour Berliet et Saviem, une association, même déséquilibrée, avec un groupe étranger.

Cette orientation aurait un effet profondément négatif pour les salariés mais aussi pour la collectivité et ceci sur deux plans :

— l'abandon d'une partie importante du secteur public industriel ;

— une perte certaine d'indépendance nationale.

3°) La direction tente de bâillonner les meilleurs défenseurs de Berliet-Saviem

C'est dans ce contexte économique et social que s'inscrivent les multiples attaques de la directiondu groupe Renault contre les libertés syndicales.

La dénonciation des accords Berliet sur les droits syndicaux, qui comportaient notamment des heures d'information syndicale payées, les poursuites judiciaires contre le Comité central d'Entreprise et les Comités d'établissement Saviem, pour le motif qu'ils se sont donné des moyens pour remplir le rôle économique que leur reconnaît la loi, constituent les pièces d'un même dispositif.

YVES MOREL
Secrétaire du C.c.e. Saviem

LES «7 SŒURS» FONT TOUJOURS LA LOI

L'affaire des pétroliers paraît enfin sortir de la bataille de procédure dans laquelle elle était enlisée depuis un an. Deux faits récents permettent de l'affirmer. Le premier est l'arrêt rendu le 24 mars par la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Cet arrêt affirme que le juge chargé d'un dossier est tenu d'instruire toute action publique régulièrement engagée dans le cadre de l'affaire qui lui a été confiée. On pourrait s'étonner d'un tel arrêt, qui frise la tautologie. En réalité, le contenu en est beaucoup moins anodin qu'il n'y paraît. Victime comme toutes les collectivités locales des ententes frauduleuses, la Ville d'Amiens avait souhaité l'an dernier se constituer partie civile contre les pétroliers. Elle entendait en cela se joindre à un certain nombre d'autres municipalités de gauche, comme Marseille. Mais sa constitution fut rejetée sous le fallacieux prétexte que l'affaire des ententes, mise à jour dans la région marseillaise, se confinait à ce secteur du Sud-Est. Pourtant, cinq années d'information judiciaire et d'enquêtes, la saisie de dizaines de kilos de documents aux sièges des compagnies pétrolières, l'inculpation de 43 P.d.g. et autres grands responsables des compagnies pétrolières par Elie Locques, premier juge d'instruction chargé du dossier, et la constitution d'une commission parlementaire d'enquête sur les ententes illicites et la concurrence déloyale, tout cela avait abondamment prouvé que le partage du marché et la fixation arbitraire des tarifs entre pétroliers avaient abouti à mettre la France entière en coupe réglée.

La municipalité d'Amiens s'était donc pourvue en cassation. L'arrêt du 24 mars vient de lui donner raison : Amiens pourra se constituer partie civile. Peut-être même serait-il souhaitable qu'un certain nombre de nouveaux élus de gauche se joignent à cette action.

Mais l'arrêt de la Cour de cassation a une signification plus profonde : en admettant les constitutions de parties civiles, il reconnaît implicitement le bien-fondé des poursuites. Il rejette du même coup l'argument soutenu depuis un an par les pétroliers pour entraver la marche de la Justice. Non sans audace, ces derniers prétendaient que l'accord amiable conclu en 1973 entre leurs compagnies et le ministère des Finances rendait caduques les poursuites engagées contre eux, même si les faits délictueux à l'origine de ces poursuites étaient antérieurs à cet accord.

C'est pour avoir refusé de se plier à cette conception rétrospective de la loi que le substitut marseillais Etienne Ceccaldi, après avoir subi de vives pressions de sa hiérarchie, avait été l'objet d'une mutation arbitraire à Hazebrouck. Non seulement le ministre de la Justice de l'époque, Jean Lecanuet, n'avait pas réussi à éloigner Ceccaldi de son dossier brûlant, mais il avait même dû affronter à cette occasion la première grève de la magistrature. La Cour de cassation vient également de confirmer dans la foulée la justesse de la position courageuse défendue par Ceccaldi. Celui-ci n'en a pas moins été rayé de la liste d'avancement et il reste écarté des nouvelles affaires financières prudemment confiées à un magistrat peu au fait des subtilités en cette matière.

Le Parquet a d'autant plus de facilités à agir de la sorte que la loi de juillet 1975, destinée à réprimer plus efficacement la délinquance financière — socialement beaucoup plus préjudiciable que la délinquance de droit commun — est toujours restée lettre morte. Cette loi prévoyait de créer au siège de chaque cour d'appel une section financière compétente dans tout le ressort de la cour. Mais, par une circulaire en date du 7 janvier 1976, Lecanuet a purement et simplement repoussé sine die cette loi embarrassante. Eminemment politique et fort peu démocratique, cette décision est malheureusement passée à peu près inaperçue.

Un deuxième élément, qui découle du premier, va relancer encore plus nettement l'affaire des pétroliers. Successeur d'Elie Locques, qui a « bénéficié » d'une promotion comme conseiller à la cour d'appel de Montpellier, Louis di Gardia a envoyé la semaine dernière une commission rogatoire à Paris pour y faire procéder à l'inculpation de René Granier de Lilliac. Cette nouvelle inculpation n'en représente pas simplement une de plus. Sa signification particulière tient à la personnalité de De Lilliac, qui occupe en France la deuxième place dans la hiérarchie des pétroliers, et mérite qu'on s'y arrête. Des 43 dirigeants inculpés jusqu'ici, aucun n'appartenait à la Compagnie française des pétroles (C.f.p.), distributrice d'essence sous le label Total.

De Lilliac, vice-président de la C.f.p. et P.d.g. de sa filiale, la Compagnie française de raffinage (C.f.r.), rejoint aujourd'hui les patrons de Shell, Esso, B.p., Mobil, Elf et Antar au rang des inculpés. Une « lacune » disparaît ainsi du dossier.

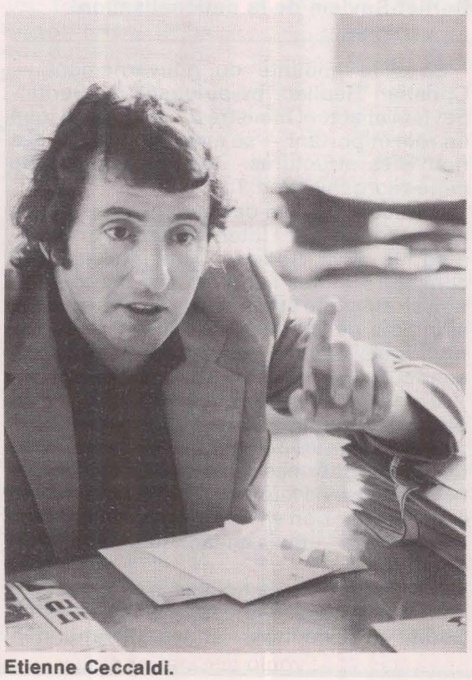

Etienne Ceccaldi.

Cette inculpation va en même temps beaucoup plus loin. Toutes celles qui l'ont précédée avaient uniquement visé des pétroliers responsables, au plus haut niveau, de la distribution. De Lilliac, lui, est inculpé en tant que raffineur. Non pas parce que sa société raffine la moitié du pétrole consommé en France. Mais parce que, comme dirigeant de cette dernière, de Lilliac représentait les raffineurs au sein du conseil de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (U.c.s.i.p.). On sait aujourd'hui que le partage frauduleux du marché entre les pétroliers et la fixation unilatérale des tarifs par ceux-ci se décidait justement au sein du grand conseil de l'U.c.s.i.p. au cours d'une dizaine de réunions annuelles auxquelles de Lilliac a participé à partir du 17 janvier 1968. Au début de février 1977, peu de temps avant sa promotion, Elie Locques avait fait procéder à des perquisitions au siège de la C.f.r., à Paris, et de la société Rhin-Rhône, à Strasbourg.

Malgré l'importance des documents déjà détenus par la Justice, ces perquisitions ont apporté des précisions et révélé des éléments nouveaux intéressants. La récente décision du juge di Gardia montre que les saisies opérées à cette occasion permettent d'établir que la fraude des pétroliers ne s'est pas arrêtée au niveau de la distribution mais a touché l'ensemble des activités de ce secteur.

Mise en carte

Quel était l'objectif poursuivi ? Dans un système libéral, comme la France est censée en avoir un, la libre entreprise et la libre concurrence devraient permettre le libre jeu du marché. En particulier à l'occasion des appels d'offres lancés par les collectivités. Mais, pour se garantir une confortable marge bénéficiaire, les grandes sociétés pétrolières ont imaginé de fixer à l'avance et entre elles les prix auxquels il convenait qu'elles vendent leurs produits. Par la même occasion, elles ont décidé de se partager le marché. Toutefois, quelques petits revendeurs indépendants subsistaient et compliquaient un peu le bon fonctionnement d'un tel racket. Même s'ils ne leur faisaient pas beaucoup d'ombre, les grandes compagnies les supportaient de plus en plus mal... jusqu'à ce qu'elles finissent par décider, en 1970, de les faire tous disparaître.

C'est ainsi que René Bodourian, petit revendeur marseillais acculé à la faillite, fut amené à dévoiler le pot aux roses voilà 5 ans. Il apparaît maintenant que ce mécanisme, dont « l'Unité » a déjà dévoilé les ficelles à plusieurs reprises, s'est étendu aussi à tous les niveaux de l'industrie pétrolière.

Qu'il s'agisse du transport, du raffinage ou du stockage du brut, les grandes compa-



gnies imposent leur loi. Là les prix sont fixés unilatéralement par les grands trusts — les 7 « sœurs » — et personne ne peut y échapper. Ainsi, même si quelques petits indépendants obtiennent du gouvernement une licence pour importer du pétrole, ils n'ont aucune chance de faire jouer la moindre concurrence entre les raffineurs. Ils n'ont même pas le libre choix de leur raffineur, de même que les collectivités n'ont pas celui de leur distributeur.

Plus restreint que pour la distribution, l'aréopage qui fixe marge et prix du raffinage se compose de moins de dix éminences grises. « Dossier R... comme racket pétrolier », publié chez Alain Moreau, montre bien comment fonctionne ce système complexe qui ne permet pas de se faire une idée des véritables prix. La collusion des compagnies nationales, comme Elf et la C.f.p., avec le cartel pétrolier multinational met les pouvoirs publics eux-mêmes dans cette situation paradoxale dont ils semblent, au demeurant, fort bien s'accommoder. Personne ne peut, par exemple, expliquer les invraisemblables variations de prix du brut aux frontières. Mais quel dirigeant français les dénonce ?

Le minutieux travail accompli par les juges marseillais a le mérite de donner une idée exacte de l'étendue des ententes. Il montre aussi comment l'organisation mise en place pour les faire respecter amène à distinguer quatre niveaux. Le grand conseil de l'U.c.s.i.p., déjà mentionné, définit la politique générale des compagnies pétrolières. Puis le conseil des directeurs généraux traduit cette politique en décisions concrètes par secteurs et par produits. Le conseil des directeurs commerciaux l'enclenche ensuite sur le terrain. Enfin, des conseils régionaux l'appliquent au plan local.

Cette hiérarchie efficace et rigoureuse garantit l'équilibre et le bon fonctionnement de l'industrie pétrolière. Un mécanisme d'ajustements financiers, les « soutiens », a même été conçu pour régulariser périodiquement les conséquences parfois défavorables de l'entente pour une société ou l'une de ses filiales. Cette mécanique bien huilée, qui est une garantie pour ses bénéficiaires, ne tolère pas la moindre velléité d'indépendance. Marcher à son pas ou disparaître, tel est le choix offert à toute entreprise de ce secteur. Il apparaît que les sociétés françaises n'ont pas pu ou pas voulu démontrer qu'il existait une alternative au diktat de leurs grandes sœur du cartel. Un diktat dont tout démontre aujourd'hui qu'il a touché les autres pays européens, à commencer par la République fédérale d'Allemagne. En mettant à nu les ficelles du cartel, le scandale éclaté à Marseille embarrasse considérablement les « majors » américaines. Redoutant des répercussions dans d'autres pays européens, celles-ci auraient même dépêché des émissaires vers l'Ancien Continent.

Pour ce qui concerne la France, ils n'ont pourtant pas trop de soucis à se faire. L'accord amiable passé entre les pétroliers et le ministère des Finances a gelé la situation issue des ententes. Autrement dit, il a entériné les conséquences de la fraude et les a perpétrées. Une situation rêvée pour les compagnies ! Leurs dirigeants, par contre, ont quelques raisons de se faire du souci. Même si quelques entraves viennent encore freiner le déroulement de la Justice, rien ne paraît plus devoir empêcher leur procès. Les 44 inculpés sont passibles de trois années de prison et 540 000 F d'amende chacun. Surtout, les condamnés seront frappés de l'incapacité de gérer et d'administrer toute société commerciale (articles 419 et 420 du code pénal). Sans même parler des réparations civiles qui peuvent être prononcées contre eux au profit des milliers de communes qu'ils ont lésées. La note risque d'être salée pour les compagnies.

Dans ces conditions, on peut douter que la récente nomination de René Monory au ministère de l'Industrie suffise à rendre le sourire aux pétroliers. Pourtant, le sénateur-maire centriste de Loudun est des leurs. Garagiste — tout récemment encore concessionnaire Peugeot — et négociant en produits pétroliers, Monory est vice-président de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile ainsi que vice-président de la Chambre nationale des négociants de produits pétroliers. Son intervention au Sénat, le 9 décembre 1975, à l'occasion d'un débat sur la fiscalité pétrolière, avait frappé les observateurs par son alignement sur la position des compagnies pétrolières. La position du nouveau ministre lors du débat qui a eu lieu mardi à l'Assemblée nationale sur le code minier et la politique énergétique l'a confirmé. A n'en pas douter, les pétroliers trouveront en sa personne un nouvel appui de poids au sein même du gouvernement. Et l'on peut s'inquiéter devant les retards apportés à la publication du décret réglementant la récupération et la réutilisation des huiles usagées.

Fort de son nouveau titre, Monory pourrait bien faire pièce à ce projet pourtant très intéressant tant du point de vue des devises que de l'environnement. Une péripétie parmi toutes celles qui, tout au long de cette affaire, ont bien montré que chez ces gens, en bonne Ve République, entre le cœur et le portefeuille le second l'emporte toujours sur le premier.

JEAN-LOUP REVERIER

BAIN DE JOUVENCE OU... NAUFRAGE

De notre envoyé spécial

Il C'est simple : rien ne va plus. « Eppure » (Et pourtant) ça continue ». Merveilleuse Italie dans laquelle on a l'impression que tout est bloqué mais qui vit pourtant sans donner l'impression de frôler la catastrophe. En vrac — c'est toujours comme cela que les pièces d'un puzzle nous arrivent — ça donne le gouvernement démocrate chrétien de la « non-défiance », qui vit depuis le 20 juin de l'abstention au Parlement du Parti communiste et du Parti socialiste, ne peut plus gouverner. La gauche ne peut plus le soutenir sans le soutenir tout en le soutenant au risque de s'exposer à de sérieuses tensions avec ses bases. Les syndicats ont si bien défendu les ouvriers ayant un emploi que 6 millions de « marginalisés » commencent à ruer dans les brancards. Le « compromis historique » n'est peut-être plus viable mais l'alternance de gauche ne l'est pas encore.

La Démocratie chrétienne est branlante, la corruption de ses dirigeants étalée sur la place publique mais elle refuse de céder un pouce de terrain. « Si c'est le système que vous mettez en cause, a dit en substance Aldo Moro, vous aurez la guerre ». L'école produit des diplômés à tour de bras sans leur offrir de débouchés. Comme la société ne permet pas de rêver, ne permet pas de s'enfuir dans la consommation ni dans l'espoir de transformation réelle il ne reste que la contestation sous sa forme la plus achevée : la dérision. Au sein même du Parti communiste « ça bouge drôlement ». On aimerait bien retrouver un peu de pureté révolutionnaire ou au moins l'apparence mais on sait fort bien qu'exiger le minimum de réformes indispensables c'est demander à la Démocratie chrétienne de scier la branche sur laquelle elle est assise. En résumé : les conditions objectives deviennent de plus en plus difficiles pour un nombre croissant d'Italiens. Les conditions subjectives sont d'autant plus insupportables qu'il n'y a plus de certitude.

Un tissu tellement « élastique »

Tout cela bien sûr n'est pas apparu ces dernières semaines. Les racines de cette situation datent de plusieurs mois ou de plusieurs années. Mais la révolte étudiante a servi de test, de révélateur et plus personne aujourd'hui ne peut plus se voiler les yeux. Les « Indiens métropolitains », les « autonomes » sont symboliquement porteurs de tous ces problèmes. Ils ont « explosé » parce que, marginalisés, ils sont plus sensibles au faisceau de crises convergentes qui caractérise l'Italie. Peut-être aussi parce que c'est précisément à leur niveau que ces difficultés objectives et subjectives se font le plus aiguës, que les contradictions sont le plus difficiles à vivre.

Ce dont il est question est fort sérieux. Il ne s'agit pas d'une crise mais d'un enchevêtrement de crises et les difficultés se manifestent à peu près à tous les niveaux : économique, social, culturel, idéologique, politique. Ajoutons qu'aucun débouché institutionnel ne semble vraisemblable, du moins aucun débouché qui dépasse l'accord des directions d'appareil, aucun qui soit véritablement en prise sur la réalité, susceptible de régler les problèmes de fond et non de simplement gagner du temps. Mais attention : l'Italie n'est ni la France ni l'Allemagne. La situation que nous allons décrire serait chez nous, ou chez nos voisins d'outre-Rhin, pire que catastrophique. De l'autre côté des Alpes elle est encore — pour combien de temps ? — seulement sérieuse, préoccupante. Le tissu économique, social, politique italien est d'une élasticité que nous avons peine à imaginer. Il faut en avoir conscience. Il reste que depuis quelques années les tensions vont toujours dans le même sens et, pour grandes que soient les souplesses italiennes, elles ne sont pas infinies.

Comme le reste de l'Europe capitaliste, l'Italie connaît de sévères problèmes d'emploi, aggravés, comme l'a dit Bruno Trentin, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la Métallurgie (F.I.m.) par le fait que « si l'Italie a les caractéristiques d'une société industrielle, elle n'en a pas les soupapes habituelles. A savoir : une base industrielle large et une importante main-d'œuvre immigrée, mouvante et qui n'a pas de revendications en termes de statut ».

L'Italie compte aujourd'hui à peu près 2 millions de chômeurs et 4 millions de personnes qui travaillent au noir, à mi-temps ou à domicile. Dans cet ensemble, on distingue un million et demi de jeunes diplômés qui n'ont pas encore de travail. Les jeunes, les femmes et régionalement le Mezzogiorno sont les plus défavorisés. Cela entraîne plusieurs « ruptures » qui deviennent source de tensions. Celle qui existe entre le Nord et le Sud est connue. Elle peut aujourd'hui s'accentuer jusqu'à devenir dramatique dans la mesure où on manque de main-d'œuvre dans le Nord. Les syndicats sont très frappés par l'apparition des premiers travailleurs immigrés qu'ils évaluent aujourd'hui à 300 000 (en majorité turcs et maghrébins). Une autre rupture menace les marginalisés et la classe ouvrière « occupée ». L'inflation épargne ceux qui ont du travail (ils sont particulièrement défendus par des syndicats unis, dynamiques et imaginatifs), mais elle est catastrophique pour les autres. On reconnaît à la C.g.i.l. (Confédération générale des travailleurs italiens) que « les faibles sont de plus en plus faibles ».

Si l'on s'en tient aux « occupés », en revanche, la classe ouvrière italienne est celle qui a le moins payé la crise économique qui secoue le monde capitaliste depuis trois ans. Son pouvoir d'achat a augmenté de 6% en 1977. Mais ces deux ruptures posent des

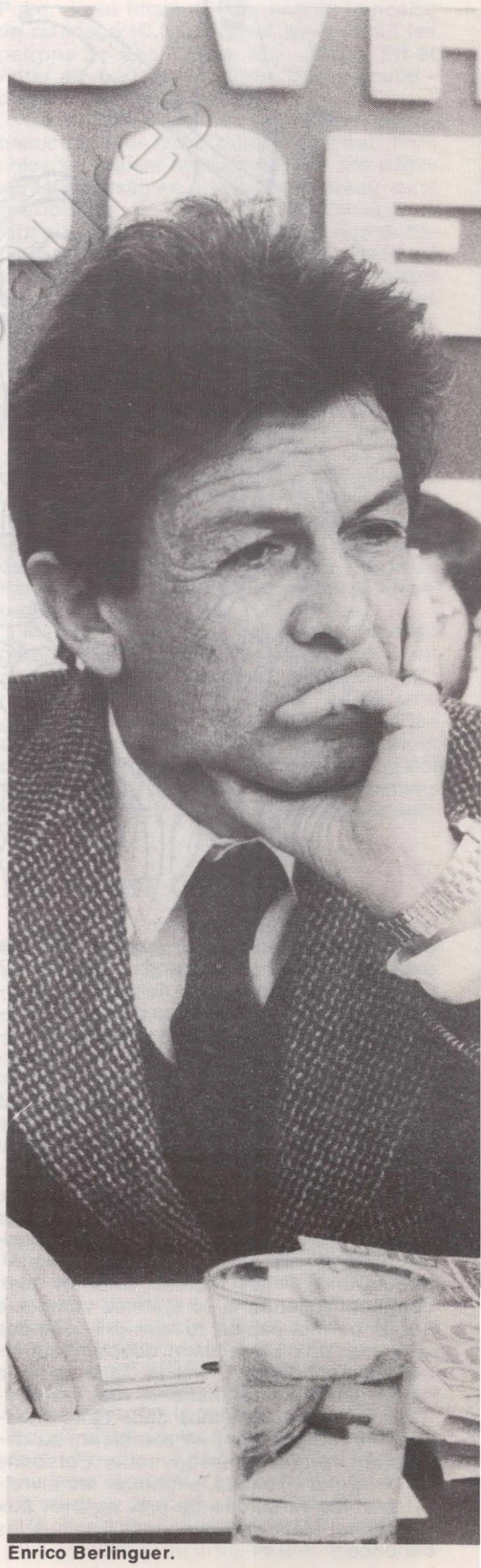

Enrico Berlinguer.



« Indiens métropolitains », à Bologne.



Pendant la campagne pour le divorce.



Manifestation de femmes pour l'avortement.

problèmes politiques précis aux partis de la gauche classique et aux syndicats. Au Sud, beaucoup de défavorisés avaient voté P.c.i. aux dernières élections dans l'espoir d'un changement qui ne vient pas. Les sirènes fascistes ne sont pas assez loin pour que leur chant soit définitivement oublié. Il semble d'ailleurs que, plus ou moins subtilement, la Démocratie chrétienne joue sur ce point. A l'inverse, mais c'est moins contradictoire qu'il n'y paraît, la séparation de la classe ouvrière en deux (et le fort contingent de jeunes et de femmes chez les marginalisés) ouvre d'excellentes « perspectives de travail » à une extrême gauche qui vient de trouver dans les derniers événements une nouvelle raison de se battre.

« Il existe un certain dualisme entre la situation économique et la situation sociale », m'a dit Giorgio Simula, économiste du P.c.i. En effet la production a augmenté de 13 % en 1976, ce qui met l'Italie au premier rang européen. Grâce à une loi sur la fuite des capitaux le déficit de la balance des paiements est limité, même si celui de la balance commerciale est sérieux. Pendant ce temps, l'inflation était de 22 % et les prix de gros augmentaient de 30 %. Situation contradictoire donc qui tient en partie au dynamisme des petites et moyennes entreprises. Elles occupent 90% environ de la main-d'œuvre employée et participent pour 70 % à la production nationale.

Ce secteur s'accommode fort bien d'une crise qui met à sa disposition une importante main-d'œuvre qualifiée qu'elle emploie au noir, souvent à domicile. L'Italie devient le Hong-Kong de l'Europe et ses exportations en matière d'habillement (augmentation de 17 % en 1976) et de chaussures, par exemple, sont très positives. Elles ont des prix concurrentiels et bénéficient d'un label de qualité mondialement reconnu. Mais tout cela ne résout rien en termes d'emploi. Plus grave : les investissements pour 1976 sont restés au niveau 0,5 alors que le pays aurait besoin d'une profonde restructuration. Géographique d'abord (investir dans le Sud), qualitative ensuite : produire ce que l'Italie importe, notamment dans le secteur agro-alimentaire (deuxième poste après le pétrole alors que l'Italie était auto-suffisante en 1950).

Pour l'économiste Claudio Signorile, du P.s.i., « il y a en même temps une croissance du pouvoir d'achat, une diminution de la population active et un rétrécissement de la base productive du pays. Il n'est donc pas suffisant d'investir dans la base productive actuelle au risque d'accroître les ruptures économiques et sociales dont souffre le pays. Il est indispensable de mettre en place une politique qui parallèlement à la lutte contre l'inflation « procède à un développement et à une requalification de la base

→

BAIN DE JOUVENCE OU... NAUFRAGE

économique du pays » — mais pour cela il faudrait parvenir à un accord gouvernemental et « ça c'est une autre affaire ».

Il est toujours plus facile d'aligner des chiffres que de débusquer les idées nouvelles. Pourtant la situation économique et sociale n'explique pas tout en Italie. Il y a un formidable brassage d'idées neuves qui secouent tout l'édifice. La crise est également culturelle, idéologique, et les étudiants ne sont naturellement que la partie la plus visible de l'iceberg, celle qui scintille au soleil des premiers jours du printemps. A la différence de 1968 présentée par certains comme une crise « dans le développement » le mouvement étudiant de 1977 est pour eux une crise « du développement ». En gros c'est certain, mais le diagnostic sur le mouvement ne saurait s'en tenir là. Depuis huit ans, l'Italie a connu deux événements essentiels qui se répercutent sur l'« âme » des jeunes : la victoire de la loi sur le divorce et les premières aventures et mésaventures du « compromis historique ».

La pierre blanche du divorce

La victoire de la loi sur le divorce est plus qu'une cause : une « pierre blanche » sur le chemin de la « libération idéologique de l'Italie ». Elle a montré qu'une majorité d'Italiens étaient capables de secouer la pesanteur de l'institution vaticane et ses prolongements. Le choc a été d'autant plus grand qu'il n'était pas attendu. Dans sa foulée la loi sur l'avortement a été mise en discussion et une série de textes sur la famille ont été adoptés. Ils changent profondément le cadre juridique de l'organisation familiale. Derrière tout cela on retrouve le très puissant et le très « riche » courant féministe italien. Ses rapports avec le mouvement actuel sont triples : d'abord parce que les femmes sont, avec les jeunes et les régions du Mezzogiorno, les plus touchées par la crise de l'emploi. Ensuite parce qu'elles ont radicalement remis en cause les formes d'organisation de la gauche classique. Enfin, et c'est là l'essentiel, là que se retrouve le plus grand nombre, elles ont su mettre en avant ce qu'on appelle en Italie « l'idéologie des besoins ». C'est parce qu'elles ont commencé à se définir à partir du fait qu'elles sont des femmes, à partir de leurs besoins vrais et quotidiens, et non plus à partir d'un discours politique abstrait, a priori, que certaines ont décidé de sortir des organisations traditionnelles pour s'exprimer. C'est pour cela qu'elles ont allumé une mèche qui risque de faire sauter plus d'un vieux bonze.

« L'idéologie des besoins » cela veut dire aussi l'exigence d'une sphère individuelle, d'un espace où l'on a le droit à ses problèmes propres. C'est aussi chez les étudiants la revendication des solutions (présalaires avec échelle mobile, logement gratuit) susceptibles de répondre aux besoins les plus pressants. Voilà pourquoi on les accuse de corporatisme. C'est en fait une question de perspective. Tout dépend du jeu des contradictions internes bien sûr, mais aussi de ce que les forces politiques et syndicales sauront proposer aux jeunes, aux marginalisés.



Manifestation syndicale contre le chômage des jeunes et des femmes.

Cet enchevêtrement de crises de fond est d'autant plus préoccupant qu'il a pour écho une crise de la politique institutionnelle, c'est-à-dire au niveau du gouvernement, du Parlement, des principaux partis politiques italiens. Ce que Bettino Craxi, secrétaire général du P.s.i., m'a expliqué en disant : « La crise naît de la structure et envahit la superstructure... » La D.c., parti « de la majorité relative », ne peut plus gouverner seule. Elle n'a pas la majorité au Parlement. Puisqu'au bloc communistes-socialistes s'ajoutent, sur les grands textes, les radicaux, les députés de Démocratie prolétarienne et une fraction non négligeable des sociaux-démocrates, des républicains et même certains libéraux.

Un enlèvement inquiétant

L'enlèvement du fils de l'ancien secrétaire général du P.s.i. Francisco De Martino soulève depuis huit jours une vive émotion en Italie. De tels enlèvements sont relativement courants mais généralement une demande de rançon est présentée très rapidement par les ravisseurs, qu'ils appartiennent à des groupes d'extrême droite ou d'extrême gauche. Cette fois, c'est le silence et la police ne semble pas disposer du moindre indice. On peut craindre que la vie de Guido De Martino, qui est lui-même secrétaire de la Fédération de Naples du P.s.i., soit en danger.

Le P.c.i. avec son « compromis historique » et le Parti socialiste avec son « alternative » proposent des stratégies qui répondent mal aux problèmes du moment. Parce que la D.c. refuse le compromis historique, parce que la gauche n'est pas majoritaire et que le P.c. estime qu'il ne suffit pas de 51 % des suffrages pour gouverner. C'est dans cette situation impossible que vit le pays depuis le 20 juin. C'est pour cela qu'Andreotti a formé son « gouvernement de l'abstention » qui repose sur la « non-défiance »... Mais ce gouvernement n'a — et c'est bien normal dans de telles circonstances — rien fait. Pendant ce temps la jeunesse explosait.

C'est pour cela que le Parti socialiste vient d'engager des discussions bilatérales avec les autres « partis de l'arc constitutionnel »... Objectif de départ : la constitution d'une « majorité de programme » supposant un accord sur quelques points précis. Mais les choses ne sont pas si simples et les hommes politiques s'adonnent, faute de résoudre la crise, à leur jeu préféré : la subtilité de langage. De la « majorité de programme » que proposaient les socialistes, on est passé à une « entente programmatique » à l'issue des rencontres P.s.-D.c. mais rapidement Aldo Moro a précisé que l'accord se limitait à des « convergences programmatiques ». En un mot la peau de chagrin se rétrécit terriblement. Conclusion de Bettino Craxi au terme de son marathon de trois jours : « Il y a une idée commune, nous recherchons une entente programmatique mais ça ne suffit pas, il faut dégager un accord politique susceptible de guider le pays et de contrôler le programme ».

Quelles sont les difficultés ? D'abord que la D.c. ne veut pas bouger d'un pouce. Moro semble avoir lâché du lest en quelques jours mais pour mieux tenir le P.c. dans cette situation inconfortable où beaucoup pensent qu'il perd en même temps des voix sur la droite et sur la gauche. Mais la principale difficulté est que les syndicats et les partis de gauche ne peuvent plus continuer à collaborer avec la Démocratie chrétienne sous quelque forme que ce soit sans en obtenir des avantages pour les travailleurs. Or, le moindre avantage, en termes économiques ou en termes de pouvoir, ne saurait être accordé par la Démocratie chrétienne puisqu'en fait la moindre réforme remet automatiquement en question les bases de son pouvoir.

L'exemple le plus clair est celui de l'assainissement indispensable des dépenses publiques. Y procéder voudrait dire pour la D.c. créer des tensions à la fois avec ses amis du patronat, avec une partie de la classe moyenne fonctionnarisée qui la soutient, avec la « clientèle » qu'elle entretient sur le dos de tous les Italiens.

Il est difficile d'être en même temps « parti de lutte et parti de gouvernement », comme voudrait l'être le P.c.i. Il traverse donc en ce moment une crise sérieuse. « Beaucoup



Bruno Trentin, sur la Piazza Maggiore, à Bologne.

d'Italiens croient que nous sommes au gouvernement », m'a dit Marco Calamai, rédacteur à « Rinascita », l'hebdomadaire du P.c.i. Or, depuis le 20 juin rien n'a été fait. Arrivé avec des dossiers sérieux, le P.c.i. a fait admettre qu'il était capable de gouverner. C'est souvent pour cela qu'on a voté pour lui. Mais il doit maintenant faire face à une crise de confiance de sa base ouvrière. C'est normal dans un parti devenu « national et populaire », c'est-à-dire « pluriclassiste ». On dit que le nombre de militants des Jeunesses a diminué à Bologne l'année dernière. Et puis, ne nous y trompons pas : la crise des marginalisés a des effets sur les ouvriers employés eux-mêmes. Certains ont beau refuser d'écouter les étudiants, les traiter de fascistes ou craindre qu'ils ne le deviennent, le doute a pénétré dans l'esprit de la plupart des militants, chez beaucoup de dirigeants eux-mêmes. A preuve les très sérieuses discussions qui ont eu lieu lors du dernier Comité central et dont Berlinguer a tiré les conclusions quelques jours plus tard dans un article où il a souligné que les choses ne pouvaient rester en l'état.

« Le Parti communiste n'est plus assez révolutionnaire », dit-on souvent. C'est certain et ça n'est pas si simple. De multiples contradictions le traversent et s'y expriment. Je n'ai pas personnellement le sentiment qu'aujourd'hui le « compromis historique » — compris comme l'impossibilité pour la gauche de gouverner seule l'Italie — soit fondamentalement remis en question. Tout au plus, comme me l'a dit Craxi, « navigue-t-il en haute mer ». La question de fond n'est pas là. Enrico Berlinguer a eu le mérite de faire comprendre aux travailleurs italiens que des changements profonds étaient impossibles sans qu'ils s'accompagnent de sacrifice. C'est évident et, en tout cas, jusqu'à la récente contestation étudiante la grande masse ouvrière l'acceptait. Surtout les non-chômeurs, bien sûr. La seule question que tout le monde se pose aujourd'hui, à laquelle personne ne répond est : « Des sacrifices d'accord, mais pour quoi faire ? » En d'autres termes, puisque le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent est assuré les deux points clés sont : la suppression de la rupture entre les marginalisés et les autres, l'accession de tous à de nouveaux « pouvoirs » effectifs qu'ils n'ont pas. Nous pouvons mesurer à ce niveau combien le fossé est profond entre les aspirations de la base et l'enjeu des négociations au sommet.

Rôle et responsabilités des syndicats

Restent les syndicats. Pour Claudio Signorile, du P.s.i., comme pour beaucoup d'autres, ils sont plus que jamais « l'unique élément de stabilisation sociale du pays puisque le gouvernement n'a pas la majorité et que la gauche n'a pas de débouché institutionnel à proposer. Les syndicalistes en sont conscients et... inquiets ».

En termes d'action, l'objectif des syndicats est évidemment de regagner de la crédibilité auprès des militants inquiets, d'éviter que ne se creuse le fossé entre marginaux et occupés, entre Nord et Sud, obtenir des réponses à quelques questions urgentes en termes économiques et sociaux. « Le gouvernement est de plus en plus difficile à soutenir, dit Trentin. Mais si nous savons sur quels point essentiels nous voulons des résultats, nous n'avons pas encore débouché sur un projet alternatif, car dix revendications ne font pas un projet. « Les points les plus importants sont : blocage de l'inflation sans toucher aux revenus des plus pauvres, politique fiscale plus juste (75 % des revenus de l'Etat sont fournis par l'impôt indirect), nouveau pouvoir fiscal aux entités régionales, politique sélective du crédit pour favoriser les reconversions industrielles. Ce à quoi les syndicats ajoutent un programme dans le domaine agro-alimentaire, dans celui de l'énergie et dans celui des travaux publics et des services du Sud.

Les syndicats viennent d'affronter le gouvernement Andreotti qui se servait du Fonds monétaire international (F.m.i.) pour essayer de faire passer des mesures antipopulaires. Un accord récent entre les syndicats et la Confindustria, « comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme » reconnaissent les patrons, avait marqué un recul des syndicats et le renoncement à certains droits considérés comme acquis. « Nous ne pouvons pas aller plus loin » disait-on à la fédération unitaire C.i.s.l.-C.g.l.-U.i.l. Notamment sur deux points d'une loi bloquée au Parlement portant sur la pénalisation des entreprises qui cèdent trop aux revendications ouvrières et sur d'éventuelles limites à l'échelle mobile. Si les partis de la gauche avaient eu la tentation de céder sur ces points l'affrontement direct entre les syndicats et le gouvernement aurait été inévitable. Mais un accord a été signé impliquant quelques concessions du côté des syndicats contre le retrait des deux mesures jugées par eux inacceptables.

« Avant » et pas « après »

La situation italienne est bien trop compliquée pour qu'il soit possible de se livrer au jeu des pronostics. Elle est arrivée à une espèce de blocage institutionnel où la maturation des luttes de classes pose des problèmes concernant véritablement l'ensemble de l'équilibre social. Mais cela appelle deux réflexions, liées l'une à l'autre, autour du « compromis historique » et de la transition pacifique au socialisme qui sont le centre de la problématique d'aujourd'hui. L'esprit du « compromis historique » a peut-être pour vertu essentielle un aspect dont on parle peu : stratégie progressive « pour porter à la direction du pays l'ensemble des classes travailleuses» (un dirigeant m'a dit que parler de « prise du pouvoir » faisait trop penser à l'assaut du Palais d'hiver), il reste toujours articulé sur la situation sociale économique et politique en mouvement sans jamais tomber dans les risques du « tout ou rien ». Il n'est pas sûr que le P.c.i. saura profiter de la crise actuelle pour avancer mais au moins il en aura eu l'occasion. Deuxième réflexion : cette articulation sur le réel en mouvement et le rapprochement progressif vers le pouvoir a pour effet que les contradictions que l'on constate d'habitude (Chili, Portugal) « après » l'arrivée de la gauche au gouvernement par des moyens pacifiques commencent ici à se manifester « avant ». Je pense par exemple à l'explosion d'espoir-déception qui en résulte. Ce qui permet, si l'on trouve une réponse, d'avancer en dépit des crises. Mais il peut très bien arriver qu'en Italie tout ait été consommé avant même la victoire.

C'est le capitalisme et le système D.c. qui sont en crise. Les forces de gauche ont contribué décisivement à les amener à cette situation. Les contradictions existent à l'intérieur du mouvement, comme dans tout processus vivant. La gauche italienne, des socialistes aux extra-parlementaires, vit une phase d'adaptation. « Nous avons déclenché des contradictions positives », dit Bruno Trentin. Il faut maintenant les dépasser. Cette situation n'est-elle pas en définitive la preuve de la force et de la vigueur de la gauche italienne ? Une gauche qui impressionne autant par sa puissance que par sa capacité de réflexion et de critique de ses propres actions.

FRANCIS PISANI



changer la vie quotidienne

RACISME QUOTIDIEN

La Haute-Savoie semble jalouse des tristes lauriers de régions plus méridionales : les agressions racistes se sont multipliées entre Annecy, Cluses et Chambéry (17 ratonnades ont été perpétrées en deux ans dans cette seule ville) sans que leurs auteurs soient inquiétés ou que les enquêtes débouchent sur autre chose qu'un non-lieu. Aussi est-ce presque une surprise que trois condamnations aient été prononcées l'autre jour par le tribunal correctionnel de Bonneville contre plusieurs individus qui avaient ratonné l'an dernier trois personnes, dont un Tunisien qu'il a fallu trépaner et qui est devenu presque aveugle. Si l'affaire a eu des suites, c'est que, parmi les agressés, il y avait un Français — nommé Dupont... — que les ratonneurs avaient « pris pour un Arabe, dans l'obscurité » ! Fort sans doute de cette excellente excuse, deux des condamnés ont bénéficié d'un sursis, cependant que les trois autres membres de la bande n'étaient pas inquiétés.

DE 8 A 20 ANS

Pour tous les jeunes de 8 à 20 ans, l'Association pour l'action et la recherche éducative et communautaire (23, rue Saint-Gervais, 76000 Rouen) organise des camps de vacances dans diverses régions de France en juillet et en août pour 1 100 F tout compris. Au programme : découverte du pays, randonnées, participation à la vie des haras, cheval, canoë, spéléologie.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron
21, avenue F. Drouet
02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
Tél. : (23) 82.01.97

LES STATUES MEURENT AUSSI

Dans le bataillon restreint des « passés à la postérité », il y a aussi des privilégiés. Exemple : la statue du maréchal Ney située au métro Port-Royal, à Paris, va être remise à neuf par une entreprise privée. Elle avait déjà bénéficié de ces soins il y a cinq ans mais son voisin à 20 mètres de là Francis Garnier, qui prépara l'installation de la France au Tonkin, garde sa crasse depuis des lustres...

LA POLITIQUE ET LES HOMOSEXUELS

Donner la parole aux homosexuels : le Groupe de libération homosexuel, politique et quotidien anime une semaine sur ce sujet tabou au cinéma Olympic (14e arrondissement de Paris) avec, du 20 au 26 avril, des films, une exposition et des débats, tous les soirs, sur le thème de la place des homosexuels dans la lutte politique.

ALERTE AUX GAZ

L'Union fédérale des consommateurs appelle au boycottage des aérosols. En plus des risques d'accidents (explosion, inflammabilité), les aérosols ne sont en effet pas dépourvus de toxicité. « Les aérosols sont l'une des principales sources de pollution domestique », affirme le Pr Chrétien, spécialiste des voies respiratoires. Autre danger : le fréon, gaz propulseur fréquemment employé, provoque la destruction de l'ozone de la stratosphère — aux Etats-Unis, la vente de ce type d'aérosols vient d'être interdite dans plusieurs Etats... Enfin, les aérosols ont également l'inconvénient du gaspillage. Ce genre d'emballage ne peut contenir que 30% de produits actifs, mais est à l'origine de 300 000 tonnes de déchets métalliques par an...

LA LEGALITE NUCLEAIRE

A Flamanville, dans la Manche, le chantier de la future centrale nucléaire est toujours sous la protection de gendarmes mobiles : les travaux de désenrochement continuent, empêchant souvent les agriculteurs d'avoir accès à leurs champs. Mais, comme vient de le rappeler le nouveau maire socialiste de Cherbourg, Louis Darinot, les études d'impact écologique ne sont pas terminées, le tracé des couloirs de lignes pas encore rendu public et le décret nécessaire à l'ouverture du chantier pas encore sorti ... Où est la légalité ?

UN GESTE POUR LES HANDICAPES

Les handicapés ont bien du mal à être des voyageurs comme les autres. Pour les y aider, l'Aéroport de Paris vient d'éditer un guide qui les renseigne sur tous les services à leur disposition à Orly et à Roissy. Une initiative que la S.n.c.f. et la R.a.t.p. feraient bien d'imiter.

COLAS A MORTAGNE

La base nautique de Mortagne (Charente-Maritime) organise un mini-Salon de la voile du 15 au 17 avril avec l'aide d'Alain Colas. Deux croisières d'une journée sont prévues dimanche, l'une autour de l'île d'Oléron à bord du « Club Méditerranée » piloté par Colas, l'autre sur la Gironde jusqu'à Bordeaux avec déjeuner gastronomique (tél : (46) 90.64.13).

DE BRIC ET DE TROC

Pour oublier la dictature de l'étalon-fric, les foires du troc se multiplient. La prochaine aura lieu place Saint-Sulpice à Paris les 23 et 24 avril, organisée par « Les amis du sixième ». Une seule interdiction : vendre.

CHATENAY DONNE L'EXEMPLE

La démocratie municipale, c'est possible. Ainsi, les élus d'union de la gauche de Châtenay-Malabry, dans la banlieue parisienne, ont accepté plusieurs propositions du Gam local : les associations de la ville auront la responsabilité d'une grande partie du bulletin d'information municipal ; des commissions extra-municipales vont être créées, qui se prononceront sur le projet de budget et sur toutes les décisions concernant le cadre de vie.

LA B.D. A CLICHY

Des kilomètres de bandes dessinées, au Quatrième Festival de la « B.d. » d'expression française, à Clichy, les 23 et 24 avril prochains (à la Maison du peuple). Organisé par la Fédération Léo-Lagrange, le festival réunira des auteurs, des tables rondes, autour d'une exposition et de montages audio-visuels. En prime, chacun pourra apposer sa griffe à une grande fresque.

LYCEENS ANTI-ATOME

Les comités lycéens antinucléaires organisent des assises nationales samedi et dimanche à Sennecy-le-Grand (Saône-et-Loire). Leurs buts : organiser un mouvement à l'échelle nationale et définir des moyens d'action contre l'information à sens unique qu'E.d.f. divulgue généreusement dans les lycées.

LYON QUI BOUGE

Pendant quinze jours, un groupe de jeunes chevelus de Lyon-Perrache se réunit pour réfléchir : comment faire voir le quartier autrement, comment y faire prendre en main par les gens la vie quotidienne ? Du 19 avril au 1er mai, des tas d'idées seront agitées, dans des débats du genre « Les états généraux de la nouvelle presse ». Pour avoir le menu : Florent Dessus, 68 bis, rue du Repos, 69007 Lyon.

Espagne

DES OMBRES DEMEURENT

Après 39 ans de clandestinité, après un an de tension et de flottement, de coups de théâtre comme la conférence de presse surprise de Santiago Carrillo, sa détention, puis sa libération, le sommet eurocommuniste de Madrid, le Parti communiste d'Espagne a finalement été légalisé samedi dernier. Ce fait, déjà historique en soi, prend une signification encore plus grande quand on sait qu'il intervient deux jours après un autre événement d'égale importance : la dissolution par décret-loi du Mouvement national, le parti fasciste unique.

Ce que le gouvernement de la « réforme », et notamment Adolfo Suarez, essaie de faire apparaître comme son propre triomphe, est surtout une série de concessions à la pression des masses et de l'opposition démocratique sans lesquelles il n'est pas sûr que la réforme « à petits pas » aurait pu se frayer un chemin aussi rapidement.

La légalisation du P.c.e. a été saluée par toute l'opposition démocratique comme une victoire et un nouveau pas vers la légalisation de tous les partis démocratiques et l'instauration de réelles libertés démocratiques en Espagne. Dans la nuit de samedi, les rues de Madrid se sont remplies de militants communistes brandissant des drapeaux rouges et fêtant la légalisation de leur parti.

Une fois reconnus le P.c.e. et le Psoe, le panorama électoral devient plus clair. Le Psoe, qui regroupe sous son sigle Convergence socialiste, le Parti socialiste de Catalogne et le P.s. galicien, apparaît comme la force socialiste la plus cohérente et sans doute majoritaire dans le pays. L'unité ou même l'alliance électorale avec le P.s.p. de Tierno Galvan ne s'est pas encore faite.

Le Parti communiste se présente seul, à ses risques et périls. Les communistes tiennent à se compter pour savoir ce qu'ils représentent réellement aujourd'hui en Espagne après 40 ans de clandestinité et d'exil.

L'extrême gauche a annoncé deux alliances : Le Front démocratique, composé par le Parti du Travail et le Parti communiste d'unification ; et la plate-forme de l'unité populaire composée du Mouvement communiste, du Mouvement socialiste et des Indépendants. L'O.r.t. (Organisation révolutionnaire des travailleurs) et la Ligue communiste révolutionnaire hésitent encore à participer à ces fronts électoraux.

Les aléas du « bunker »

Tandis que le « bunker » franquiste s'est soudé dans un Front national derrière Blas Piñar, Fraga Iribarne et Lopez Rodo ont réuni dans une Alliance populaire divers partis formés hâtivement par la droite franquiste. Les forces les plus conservatrices de la Démocratie chrétienne se sont regroupées dans le Centre démocratique autour d'Alvarez Miranda, tandis que les sociaux-démocrates de Fernandez Ordonez cherchent à mettre sur pied des alliances avec d'autres « libéraux » comme l'Alliance libérale.

Les Démocrates chrétiens les plus proches de la gauche ont formé l'Equipe démocrate-chrétienne, avec à sa tête Ruiz Gimenez, alors que la discussion avec le Centre démocratique se poursuit toujours. Enfin, l'Union électorale de centre-gauche regroupe les socialistes « historiques » de Murillo — c'est-à-dire ceux qui ont quitté le Psoe de Gonzalez — et les sociaux-démocrates de Cantarero. Ainsi le complexe panorama politique espagnol se décante peu à peu dans de possibles alliances électorales.

A Madrid, le champagne coule à flots pour célébrer la légalisation du P.c.e. et la prochaine arrivée dans la capitale de la légendaire Pasionaria, Dolores Ibarruri, qui depuis Moscou assure que « ses valises sont prêtes » et qu'elle attend le visa qui lui permettra de mettre fin à 40 années d'exil.

Fête basque

Pendant ce temps, au Pays basque, la célébration de « Aberri Eguna » (fête de la patrie basque) a donné lieu cette année à une gigantesque mobilisation populaire. Des milliers de personnes s'étaient retrouvées la semaine passée à Vitoria pour cette fête patriotique. Si bien que le gouvernement l'avait interdite. C'était ne pas tenir compte de la présence de ces milliers de manifestants qui agitaient les « ikurrinas » (drapeaux basques) à travers les rues de la capitale de la province de l'Alava. Il y eut quelques affrontements avec la police et un blessé grave à mettre au bilan de la fête basque qui se transforma, comme on pouvait le prévoir, en une impressionnante manifestation de masse.

Le pays bouillonne et à Madrid, au 44 de la rue de Alcala, le joug et les flèches, emblême des phalangistes, ont été retirés de la façade de l'immeuble où était installé le local du Mouvement national. Mais le symbole est resté si longtemps fixé sur le mur que sa trace dans la poussière semble indélébile. Pour l'effacer définitivement, il n'est pas nécessaire de gratter les murs : il suffit de les peindre aux couleurs du socialisme.

MIGUEL GARCIA



Au 44 de la rue de Alcala à Madrid, l'ombre gravée dans la poussière de l'emblème fasciste.



Dolores Ibarruri et Santiago Carrillo.

JACQUES REVE-VERT

par Jean-Paul Liégeois

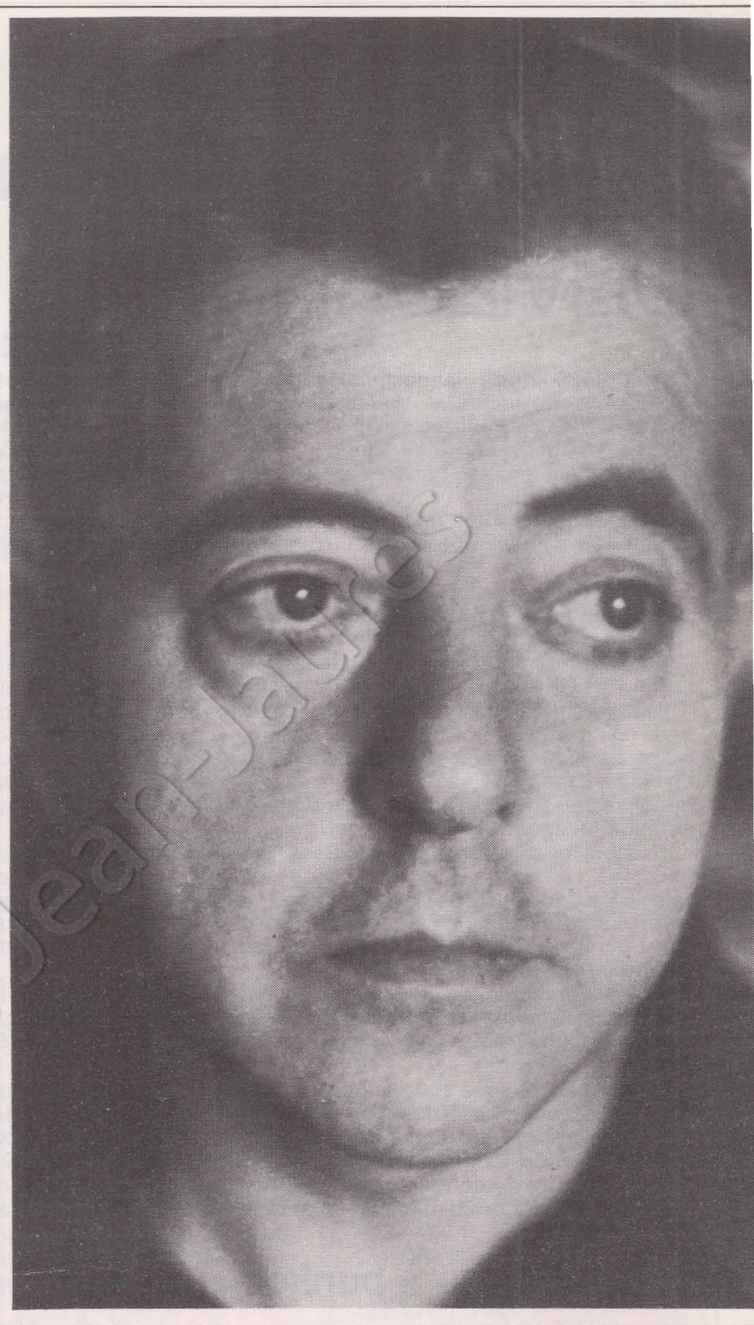

Bonjour Jacques,

Aujourd'hui c'est mardi. Hier c'était lundi. Et tu en as profité pour t'éclipser. Comme l'âne de ton conte, tu as claqué des sabots et tu t'es envolé. Tu as fait le Jacques une fois encore. Et ça a fait du bruit. Toute la presse en parle. Je l'ai lue ce matin dans le train, en rentrant à Paris. Ils jouent tous à « Jacques-a-dit », mais n'ont manifestement jamais fait attention à ce que tu racontes. Quelles âneries ! Quelles conneries ! Toi aussi tu adores lire la presse le matin. Tu fais cela depuis des années, tu découpes, tu soulignes et tu dis : « Tu vois dans les journaux cons il y a parfois des choses bien et dans les journaux bien il y a parfois des choses cons ». Et tu ajoutes : « C'est marrant, non ? » Ce matin je dois te dire que j'ai trouvé ça drôle et triste à la fois.

Drôle, l'article de « l'Aurore » qui dit avec chaleur ce que certains voudraient ne pas entendre et laisse entendre ce que d'autres voudraient bien taire. Mais pas drôle du tout, même triste à mourir, le papier de « l'Huma » qui cherche des poux dans ta tête qui n'est plus là : il te décortique comme une crevette, te prend avec des pincettes et te met en bocal avec une belle étiquette : « accessible à un large public ». Enveloppé le Prévert ! Bien rangé dans le rayon du patrimoine ! Dodo parmi les grands poètes. Repos éternel dans le Lagarde et Michard. Mais pas un mot sur tes textes du Front populaire, sur le Groupe Octobre. Pas une allusion à tes poèmes sur le Vietnam, sur Mai 68 ou sur Angela Davis. Des fois que ça fasse de l'ombre à Aragon ! Je te vois te marrer : « Dis donc, ils n'ont pas l'air de savoir que c'est Paul Vaillant-Couturier, alors directeur de « l'Humanité », qui m'a envoyé Bubu pour que j'écrive des spectacles pour le Groupe Octobre, des spectacles qui ont tourné dans toutes les usines en grève de 34 à 36. Et avec l'aide de la C.g.t. ! Ils ont même l'air d'avoir oublié qu'avec le Groupe on est allés à Moscou en 33 et que là-bas, sous Staline, on a eu un prix. Tu trouves pas ça formidable, toi ? » Non, Jacques. Ils n'ont même pas eu l'astuce de reprendre les mots fraternels de notre doux Jean Wiener. Moi, je trouve ça épouvantable, pas formidable. Je trouve ça con. Con à en chialer.

Je devrais m'en foutre autant que toi. Mais je ne peux pas. Je ne veux pas manger de ce pain-là. Je ne veux pas régler de comptes non plus. Je voudrais dire autre chose, tout simplement. Car figure-toi qu'on me l'a demandé. Eh oui ! je suis journaliste. Tu as toujours trouvé ça amusant. J'en ai souvent ri avec toi. Mais aujourd'hui je ris jaune. Au journal, donc, ils m'ont demandé de faire mon boulot. De parler de toi. Qu'est-ce que tu veux que j'écrive ? Que j'entonne « Nous n'irons plus au bois » ? Que je fasse le malin et que je cache ma peine ? Disparu, Prévert. Pour tous les autres journalistes, ce n'est peut-être qu'un fait divers tombé en plein printemps : ils crayonnent ta silhouette comme pour un avis de recherche, ils dressent le portrait en pied d'un homme de lettres qu'ils n'ont jamais rencontré. Moi je ne peux parler que d'un homme de la vie que j'ai côtoyé, qui ne m'a pas faussé compagnie, mais m'a bel et bien quitté. Alors qu'est-ce que je peux faire ?

« Raconte pas ta vie ». D'accord. Mais qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre, Jacques ? Dans les journaux de ce matin ils ont écrit que, selon eux, Prévert « avait peu d'amis ». Comment me taire, moi qui ai vu toujours ta maison pleine, Cité Véron comme à Omonville ? Pleine d'Antonio, le peintre de Milan. Pleine de Gérard et de Florence, les peintres de l'avenue Junot. Pleine de Trau et de Nane. Pleine d'Armelle. Pleine de l'autre Gérard, celui de Goury. Pleine de tes amis partis mais avec qui tu vivais encore : Benjamin Péret, Yves Tanguy, Robert Desnos, Paul Eluard. Pleine de Boris Vian qui est toujours là à travers Ursula et ses chats. Pleine de copains inconnus qui passaient de temps à autre. Pleine de Pierrot Prévert, car ton frère est ton ami de toujours. Pleine de Paul Grimault et de vos films à tous les deux. Pleine d'enfants, d'oiseaux, de peintures et de photos. Pleine d'Izis et de Robert Doisneau, tes complices photographes. Pleine du Picasso qui t'avait tiré le portrait et s'en amusait manifestement tous les jours. Pleine de chanteuses à qui tu donnais tes chansons. Pleine de Crolla et de Maroto qui arrivaient avec leurs musiques folles et leurs guitares ensoleillées pour faire danser tes textes. Pleine de Marcel Duhamel dont les livres faisaient des piles noires le long de tes murs blancs. Pleine de photos du Pape qui était là sans le savoir, sa tiare chapeautant une belle tête de colombe en albâtre. Pleine d'Alexandre Calder qui volait dans les pièces par mobile interposé. Pleine d'hommes et de femmes venus de tous les bouts du monde avec leurs têtes de toutes les couleurs. Pleine du soleil de Saint-Paul-de-Vence que tu as longtemps partagé avec Yves et Simone. Pleine du Brassaï aux yeux fureteurs,qui se baladait partout avec un petit morceau de papier dans la tête où il notait toutes tes facéties. Pleine du bruit et du sang de tous les gens malheureux qui laissaient parfois des traces de mots sur ta table de chêne et tes grandes feuilles de papier. Pleine de la voix de Nadine qui

Fête

Dans les grandes eaux de ma mère
Je suis né en hiver
Une nuit de février
Des mois avant
En plein printemps
Il y a eu
Un feu d'artifice entre mes parents
C'était le soleil de la vie
Et moi déjà j'étais dedans
Ils m'ont versé le sang dans le corps
C'était le vin d'une source
Et pas celui d'une cave

Et moi aussi un jour
Comme eux je m'en irai.

Jacques Prévert

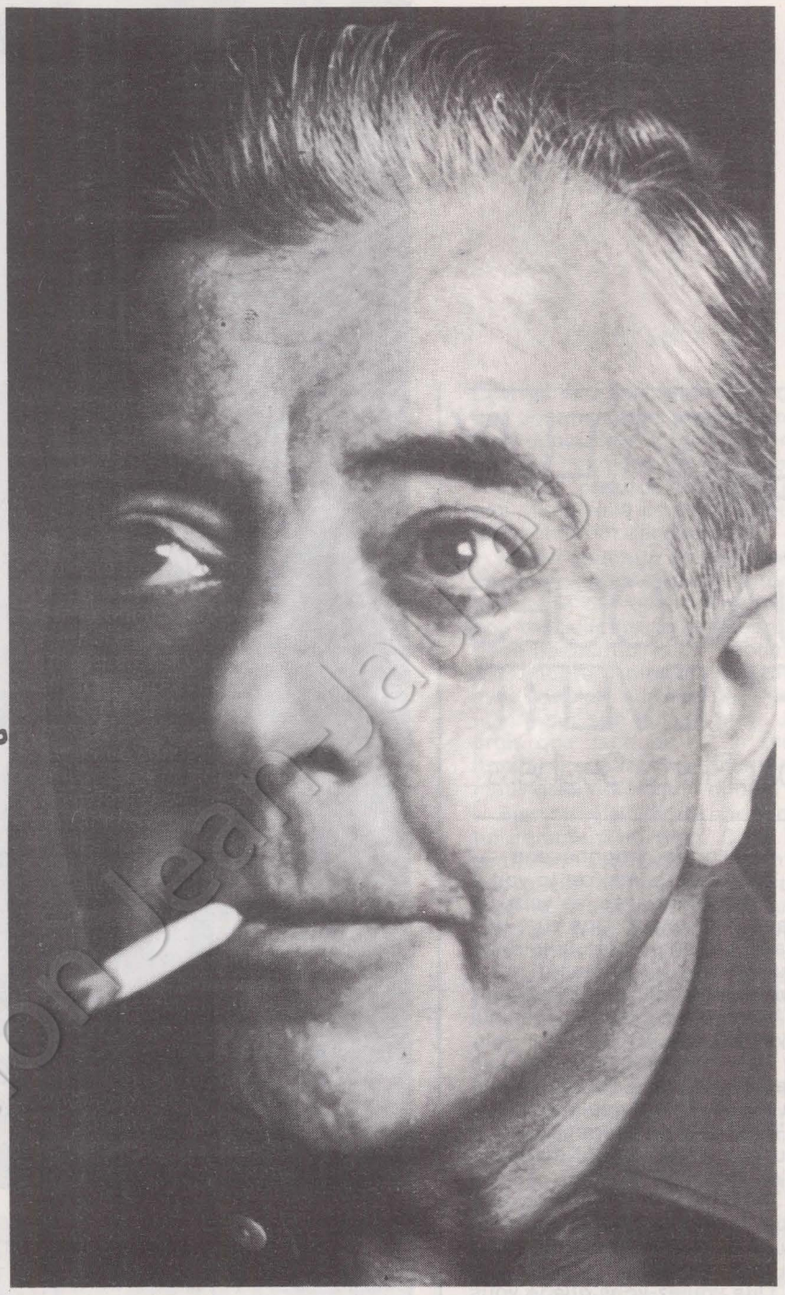

dit si bien tes poèmes et de celle de sa mère avec qui tu jouais à l'école avant qu'elle ne mette ton « Opéra de la lune » en musique. Pleine de ces coups de fil incessants auxquels tu répondais souvent : « Allô, ici l'abbé Prévert, Dieu vous écoute ». Pleine des prières parodiées de ton tonton curé, car il y a bien eu un abbé Prévert dans la famille ! Toujours pleine à craquer ta maison, croûlante d'amitié, de pitreries et de tendresse. Tu ne crois pas, Jacques, que je devrais le dire dans mon papier ?

Tu ne penses pas que je devrais écrire beaucoup d'autres choses ? Par exemple que les livres donnés par toi à tes amis sont presque tous dédicacés par Jacques Rêve-Vert. Par exemple que tu te mettais subitement, au beau milieu d'une conversation sérieuse, à faire le clown, à te planter devant Janine et à grimacer : « Qu'est-ce que j'ai l'air sournois, hein ? » Moi, j'aurais bien envie de parler de tout ça, de citer des noms, des lieux et des événements qui disent à quoi ça rimait l'amitié avec toi. Qui avouent tout ce que tes amis te doivent. Car tu nous a enrichis, Jacques. Ne fais pas le modeste. Tu le sais.

Raymond Bussières te l'a dit pour nous tous : « Je suis bien content de t'avoir rencontré ». Roger Blin me l'a dit un soir : « Jacques nous a appris l'insolence, nous en avions besoin ». A tous ceux qui t'aiment et que tu aimes, tu n'a cessé d'inoculer le goût de la liberté et de la gentillesse. Mais aussi le mépris de la bêtise et de la connerie. On est assez contents d'avoir été empoisonnés ! Moi, tu m'as donné tellement ! Je ne vais pas faire l'inventaire. Mais je dois bien l'avouer, grâce à toi, j'ai connu Saint-Paul-de-Vence avant même d'y mettre les pieds. Grâce à toi, je me souviens de ces réunions du groupe surréaliste dans un café de la place Blanche... auxquelles je n'ai jamais assisté. Je connais par cœur la maison de la rue du Château où Aragon se croyait révolutionnaire parce qu'il accrochait le Christ en or aux chasses d'eau. Je me suis baladé avec Braque à Varengeville et avec Picasso à Antibes sans les avoir jamais rencontrés. J'ai entendu Gréco chanter « Les feuilles mortes » dans une cave de Saint-Germain-des-Prés alors que je n'étais pas né. J'ai parcouru les rues de Paris le 6 février 1934 alors que mon père, âgé à peine de 18 ans, se trouvait bidasse dans le bled à 200 kilomètres de Tunis, traquant les partisans de Bourguiba, obligé de le faire par des officiers sûrs de bien représenter la France. Tu vois, Jacques, ce que je te dois d'abord, c'est une mémoire que je n'aurais jamais eue sans toi. Cela, je crois bien qu'il faut que je l'écrive.

Et puis je dirai nos parties de rigolade quand tu mettais tes bouquins sur la tranche sur le plancher et que tu me disais : « Tu vois, mes livres marchent ». Je dirai aussi le thé fumé et le « schweppes » au poivre. Et les tartes aux poireaux de Janine. Et ses confitures à la rhubarbe. Et la tempête sur la Manche face au Nez-de-Jobourg. Et nos visites joyeuses dans les églises des villages autour d'Auderville. Et nos courses bras-dessus bras-dessous dans les sentiers des falaises de La Hague ; quand Janine disait : « Jean-Paul, ne fais pas courir Jacquot, il n'a plus vingt ans ». Si, Jacques tu as toujours eu vingt ans. Tu auras toujours vingt ans. Et c'est bien pour cela que tu vas nous manquer. Terriblement.

Il est terrible le petit bruit qu'a fait ton nom sur les téléscripteurs dans la nuit d'hier à aujourd'hui.

Je ne t'écrirai plus. Je t'embrasse, Jacques, affectueusement.

Jean-Paul

© Fondation Jean Jaurès

LES YEUX DE JACQUES PREVERT

par Pierre Seghers

Il nous a donné son regard : la vie, on la voit à présent avec les yeux de Jacques Prévert. Une rue, une banlieue, un enfant qui joue ou qui pleure, un chômeur, c'est lui, qui nous dit, sans avoir l'air : « Vous voyez, c'est vous, qui avez fait ça... »

Une femme qui chante, un canal, une place, Paris le jour et la nuit à Paris, quelque chose d'indéfinissable comme le goût du bon vin et le goût du soleil, c'est encore Prévert.

Il est partout où la tendresse sourit, l'insolence relève le défi, où la confiance renaît en dépit du temps.

Que voulez-vous que je vous dise ? Après Paul Eluard, qui était mon ami, il est bien mieux qu'un poète : le meilleur homme que je connaisse.

SALUTATIONS

par Raymond Queneau

Avec des vers avec des chansons
Jacques Prévert fait la chasse
la chasse à la baleine
la chasse à l'échanson
la chasse au capitaine
la chasse au capiston
la chasse à l'archevêque
la chasse au cureton
la chasse à l'archicheik
la chasse à l'archidon
la chasse au dîner de têtes
la chasse au sac de son
la chasse au juge instruit
au juge d'instruction
et tout ça sans façons
simplement avec des vers
des vers et des chansons
il sait de plus aller à la pêche
à la pêche à la lune
[souriante
à la pêche au soleil bon
[enfant
à la pêche aux rêves
à la pêche aux vieilles
à la pêche à toutes les
[couleurs
à la pêche sur la mer
[hospitalière
à la pêche sur les prés verts
à la pêche au bonheur
devant les verts pâturages
plus personne n'est de faction
Jacques Prévert
[salutations.





Original et « collage » de Prévert.

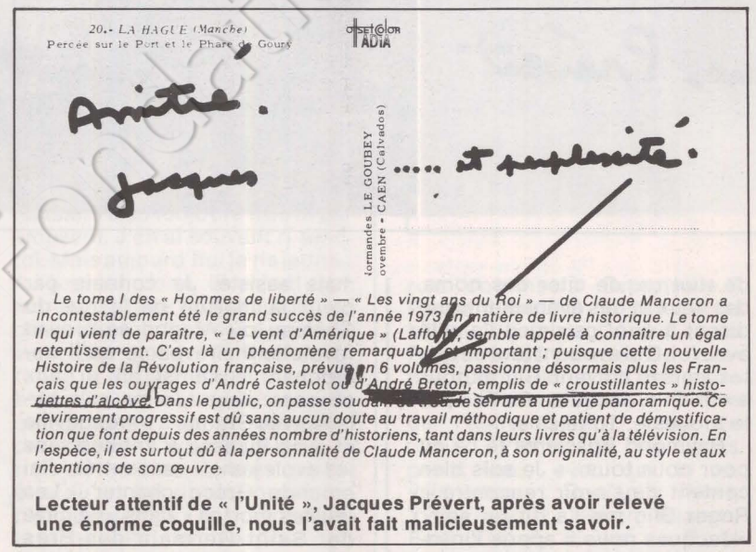

20.- LA HAGUE (Manche)
Percée sur le Port et le Phare de Goury

OFFSET COLOR
TADIA

Amitié.
Jacques

.... et supplémentaire.

Commandes LE GOUBEY
Novembre - CAEN (Calvados)

Le tome I des « Hommes de liberté » — « Les vingt ans du Roi » — de Claude Manceron a incontestablement été le grand succès de l'année 1973 en matière de livre historique. Le tome II qui vient de paraître, « Le vent d'Amérique » (Laffont), semble appelé à connaître un égal retentissement. C'est là un phénomène remarquable et important ; puisque cette nouvelle Histoire de la Révolution française, prévue en 6 volumes, passionne désormais plus les Français que les ouvrages d'André Castelot ou d'André Breton, emplis de « croustillantes » historiettes d'alcôve. Dans le public, on passe soudain de la clé de serrure à une vue panoramique. Ce revirement progressif est dû sans aucun doute au travail méthodique et patient de démystification que font depuis des années nombre d'historiens, tant dans leurs livres qu'à la télévision. En l'espèce, il est surtout dû à la personnalité de Claude Manceron, à son originalité, au style et aux intentions de son œuvre.

Lecteur attentif de « l'Unité », Jacques Prévert, après avoir relevé une énorme coquille, nous l'avait fait malicieusement savoir.



JACQUES JE T'AIME

par Jean Wiener

Bien sûr que c'est un poète merveilleux...

Bien sûr qu'il parle de tout — de l'amour, de la misère, de la vie, quoi — mieux que personne, parce que son talent immense est accessible, humain, parce que son comique est presque toujours dramatique, parce que son impertinence sans limites est effective et qu'elle sonne comme la vérité...

Bien sûr qu'il a un style inimitable, à cause de son œil terrible et de son cœur...

Bien sûr qu'il a écrit des poèmes qu'on apprendra encore aux écoliers dans cent ans...

Bien sûr que son infinie tendresse, qui est partout, dans son œuvre, même dessous ses violences, entre en nous, profondément, et nous éclaire... Tout cela est vrai, et peut-être n'était-ce pas utile de le redire.

Mais ce que l'on n'a pas assez dit, sans doute, c'est le courage de cet homme : il n'y a pas à ma connaissance un seul écrivain, un seul révolutionnaire qui ait osé écrire ce qu'il a écrit, et depuis toujours, car il y a quarante

ans déjà, il a proclamé ce qu'il pensait de l'inégalité, de l'injustice, de la « connerie » de l'organisation humaine ; il a ridiculisé, insulté et on l'a lu, et personne n'a vraiment protesté, parce qu'il disait vrai, parce que, dès ses débuts, en dessous de ses écrits, on avait perçu sa persévérance, dans la révolte, son honnêteté formelle et la dignité de sa vie, qui l'avaient rendu indiscutable...

Il aura été, avant tout, un témoin féroce et tendre, un avocat de génie qui, de son coin, sans faiblesses jamais, sans concession aucune, aura crié, gueulé comme personne l'amour du monde, du vrai monde...

Jacques, je t'aime parce que tu es Jacques Prévert et je t'admire, sans restrictions, pour la pureté, pour la grandeur de ton œuvre.

(Texte paru le 29 janvier 1975 dans « Pariscop » à l'occasion du « Mois Prévert » organisé au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis).

JACQUES OU LA SEDUCTION

par Pierre Brasseur

On ne m'avait jamais demandé de parler de Jacques Prévert, sinon de rappeler ma rencontre avec lui. Mais en réfléchissant, je pense qu'on ne demande pas souvent à un homme de parler de sa mère, de la juger, de la décrire. Cela ne veut pas dire que je compare Jacques à une famille et encore moins à une mère. Cela veut dire que c'est un personnage qui fait partie de mon enfance.

On ne demande pas à un chien de parler de son maître, de dire ce qu'il lui reproche, d'expliquer pourquoi il le suit et pourquoi il est bien avec lui.





Avec sa femme.

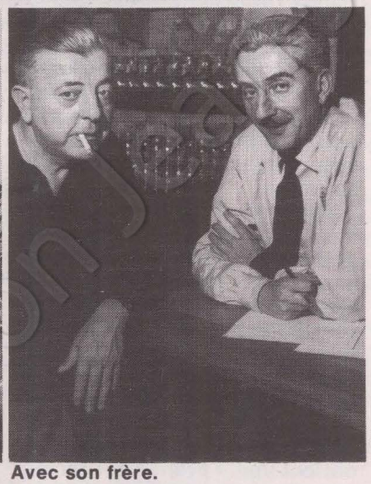

Avec son frère.

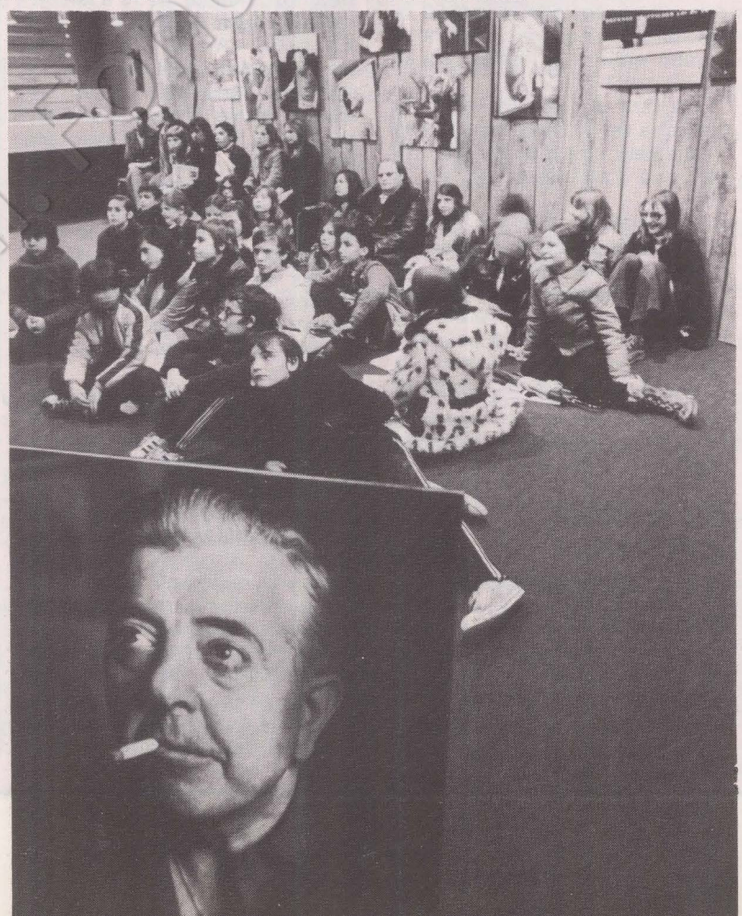

Avec les enfants des écoles de Saint-Denis.

Cela ne veut pas dire non plus que Jacques était mon maître. Mais depuis le jour où je l'ai rencontré, j'ai aimé le regarder, l'écouter, presque lui obéir. Un ami muet, voilà ce que j'ai toujours été pour Jacques.

Mais beaucoup ont peur de Jacques parce qu'il est fort. Avec son œil qui tombe, avec son œil ailleurs, il fait peur. Il parle beaucoup, mais il écoute plus encore, si bien que la gaffe, avec lui, c'est pas permis. C'est inscrit sur son tableau noir. Je crois que Jacques est le seul homme qui efface rarement les mauvaises notes qu'il donne.

Bien sûr, j'ai l'air de parler de lui comme d'un pion. C'est le sentiment que l'on a si l'on n'a pas passé de longues heures avec lui, la tête calme. Mais Jacques est trop avare de sa solitude pour la faire partager. Je crois que, pour Jacques, l'homme ami des grands secrets, des grands mystères, c'est Jacques Prévert. Je ne serais pas surpris que ce soit le seul qu'il regarde dans les yeux et qu'il écoute. Je crois même qu'il est le seul avec lequel il soit le plus sévère et pour lequel le tableau noir ne soit jamais assez grand.

Il m'a souvent donné l'impression d'un juge pour enfant... Mais attention ! Un juge qui sache se déguiser en clown, en charlatan, en bonneteau, en arlequin, sur un tréteau en vendant l'élixir de belle vie ou de mauvais rêve et la manière de s'en servir, les pilules de bonté ou de cruauté, en fabricant de la fleur qui pique les méchants et embaume les petits et leur apporte le sommeil en leur chantant une chanson de marin qui saute à la corde, cette corde à laquelle un petit désespéré voulait se pendre... Voilà, Jacques Prévert fait partie de ces êtres que l'on ne peut pas juger, comme on ne peut pas juger la séduction. Ainsi je me souviens de ses longs monologues, de ses courtes conversations, des moments où je lis ses livres, où je dis ses textes. Voilà pourquoi je regrette ne pas voir souvent sa bonne tête en tête à tête. J'aime beaucoup son frère Pierre, également, qui est tantôt la main droite, tantôt la main gauche. Eh bien ! à eux deux, je leur serre les quatre mains.

Propos recueillis en 1966
par ROGER LEBRETON

changer la vie culturelle

Télévision
BEDOS CENSURÉ ?

Guy Bedos vient d'enregistrer un « Numéro 1 » qui lui est consacré par les Carpentier. Au programme, on trouve : Bedos lui-même avec huit sketches, Les Jeannes, Zouc avec un sketch, Anne Sylvestre avec deux de ses nouvelles chansons, Julos Beaucarne avec « Je rêve d'un concert » et « Le Petit Royaume », et Astor Piazzola interprétant « Medi Tango ». Mais verrons-nous ce « Numéro 1 » ? Gilbert et Maritie Carpentier ont bien tenu leurs promesses : l'émission a été tournée comme prévu. Mais Bedos n'a toujours pas reçu son contrat. Hasard ? Sûrement pas si l'on sait que la diffusion de ce « Numéro 1 », initialement prévue pour le 9 avril, a d'abord été reportée au 16, puis « éventuellement au 23 ». Mais la direction de T.f. 1 s'est refusée à prendre par écrit tout engagement sur la date. Qui entrave ? Sur ordre de qui ? On attend que les censeurs se nomment !

Musique
ENTRE PARIS ET MOSCOU

Dernière des stars du rock, plus que jamais pâle et fragile, tendre sous l'affectation de cynisme, Lou Reed revient en France cette semaine pour chanter encore la cruauté d'un monde. Avant lui, il y avait eu AC/DC, le groupe du guitariste Angus Young qu'on ne connaissait ici qu'en disque (« High voltage », Atlantic K 50257). Dans sa foulée viendront (lundi à Paris) Fleetwood Mac, ainsi que le groupe Confluence de Didier Levallet (le 22 au Havre et le 26 à Douai), enfin les fameux Eagles californiens, précédés du fracas de leur dernier album — le très sophistiqué et pourtant très efficace « Hôtel California », Wea Asylum 53051 — qui achèveront le 22 mai au Pavillon de Paris leur tournée en Europe... La grande Europe, puisque, désormais, les groupes pop s'en vont aussi loin vers l'Est que Manhattan Transfer voyageant en Pologne avant de se rendre en Tchécoslovaquie et à Moscou...

Cinéma
COMMENT ON CASSE UN FILM

La Société des réalisateurs de films nous a fait parvenir ce texte de son président, Louis Daquin. Il confirme malheureusement les critiques sur la distribution des films que formulait Agnès Varda dans nos colonnes (voir notre numéro 244) :

« Le cinéma français va mal, faut-il le dire une fois de plus ? Certains n'hésitent pas à parler — sans rire — de crise de création ; d'autres, dont nous sommes, dénoncent une crise de structure.

Crise de structure, cela veut dire tout simplement qu'une partie de l'industrie cinématographique, essentiellement la distribution et l'exploitation, remplit de plus en plus mal son rôle... Un exemple tout récent, parmi bien d'autres : un jeune cinéaste réalise son premier long métrage. Il travaille près de deux ans, il écrit son scénario, il obtient une « avance sur recettes », il monte l'affaire, met 50 % de son salaire en participation et quand enfin il est prêt, que se passe-t-il ?

Le titre du film est changé, l'affiche est conçue sans que le réalisateur soit tenu au courant (et que l'affichiste ait vu le film !).

La sortie du film est fixée à octobre, puis à la mi-février. La presse publie des articles. Au dernier moment, les articles ayant paru, nouveau retard. Le film est « sorti » à la sauvette dans treize salles, le 16 mars. La semaine suivante le couperet tombe : en dépit d'un nombre d'entrées honorable, le film n'est maintenu que dans une seule salle.

Qui osera une seconde mettre en cause le film et son auteur ? Roman noir ? Pas du tout. Le jeune cinéaste, c'est Patrick Cabouat. Son film, c'est « Les loulous » (lui aurait voulu l'intituler « Tilt »). Ce film, la Société des réalisateurs de films l'a sélectionné pour « Perspectives 1976 » au Festival de Cannes. La société de distribution, c'est Parafrance.

Il peut sembler curieux, en simples termes de gros sous, que l'on fasse tirer treize copies d'un film (soit un investissement d'une douzaine de millions d'anciens francs) sans prévoir une publicité et une exploitation qui permettent de rentabiliser cet investissement. Curieux hommes d'affaires...

Film sans vedette, signé d'un cinéaste débutant, pourquoi se gêner ? Les risques sont entièrement pris par le réalisateur et par son producteur. Si l'affaire marche, tant mieux. Sinon, malheur au cinéaste. Et qu'a fait Parafrance pour que ça marche ? En 1975, « Aloïse », de Liliane de Kermadec, avait été retiré de l'affiche dans trois salles sur quatre après trois jours d'exploitation. Puis, le film ayant été sélectionné officiellement au Festival de Cannes, il fut maintenu à l'affiche et eut 125 000 spectateurs. C'est dire le flair commercial de la distribution !

Ces pratiques marquent le mépris que la distribution et l'exploitation portent à la fois au cinéma, aux cinéastes et au public ! »

LOUIS DAQUIN

Animation culturelle
LE LUCERNAIRE RETROUVÉ

Les bulldozers avaient chassé le Lucernaire de la rue d'Odessa. Le Forum Lucernaire s'installe au 53 de la rue Notre-Dame-des-Champs. Montparnasse va garder une âme. Le Forum Lucernaire, qui s'ouvre dans quelques jours, est plus ambitieux que l'ex-Lucernaire : les spectateurs auront chaque jour le choix entre trois concerts, quatre pièces de théâtre, quatre films, un ballet et une exposition de photos. C'est Laurent Terzieff qui s'occupera des deux théâtres de deux cents places avec gradins mobiles. Les deux salles de cinéma programmeront des films d'art et d'essai de midi à minuit. La salle de concert pourra accueillir 130 personnes. La galerie de photos entend soutenir les jeunes talents inconnus. Côté danse, c'est Félix Blaska qui règnera dans les lieux ; il y disposera même d'une salle de répétition. En plus, le Forum a installé treize boutiques : disquaires, artisans, libraires spécialisés, etc. Auxquels est adjoint un restaurant.

Edition
JULES VERNE ET L'HEXAGONE

Lorsque le fameux éditeur Hetzel s'avisa, il y a 108 ans de cela, que ses concitoyens ignoraient la géographie et qu'« en France on ne se décide (examen tardif !) à jeter les yeux sur une carte, à y planter des épingles et de petits drapeaux qu'au bruit lointain du canon », il s'empressa de publier un gros manuel de géo. Ce qui ne pouvait suffire à sauver la situation : deux ans après, l'état-major ne savait toujours pas planter les petits drapeaux et c'était le désastre de Sedan. Mais cela nous valut une plume peu ordinaire pour écrire l'ouvrage : c'est à « son » Jules Verne que Hetzel confia la « Géographie illustrée de la France et de ses colonies ».

Tout le monde peut désormais effectuer ce voyage dans l'hexagone de 1868 en compagnie de l'auteur du « Tour du monde en 80 jours » et tirer profit des indications, économiques notamment, que comporte ce tableau précis — département par département — de notre pays au crépuscule du Second Empire. Un nouvel éditeur, les Editions Louis Pariente (71, rue de Saussure, 75017), vient en effet de rééditer cette géographie dans sa présentation d'origine avec la typographie et l'illustration d'Hetzel, sous un entoilage gravé et doré dans le style de l'époque. De pareilles initiatives — Louis Pariente est aussi responsable, ces derniers mois, de la publication d'un document hors du commun : le compte rendu in extenso du procès de Pétain — méritent mieux que l'attention des seuls bibliophiles.

S.R.

LE HIT PARADE POLITIQUE

Pour qui votez-vous ? Pour une idée ? Pour un homme ? Pour une image ? Quelles valeurs font prime au hit parade électoral ? Dans quelle mesure la télévision influence-t-elle le choix politique ? Telles sont quelques-unes des questions retenues par Bernard Pivot pour un numéro d'Apostrophes à ne pas manquer (ce vendredi à 21 h 35, sur Antenne 2). Au programme : Roger-Gérard Schwartzenberg, Gaston Defferre, Hélène Vida et Jean Dutourd, tous quatre auteurs d'ouvrages concernant l'exercice du pouvoir présent, passé ou à venir.

Avec ses 318 pages grand format Schwartzenberg se taille la part du lion en dénonçant le danger que courent les régimes démocratiques attaqués dans leur moëlle par les media (1). Il analyse l'avènement de la « télépolitique », cet art de noyer le poisson, c'est-à-dire le débat véritable, dans la poudre aux yeux, le tamtam publicitaire et la manipulation de l'inconscient. « La communication à contenu intellectuel et rationnel, écrit-il, recule devant une communication à contenu affectif et personnalisé. Le livre et la presse déclinent, l'essor de l'audio-visuel rend son importance au visage et à la voix, aux faits et aux gestes. Le ressort affectif prime le jugement ». Et de conclure : « Il y a donc régression ». La faute à qui ? D'abord et surtout au petit écran dont la technique même impose une personnalisation outrancière des problèmes et des hommes. « Ce qu'on dit compte moins que ce qui se voit », constate François Mitterrand. Et Robert Fabre ajoute : « D'ailleurs, les gens disent : on vous a **vu** à la télé, et non : on vous a **entendu** ».

L'Etat, c'est nous !

« Et puis après ? », ripostera peut-être le téléspectateur. Quel mal y a-t-il à regarder de près ceux qui sollicitent nos suffrages ? Se trompe-t-on davantage en jugeant sur la mine qu'en se fiant aux promesses ? La sympathie qu'inspire un candidat n'offre-t-elle pas autant de garanties que ses discours ? Il paraît qu'Hitler n'aurait jamais réussi s'il était passé sur l'antenne. Voilà qui plaide en faveur de l'image.

A condition de ne pas imaginer un Hitler revu et corrigé par les spécialistes de Madison Avenue, ces « mediaconsultants », magnats de l'industrie de la persuasion, metteurs en scène de la politique américaine. Et sans doute, si l'étude de Schwartzenberg tourne au réquisitoire, c'est que, voulant décrire le phénomène à l'état aigu, il a puisé ses exemples outre-Atlantique. Dans un pays où les grands partis se différencient plus par leur style que par leur programme, les ruses de la séduction peuvent évidemment déterminer la victoire. Mais qu'en est-il chez nous ? Certains indices incitent à l'optimisme. Ainsi la société Services et Méthodes, membre de l'Association internationale des conseils en campagnes politiques, aurait, sous la supervision du boss Joseph Napolitan en personne, supervisé la campagne de Michel d'Ornano pour la mairie de Paris. Le résultat n'encourage guère un nouvel essai. Mais il convient de rester méfiant et de craindre l'impact d'une propagande plus subtile sur la masse d'électeurs indécis, capricieux, ce « marais » dont l'importance varie selon les sondages. En 1969, à quatre jours du second tour, la Sofres enregistrait un tiers d'hésitants. C'est sur eux que les manipulateurs concentrent leurs efforts. Comment enrayer ce mécanisme qui, jouant sur des réflexes conditionnés, fausse le suffrage universel ? « En appellant le citoyen à se mêler de ce qui le regarde », répond Schwartzenberg qui nous invite à chasser les vieux tartuffes et les jeunes loups, au cri de « L'Etat, c'est nous ! ».

Apostrophes accueille aussi Hélène Vida, une familière de la jungle politique qu'elle a explorée micro à la main, mais sans jamais autoriser les fauves à exécuter leur « numéro ». Elle préfère les prendre au dépourvu, leur poser les questions qu'ils n'attendent pas : sur leur enfance, leurs manies, leur conception du bonheur. Au hasard de sa galerie de portraits (2), nous croisons un Chirac presque misogyne (« Vivent les femmes qui restent à leur place ! »), un Debré désincarné (« Les loisirs, connais pas ») ; un Poniatowski féru de sports (« La natation ouvre plus de portes que la sociologie »). Il arrive que cette fine mouche pose le doigt là où le bât blesse, mais comme elle a des doigts de fée, nul ne lui en tient rancune... surtout pas le lecteur.

Et voici un homme politique en chair et en os, Gaston Defferre, qui nous présente le fruit de ses entretiens avec Pierre Desgraupes (3). A maintes reprises, son livre répond aux inquiétudes de Schwartzenberg. Contre le lavage de cerveau le maire de Marseille propose un remède : le transfert de l'autorité et l'organisation du pouvoir à tous les échelons, dans tous les domaines. En régime socialiste, l'impartialité de la télévision serait protégée par la Cour suprême, qui garantirait à tous les partis l'accès aux moyens d'information de l'Etat. Quant aux campagnes électorales, ce sont les fonds publics qui les subventionneraient.

Pour rétablir l'équilibre de son émission, qui risquait de pencher à gauche, Pivot a cherché une voix de droite et n'a trouvé que Jean Dutourd, qui vient de réunir en un volume ses chroniques de « France-Soir » (4). Les intellectuels chiraquiens ne courant pas les rues, profitons-en pour examiner de près le spécimen qu'on nous offre. Il porte beau mais le cœur n'y est pas. Son époque l'attriste, ses contemporains le déprime, il a tant de soucis, tant de sujets de mécontentement, qu'on le plaindrait s'il n'était, pour lui-même, une telle consolation. On peut compter sur lui pour égayer Apostrophes par des cocoricos dont l'agressivité ne doit rien aux « political consultants ».

GABRIELLE ROLIN

1) « L'Etat spectacle », aux éditions Flammarion.
2) « Mes hommes politiques » (Pierre Belfond).
3) « Si demain la gauche... » (Robert Laffont).
4) « Cinq ans chez les sauvages » (Flammarion).

Y A D'L'ABUS !

● **On ne se méfie jamais assez des incidents techniques. Lors de l'interruption du film de Sturges, « Un homme est passé » (le 4 avril sur F.r.3), une speakerine sema l'émoi dans nos foyers en déclarant sans broncher : « Mieux vaut une petite panne qu'une grande implosion ». Suffit-il donc que le projecteur se prenne les pieds dans ses bobines pour que notre poste vole en éclats ?**

● **Dimanche, sur T.f.1, Roger Gicquel annonçait l'établissement d'un pont aérien France-Zaïre pour venir en aide au général Mobutu et concluait fièrement : « Cette initiative prouve que la France est capable de prendre des décisions toute seule ». Les mauvais esprits en doutaient-ils ? Sont-ils rassurés à présent ? Et l'indépendance consiste-t-elle à livrer des armes ?**

● **Accusé par Philippe Tesson de couper les vivres aux théâtres et aux artistes contestataires, Maurice Druon, ex-ministre de la Culture, répondit du haut de son socle : « N'attendez pas de la démocratie qu'elle paye le couteau qui l'égorge. La Résistance dont je fis partie ne demandait pas de subventions aux nazis ». Voyons, monsieur Druon, vous n'allez tout de même pas vous comparer à Hitler !**

● **Pour la modique somme de 600 000 dollars, Richard Nixon a consenti à consacrer trente heures à l'enregistrement de ses mémoires télévisées. Elles se présenteront sous forme d'entretiens avec David Frost, célèbre producteur britannique. Plusieurs pays ont acheté les passages les concernant. T.f.1 rediffusera trois heures évoquant le général de Gaulle et Georges Pompidou. La télévision italienne se contentera d'une heure. Encore faudra-t-il sans doute censurer les propos de l'ex-président des Etats-Unis qui, interrogé sur le cours de la lire, répond avec cette distinction qui fait son charme : « J'ai rien à en foutre, de la lire » (« I don't give a shit »)...**

● **R.t.l. cherche une famille de Français moyens prête à se livrer à une expérience jamais tentée en France, mais qui fit couler beaucoup d'encre aux Etats-Unis. Il s'agit d'enregistrer la vie d'un foyer en installant des micros dans toutes les pièces, de la cuisine à la salle de bains, en passant par la chambre à coucher. Il paraît qu'on oublie à la longue la présence de ces oreilles indiscrètes et qu'on leur livre ses secrets. Ainsi les cobayes américains découvrirent-ils que leur « home, sweet home » abritait un mari adultère, une épouse dépressive et un fils homosexuel. Les émissions se terminèrent par un divorce fracassant. Avis aux amateurs !**

FRANÇOISE SAGAN : "IL FAUDRAIT QUE LE BONHEUR DEVIENNE MONNAIE COURANTE"

Aimez-vous Françoise Sagan ? Moi, elle me passionne. Je veux dire l'écrivain. Car je me moque éperdument des salades que nous servent les échotiers. Finissons-en avec les clichés pour kiosques de gare. Que voulez-vous savoir ? Que Sagan possède trois voitures, dont une vieille Mercedes de dix ans d'âge ? Que son fils a quinze ans, adore les bouquins d'Agatha Christie et n'a pas lu grand-chose des livres de sa mère ? Qu'elle possède une propriété en Normandie entre Honfleur et Deauville ? Que la maison qu'elle habite actuellement, rue d'Alésia à Paris, ne lui appartient pas ? Vous voilà bien avancés ! Qu'on me pardonne, mais tout cela me semble sans grand intérêt. Et trompeur. Car Sagan est d'abord romancière. Tout le reste n'est qu'anecdote.

Voilà les faits. Un jour de 1954, une jeune fille du nom de Quoirez dépose aux Editions Julliard un manuscrit peu épais. Elle a choisi le pseudonyme de Françoise Sagan. Le manuscrit est accepté et publié. Aucune campagne de publicité spéciale. Aucun lancement tonitruant. Pourtant, un an après, le petit roman, « Bonjour tristesse », s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires en France. Il sera bientôt traduit en vingt-cinq langues. La célébrité est une gangrène : Sagan aurait pu être emportée. Elle a résisté, indifférente à la tempête, laissant dire la légende et s'en amusant à l'occasion. Le côté « petit génie », très peu pour elle. Sagan a continué à travailler, à écrire. Elle aurait pu n'être qu'un accident de la mode littéraire. Mais elle a duré, prouvant que le hasard n'avait rien à voir dans son histoire. Qui parle encore de Minou Drouet ? En revanche, le filon Sagan est encore loin d'être épuisé. Les faux enfants prodiges repasseront ! Françoise Sagan a la plume têtue. « Bonjour tristesse » n'était pas une promesse en l'air.

« Le lit défait » paraît ces jours-ci chez Flammarion. C'est le douzième roman de Sagan. Le plus consistant de tous : 300 pages pour une histoire d'amour. Chaque page est une surprise qui jette une lumière de plus en plus crue sur un couple qui « se cherche ». Qu'est-ce qui amène à se lier définitivement deux « locomotives » du Tout-Paris, une actrice de boulevard au bord de la quarantaine et un auteur d'avant-garde de trente-cinq ans ? Le sujet aurait pu donner lieu à un pauvre marivaudage. Sagan en fait une fresque mi-tendre, mi-cruelle, le kaléidoscope ironique d'un milieu social. Les poncifs sont balayés par l'humour. Cette éducation sentimentale est aussi une chronique sociale. Si la mélancolie affleure parfois c'est que la mort rôde, précédée par ses messagers : la maladie et la solitude. Il faudra bien qu'un jour cela soit proclamé une bonne fois pour toutes : les livres de Sagan n'ont rien de superficiel. D'ailleurs, comment une femme qui chaque jour lit Proust, Dostoïevski, Stendhal, Sartre, Eluard et les romanciers américains pourrait-elle commettre des bluettes ?

On va encore entendre parler de Sagan dans les semaines et les mois à venir. En mai prochain sortira sur les écrans « Les fougères bleues », un film qu'elle a écrit, tourné et monté elle-même. En choisissant ses acteurs : entre autres Françoise Fabian, Caroline Cellier et Gilles Segal. En juillet, une équipe d'Antenne 2 va commencer le tournage de « la Vie des Borgia », qu'elle a spécialement écrite pour la télévision. En septembre Michel de Ré et Marie Dubois créeront sa nouvelle pièce sur une scène parisienne : « Des légumes et des baisers ». L'œuvre de Sagan continue son bonhomme de chemin. Tant pis pour les « jaloux » — comme on dit au Québec. Et tant mieux pour nous qui aimons.



L'UNITE : Vous avez commencé à écrire très tôt ?

FRANCOISE SAGAN : Dès l'âge de dix ans. J'écrivais des pièces que je lisais les soirs à ma mère. La pauvre, elle en tombait souvent de sommeil... J'écrivais aussi des poèmes : ils n'étaient vraiment pas bons. J'en commets encore : ils sont toujours mauvais. La poésie ne pardonne pas : il faut avoir du génie ou se faire discret.

— La plupart des enfants écrivent. Certains persistent à l'adolescence. Mais de là en faire le moteur de leur vie...

— Dans mon cas, dès que j'ai commencé à lire des livres ou des revues, j'ai eu envie d'écrire. Et très vite j'ai souhaité en faire mon métier. Ce n'était qu'une espérance mais j'ai tout fait pour qu'elle se réalise. J'ai lu, lu, beaucoup lu. Très jeune. Cocteau, Camus, Sartre, Prévert. J'ai vécu dans les livres. Et j'ai écrit, beaucoup écrit. J'ai préféré l'écriture aux études. Je me suis entêtée. Etudiante en propédeutique à la Sorbonne, je séchais les cours, j'allais écrire dans les cafés. C'est comme cela que j'ai écrit « Bonjour tristesse », dans les bistrots du boulevard Saint-Michel, au Cujas surtout. Quand j'ai appris qu'un éditeur acceptait de publier mon roman, j'ai été folle de joie. Je me suis dit : « Ça y est, cette fois, je crois bien que j'ai une chance de vivre en faisant ce qui me plaît ». Ce jour-là, j'ai fait connaissance avec la liberté. Sartre a raison : « La liberté c'est vouloir ce qu'on peut ». Je voulais écrire, je le pouvais, j'étais libre. Je n'ai jamais cessé d'être consciente de cet immense privilège.

— Et cette joie d'écrire ne s'est jamais démentie ?

— Oh non ! Mon envie d'écrire est loin d'être usée. Je peux même dire : ne le sera jamais. Car on n'arrive jamais à faire exactement le livre dont on rêve... Ce n'est pas que je sois perfectionniste. Mais je suis lucide. Il me suffit de relire Proust ou Dostoïevski : je ne suis pas au bout de mes peines si un jour je veux les rattraper...

— Vous écrivez tous les jours ?

— Pas du tout. « Le lit défait » est une exception : il m'a pris beaucoup de temps. Mais, en général, je n'écris que deux ou trois mois par an. Et j'écris vite, très vite. Ce qui me laisse beaucoup de temps pour vivre. Ce qui peut paraître extravagant, mais me semble tout à fait nécessaire. Car on n'écrit pas sur commande. Un roman se mature longuement, bien avant l'écriture. Un thème et des gens peuvent me trotter dans la tête pendant cinq ou six mois. Et puis, un beau jour, il me faut me jeter à l'eau. Au début je me sens humiliée, angoissée, mal dans ma peau, mécontente des phrases qui me viennent. J'abandonnerais volontiers la galère. Mais je m'oblige à écrire. Et peu à peu, au fur



et à mesure que le livre avance, le plaisir prend le pas sur l'inquiétude, la joie d'écrire envahit tout...

— Y a-t-il un rapport entre votre vie et les personnages de vos livres ?

— Je ne prends pas des personnages de ma vie pour les mettre dans mes livres. Je les invente. Ils sont sans doute nourris de la réalité des gens que je connais. Mais, en même temps, ils sont indépendants. Ils m'échappent souvent et, finalement, ce sont eux qui m'imposent leur vie. C'est le cas de Béatrice dans « Le lit défait » : au début je la voulais sotte et butée, mais elle m'a résisté et a échappé à mon stéréotype. Je dois même avouer que je me suis mise à l'aimer. A dire vrai, je ne pourrais pas faire naître un livre où il n'y aurait pas de personnages que je puisse aimer..

— Vos personnages vous échappent. Mais vous, réussirez-vous à échapper à votre légende ?

— Qu'entendez-vous par « légende » ?

— Je veux dire ce qu'on prête aux riches : l'alcool, les boîtes de nuit, les bagnoles, l'argent gaspillé...

— J'ai toujours été assez indifférente à la légende, à ce que l'on pouvait raconter sur moi.

Ce qui est vrai, c'est que j'ai toujours eu le goût d'accélérer la vie. J'ai vécu à une vitesse que j'ai choisie et qui n'est pas habituelle. Mais cela n'a peut-être pas le sens que la légende lui a donné...

J'ai laissé dire la légende et j'ai fait ce que j'ai voulu. La légende est un tribut payé à la célébrité. Mais je n'ai jamais voulu la célébrité ! Je souhaitais seulement écrire et en vivre. Avec « Bonjour tristesse » j'ai gagné mon autonomie, mon indépendance. Et j'ai récolté dans le même temps un mythe qui m'est tout de suite apparu disproportionné et grotesque. L'humour m'a sauvé. J'ai décrété : « Ils sont fous » et j'ai tourné les talons. J'ai fui. Je n'ai pas joué le jeu.

— Comment cela ?

— Quand tout à coup, à dix-huit ans, on devient riche et célèbre, le bon goût et les convenances voudraient qu'on cultive le luxe et qu'on en finisse avec les excès. J'ai fait exactement le contraire : j'ai cultivé les excès et traité le luxe par la dérision. J'ai fait la fête parce que j'en avais envie. J'ai gaspillé l'argent parce que je m'en moquais.

On m'avait donné un chéquier. On m'avait dit : « Vous avez de l'argent ». Mais mon père, lui-même dépensier, m'avait toujours dit : « Fais attention, l'argent est une chose dangereuse ». On venait de m'annoncer : « Vous avez cinq cents millions devant vous ». J'ai demandé à mon père : « Qu'est-ce que je dois faire ? ». Il m'a répondu par une question : « Quel âge as-tu ? ». Je l'ai regardé : « Dix-neuf ans ». Il a commenté : « A ton âge c'est particulièrement dangereux. Alors, claque-le ! » Cela tombait bien : c'était exactement ce que j'avais envie de faire ! J'ai donc eu une maison dans le Midi : j'y invitais les gens que j'aimais, je donnais des chèques à qui en voulait. Je louais des bateaux, ils coulaient, je les remplaçais. J'achetais des voitures, elles cassaient, j'en changeais. Tout partait à une vitesse folle. Jusqu'au jour où je me suis aperçue que j'étais endettée, que je devais de l'argent à tout le monde. A ce moment-là, une banque m'a repêché à condition que je n'aie plus de chéquier. Aujourd'hui, je n'en ai toujours pas. On paye tout pour moi et on me donne de l'argent de poche chaque mois. Je mène une vie insouciante d'étudiante prolongée. C'est mieux ainsi. Car je n'ai jamais eu et n'aurai jamais le sens ni le goût des questions d'argent.

Il ne s'agit d'ailleurs pas tellement d'une horreur de l'argent en soi. Il s'agit plus profondément chez moi d'une horreur de la sécurité. Je ne supporte pas les cages dorées. L'idée d'être à l'abri de toute difficulté m'effraie. Et c'est pourquoi j'ai choisi d'entrée de tout ficher en l'air, d'être un oiseau sur la branche : c'est ma manière à moi de rester dans la vie, d'échapper à l'aveuglement qui guette tous les riches.

— Vous avez pourtant été aveugle assez longtemps...

— J'ai eu une conscience politique assez tardive, c'est vrai. C'est logique : quand on est jeune, qu'on a beaucoup d'argent et envie de faire la fête, on est pris dans le tourbillon, on ne voit plus grand-chose de ce qui se passe autour de soi. Cela dit, instinctivement et sentimentalement, j'ai toujours été de gauche. Mais pendant longtemps je n'ai pas éprouvé le besoin de le faire savoir publiquement : le côté Claire Bretécher de certains de mes amis, cette façon exhibitionniste de claironner leurs idées... m'énervait un peu. C'est Gisèle Halimi qui m'a sortie de ma réserve, à propos de Djamila Boupacha. Elle est venue me voir, m'a montré des documents irréfutables. Là, j'ai compris que ma « célébrité » pouvait être utile à Djamila. Ensuite, j'ai signé le Manifeste des 121 : j'ai été plastiquée par l'O.a.s. Je ne vais pas entrer dans le détail de mes autres prises de position publiques à gauche. Je ne crois pas qu'elles aient surpris. Elles sont toutes enracinées dans ma vie. Si j'ai signé pour l'avortement c'est, logiquement, parce que, bien avant, j'avais aidé et dépanné pas mal de femmes.

En fait, je m'indigne beaucoup plus souvent qu'on ne le croit. Je m'indigne sans cesse. Mais je ne laisse éclater publiquement mon indignation que si cela sert vraiment à quelque chose. Je ne vais pas aller hurler sur les toits tous les jours. Je n'aime guère la démagogie de certains : ils se don- →

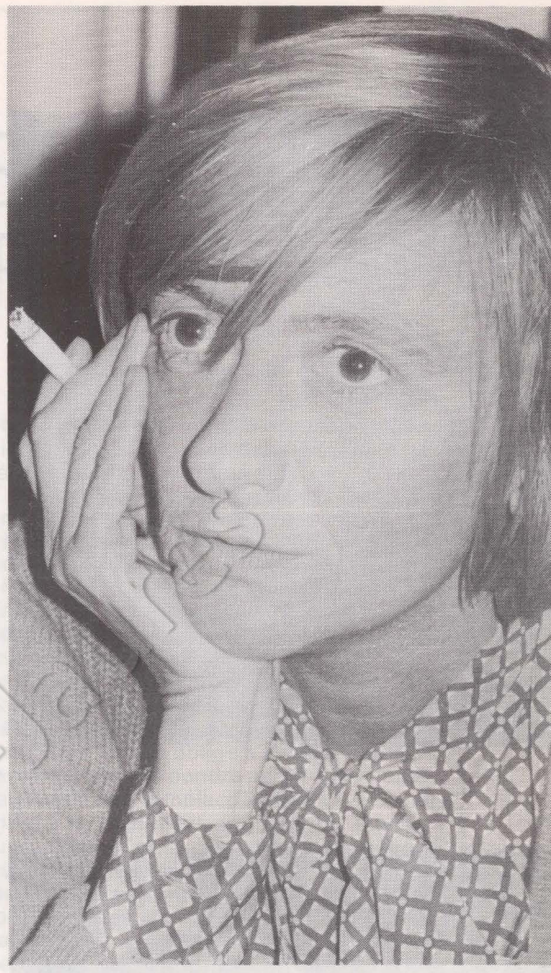

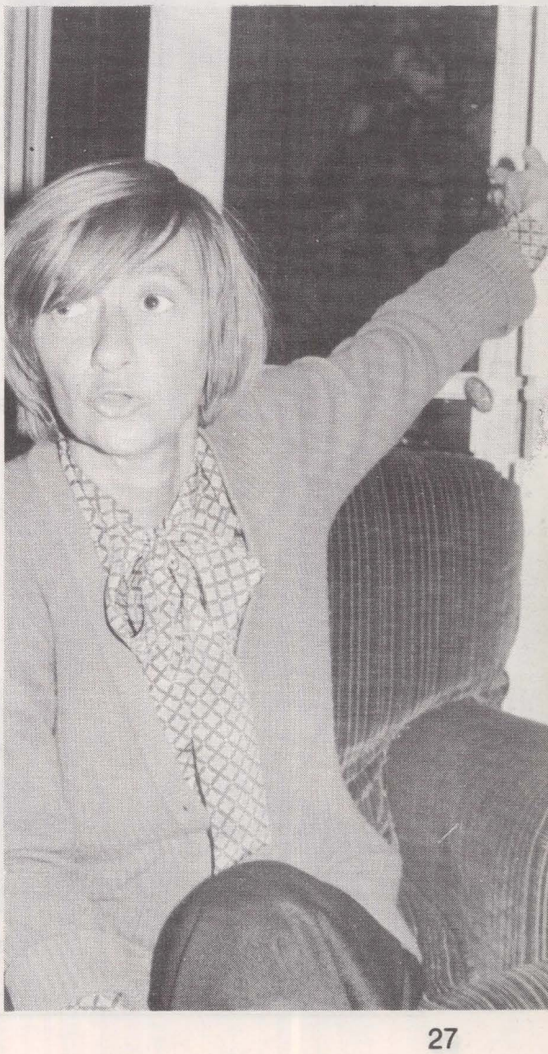

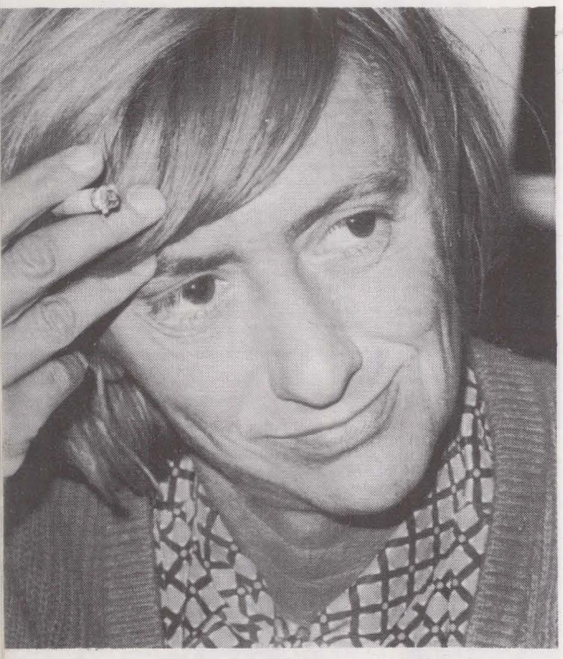

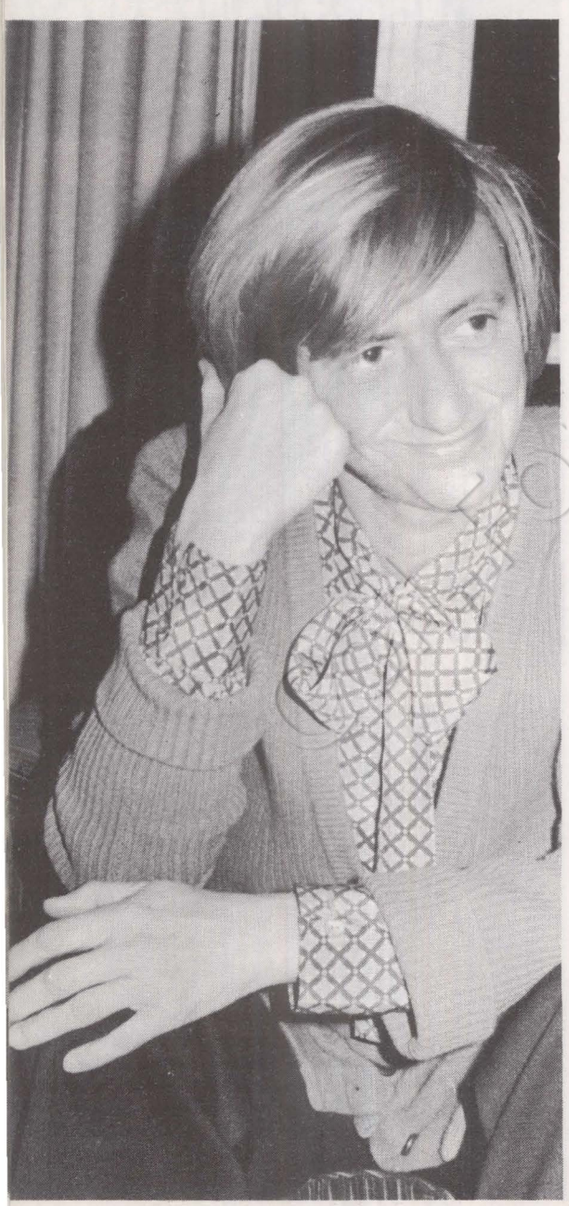

nent bonne conscience en étant de tous les coups. Mais sont-ils crédibles à la longue ? Je pense que l'opinion n'accorde du crédit à un intellectuel que s'il n'abuse pas de la prise de parole publique.

— Vos prises de position sont parfois contradictoires. Aux élections présidentielles de 1974 vous avez appelé à voter pour François Mitterrand. Mais en 1965 vous aviez soutenu de Gaulle. Pourquoi ?

— C'est une question d'analyse personnelle. Je n'ai jamais douté de la gauche, mais j'ai parfois été perplexe devant les hommes qui la symbolisaient. En 1965, de Gaulle m'inspirait plus confiance que Mitterrand : ses prises de position sur le colonialisme, sa politique internationale lui donnaient un visage de gauche — tout le monde le reconnaît d'ailleurs aujourd'hui. Je connaissais Mitterrand, je l'avais rencontré plusieurs fois avant 1965 : ses choix ne me semblaient pas aussi nettement à gauche qu'ils le sont maintenant. Entre 1965 et 1974, j'ai revu François Mitterrand : c'est évident qu'il a changé. C'est évident aussi qu'il a offert en 1974 la seule alternative possible, le seul espoir de changer les choses. Car pour ce qui est de ceux qui ont succédé à de Gaulle... Je sais de quoi je parle. J'ai connu Georges Pompidou. L'individu était un homme honnête. Mais son entrée dans le monde politique l'a coupé de la réalité. Les allées du Pouvoir en ont fait un terrifiant conservateur. Quand il a été élu président de la République, j'ai volontairement cessé de le voir.

— Votre choix de 1974 est définitif ?

— Les gens ne vont pas éternellement continuer à supporter la vie qu'ils mènent. Une vie de chiens méprisés par leurs maîtres. Comment peuvent-ils s'en sortir ? En faisant confiance à la gauche : d'elle seule ils peuvent attendre un changement. L'Histoire est là qui leur donne raison : les congés payés, la semaine de 40 heures, c'est la gauche qui les a mis en place en 1936, non ? Je crois sincèrement que la gauche d'aujourd'hui peut faire ce qu'a fait le Front populaire. Aux gens qui comme moi lui font confiance de veiller au grain. De faire en sorte que la victoire de la gauche ne se réduise pas à un simple changement de personnel politique.

— Vous ne parlez pas beaucoup de cela dans vos livres...

— Je ne sais pas si mes livres passeront à la postérité. Mais ils ne sont pas aussi légers que certains le pensent... J'y décris sans aménité certains milieux sociaux. Ce n'est pas seulement moi qui le dis, puisqu'en U.r.s.s. mes livres sont publiés assortis de ce commentaire : « Les romans de Françoise Sagan constituent une peinture féroce du monde capitaliste, une critique acerbe de ses mirages ». La formule peut faire sourire, mais je crois qu'honnêtement il y a du vrai.

Au centre de mes romans, on trouve essentiellement des histoires d'amour. Mais les histoires d'amour ne supposent-elles pas que les gens soient disponibles ? Sans la disponibilité, sans la liberté matérielle, comment trouver le temps de rêver et d'aimer ? En écrivant des histoires d'amour je revendique que tout le monde puisse les vivre. Car c'est une des choses qui m'horrifient le plus dans la société actuelle : les gens ont tellement de problèmes matériels à résoudre qu'ils n'ont même plus le temps de se parler, de communiquer entre eux. Ce qui entraîne d'effrayantes solitudes. C'est entre autres pour gommer ces solitudes qu'il faut que la vie soit changée.

Il n'y a que les bourgeois qui me reprochent de ne pas situer mes livres en milieu ouvrier. Il n'y a qu'eux pour avoir des idées aussi stupides : il faudrait que je parle de ce que je ne connais pas ! Il faudrait que je fasse de l'ouvriérisme... et sans doute que je me fasse construire une piscine avec les droits d'auteur que me rapporteraient ma bonne action !

— Vous voilà bien féroce et enjouée. C'est ce secret que vous avez soigneusement préservé derrière le voile de la légende : la bonne humeur ?

— C'est effectivement ma vraie nature. Et depuis toujours. Il y a quelques établissements scolaires qui en savent quelque chose. Notamment le Couvent des Oiseaux. J'avais été mise là par mes parents après avoir été renvoyée d'un peu partout. J'avais treize ou quatorze ans. Je ne suis restée que trois mois dans cette respectable institution. J'ai été virée pour « manque de haute spiritualité ». Savez-vous pourquoi ? Parce que je me promenais partout en récitant tout haut Prévert : « Dieu est un grand lapin » !

— C'est cela, votre grand luxe caché : l'indépendance d'esprit ?

— Non. Ce pourrait être l'indépendance tout court. C'est-à-dire la liberté. Mais je crois que, pour moi comme pour les autres, le grand luxe c'est le bonheur. La liberté et l'indépendance n'en sont que les conditions... dont la majorité des gens sont encore privés. A chacun son bonheur. Mais pour tous des chances égales de s'en occuper. Cela résume assez bien le sens de mes livres et de mes options politiques : le bonheur est un droit.

— Qu'appelez-vous le bonheur ?

— Aujourd'hui, quand les gens se penchent sur leur vie, ils ont le sentiment de s'épuiser dans un long bal fatigant. Le bonheur, c'est de pouvoir se regarder dans sa vie et, devant le spectacle, d'avoir envie de sauter de joie. Le bonheur, c'est d'être bien dans sa peau, de faire ce qu'on peut et de partager les jours avec qui on veut. Combien ont ce privilège ? Qui a accès au bonheur ? Il faudrait que le bonheur devienne monnaie courante.

Propos recueillis par
JEAN-PAUL LIEGEOIS.

LES ASSASSINS SONT DANS LA BERGERIE

Brigitte Bardot défend les bébés phoques, massacrés par dizaines de milliers chaque année. Ses sentiments et leur objet ne sont pas en cause. Nos frères les animaux méritent plus que notre amour, y compris lorsque nous dévorons à pleines dents un rôti de veau, cette bête aux yeux aussi tendres que ceux des mammifères marins.

Patricia Highsmith défend aussi l'espèce animale, sans discrimination et à sa façon. Il n'est pas évident que cette façon plaise à Brigitte Bardot et aux « amis » traditionnels des bêtes. En tout cas, je regarde maintenant avec une sympathie plus grande mon chien et mes deux chattes. Jusqu'ici, je les aimais. Maintenant, je les considère.

Voici une série de nouvelles sur un thème unique : un animal tue un être humain. Ces meurtres ne sont pas innocents, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas déterminés par les idées toutes faites que nous avons de la psychologie animale. La peur et la faim ne constituent pas les uniques motivations des assassinats commis par nos amis les bêtes. Patricia Highsmith prêterait donc à ses héros des sentiments qu'on croyait réservés au primate heureux qui a conquis la Terre ? Pas tout à fait exact : ses criminels à quatre pattes n'ont pas de remords, ne se sentent pas poursuivis par l'œil qui dans la tombe... Leur bonne conscience est totale, comme celle d'un procureur, encore qu'ils n'aient aucune référence possible à un code ou à une morale.

Certes, ils ont parfois la partie belle. L'humanité qui leur fait face n'est pas particulièrement séduisante. La grande jument Fanny représente, sans le savoir, la justice de Dieu : Harry, son maître, projette d'assassiner sa grand-mère avec la complicité de sa jeune épouse. Mais la colère meurtrière de l'animal s'accumule, de la mort négligée du petit chat à la maladresse d'Harry lors du montage de son crime. Le bouc Billy a, de son côté, besoin de respectabilité et de tranquillité. Une respectabilité à sa mesure, puisqu'elle s'accommode d'un service que nous imaginons, dans notre compassion d'humains,insupportable,celui des animaux qui traînent les petites enfants dans les jardins publics.Et une tranquillité qui se satisfait du vacarme desdits jardins. Un bon exemple du retournement des idées reçues : Patricia Highsmith ne sait pas plus que nous si le poney, l'âne, le cheval, le bouc ou le dromadaire sont heureux de promener nos petits démons le dimanche et les jours fériés : elle l'affirme cependant très tranquillement, sans doute parce qu'elle estime que l'animal peut trouver dans notre société une place pour laquelle il se sent adapté et utile. Après tout, qui n'a connu, avant que le char les ait effacés des revues, la fierté des chevaux entraînés par le rythme des musiques militaires ? Aliénation ? Mais dans le monde que l'homme a bâti, qui tranchera du sort de l'animal, entre la destruction pure et simple et une forme d'intégration ? Pourquoi faire subsister la race chevaline ? Au nom de l'écologie, sous ses aspects les plus discutables, ou au nom de la préservation d'une curiosité, digne de ces zoos qui deviennent autant de musées ? Le destin du cheval devient alors celui du P.m.u., dieu sauveur qui le rachète au point de n'en plus faire la plus noble conquête de l'homme, mais son plus grand conquérant.A la limite,ce destin-là est supérieur à celui accordé aux chevaux de manèges et autres ranchs de pacotille pour équitation du dimanche, dans lesquels la bête n'est plus qu'un instrument du plaisir de l'homme et non un compagnon de son travail ou un dominateur de ses passions.

Il me plaît que Patricia Highsmith bouscule ainsi nos habitudes. Il me plaît que sa série de nouvelles commence par l'histoire d'un rat fier de l'être et se termine par les mémoires d'un cancrelat moraliste. Ce rat de Venise est la victime de nos « innocents », c'est-à-dire d'enfants. Les petits des humains qui arrachaient les pattes et les ailes des mouches avant que le D.d.t. n'ait réglé leur sort et jetaient dans les mares les hérissons pour les contraindre à démasquer leur ventre fragile avant que l'urbanisation ait chassé les enfants des vraies campagnes. Martyrisé par l'homme, le rat de Venise jouira à dévorer des morceaux de chair tendre d'un bébé qui exhale l'odeur de la race ennemie. Car il ne s'agit pas de contes pour âmes sensibles et aucune horreur, pour qui possède un peu d'imagination, ne nous est épargnée. Les bébés sont aussi pulvérisés dans les bombardements, ceux de Coventry comme ceux de Dresde, ceux d'Hiroshima comme ceux d'Hanoi, la seule différence étant que l'homme civilisé ne mange plus sa victime humaine, sauf dans les contes de fées — et encore, par erreur.

Chère Patricia, vous n'avez pas l'âme tendre. Vous ne vous apitoyez pas sur les bébés phoques assommés sur la banquise, les bœufs éventrés dans les abattoirs ou les éléphants victimes de la chasse à l'ivoire. La lutte pour la vie ne se dessine pas par des aquarelles à l'eau de rose. En allant plus loin, il reste la dignité. Les poulets d'Ernie sont faits pour être mangés, ce qui ne nous choque pas. Qu'ils soient en revanche placés dans des boîtes,incités à se gaver par une pente qui les oblige à avoir le bec dans la mangeoire et à pondre parce que la lumière électrique a remplacé le rythme du soleil, mérite le châtiment suprême.La machine tuera l'enfant et la mère folle enfermera le père au milieu des poules libérées et affolées, qui le tueront de leurs becs épointés (pour qu'elles ne se blessent pas). Quant à l'adolescent, qui a fait, avec la complaisance de ses parents, un jouet chéri des hamsters, il se réjouira que la petite race prolifique finisse par tuer le père : la nature ne se met pas en boîte pour le seul plaisir, ce qui est une réponse définitive à ceux qui bêlent après les bergeries d'antan sans vouloir supporter les inconvénients des coqs qui chantent à l'aube, des chiens qui aboient la nuit, des mouches sur le pain et des araignées sur les murs. La nature ne s'aseptise pas.

GEORGES FRAMERIES

Patricia Highsmith : « Le rat de Venise et autres histoires de criminalité animale à l'intention des amis des bêtes ». Calmann Lévy.



Les animaux malades de la peste, vus par Pym.

Nos lecteurs ont la parole

CONDITION MASCULINE ET FEMININE

Votre article sur le Mouvement de la condition masculine (j'apprécie d'ailleurs la variété des études de votre journal, auquel je suis abonnée depuis sa parution) m'invite à rappeler à ce monsieur Antoine Leenhardt que peu de femmes divorcées n'ont, hélas ! la vie facile qu'il croit.

Le logement, bien souvent locatif bien sûr, va de droit à la femme si elle a la garde des enfants, mais combien en ai-je vu, à ma permanence, de ces femmes expulsées parce que le mari, avant de les abandonner, avait « oublié » le règlement du loyer ; ou parce que celui-ci est trop élevé pour le modeste salaire de cette femme qui débute dans la vie professionnelle... Souvent il y a une nourrice à payer. Les dettes du ménage (loyer impayé, traites d'achat à crédit) sont souvent pour elles des saisies sur salaire car les maris ne sont pas souvent stables ni solvables. Evidemment, le milieu dans lequel je travaille n'est pas le milieu à grand standing où doit évoluer monsieur le président du Mouvement de la condition masculine. Si son mouvement a peut-être ses raisons d'exister (il y a aussi celui des femmes chefs de famille), les femmes ne sont pas, comme il le pense, les gagnantes. Combien en ai-je vu qui ont, en plus de la charge des enfants, la charge des dettes d'un mari qu'on ne peut retrouver et poursuivre pour obtenir cette pension alimentaire ! Car une femme sans argent a peu de facilités pour se défendre. Vous pouvez en croire une assistante sociale dans une entreprise comptant 75 % de femmes.

Mme MORIN,
77 Chelles

CAPITAUX EN SECURITE

Etant une fidèle lectrice de « l'Unité », je vous fais part de ces quelques réflexions que me suggère ce que je viens d'entendre aux informations de 8 h à Radio-Luxembourg.

Il s'agissait d'une explication fort claire sur les quatre manières dont les détenteurs d'importants capitaux français pourraient user afin de mettre ceux-ci en sécurité. Il était même nommément et obligeamment précisé quels risques seraient encourus par certains de ces procédés au cas où un éventuel gouvernement de gauche s'installerait en France l'année prochaine.

Cela m'amène à penser qu'il serait peut-être opportun pour la gauche de mettre à profit cette émission qui ne pourrait être mise en cause comme une invention de propagande antigouvernementale et à vous suggérer deux choses :

1° Que la gauche mette plus efficacement en lumière le cynisme du gouvernement actuel qui vient d'augmenter de deux milliards les crédits à l'exportation des capitaux par le truchement des filiales, et qui n'hésite pas, non seulement à augmenter le chômage et l'inflation, mais à ruiner l'industrie française pour tenter de récupérer une puissance politique, qu'elle se veut seule à posséder, pour le plus grand profit de quelques-uns au détriment de tous les autres.

2° Qu'elle rassure les Français en leur faisant comprendre que la gauche, étant parfaitement au courant de tout cela, serait en mesure (je pense qu'elle l'est ?) de contrer, au moins en partie, cette triste et dangereuse politique.

Ces deux points (au moins en ce qui me concerne) ne me paraissent pas avoir été traités avec assez d'insistance par la gauche dans la presse, ou mieux à la radio, alors qu'ils semblent inquiéter sérieusement d'éventuels électeurs qui lui seraient favorables.

Mme BARNOUIN,
72200 La Flèche

LES PECHEURS ET LE P.S.

Au cours d'une réunion du comité des Bassins, le représentant de la Navigation a émis l'opinion suivante : « Ce sont les pêcheurs à la ligne qui ont favorisé la réussite de la gauche aux élections municipales ». En France, il y a 4 500 000 pêcheurs à la ligne. Je pense que le Parti socialiste devrait prendre en considération leurs vœux, à savoir la protection des rivières ; vœux qui rejoignent ceux des écologistes amis de la nature. Et pour cela, dans chaque département, le P.S. devrait créer une commission dont l'objet serait d'informer, de conseiller, de centraliser tous les abus du Pouvoir actuel en ce qui concerne les pollutions abusives des rivières. Ce même Pouvoir, dans le but des prochaines législatives, va établir un plan (un nouveau) de lutte contre les pollutions, afin de récupérer les voix des pêcheurs écologistes des villes et surtout de maintenir dans la majorité ces mêmes voix des campagnes. Si la gauche attire à elle les voix des pêcheurs et des amis de la nature, habitant les campagnes, il est probable qu'elle remportera les élections législatives.

Docteur Michel FENELON
51130 Vertus

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (135 F) ☐

▶ abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Mulle, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

Au risque de vous plaire



Spectacles

PARIS

*** Théâtre de la Cité internationale : « Lux in tenebris, ou le Marché d'amour » de Bertolt Brecht. Mise en scène de Pierre-Etienne Heymann et Alain Weiss, avec la collaboration de Rita Renoir.**

*** Théâtre des 400 Coups (74 rue du Cardinal-Lemoine, 5e) : « Les catcheuses » de Jean-Bernard Moraly. Mise en scène de Jean-Louis Manceau.**

*** Théâtre national de Chaillot : « Quatre à Quatre » de Michel Garneau. Mise en scène de Gabrielle Garran.**

*** Théâtre Essaïon : « Transe Kamikaze Express » de Jacques Luley. Joué et mis en scène par l'auteur.**

*** Théâtre Oblique : « Le Casse-gueule authentique », tragédie « hard-rock ». Mise en scène de Guénolé Azerthiope.**

*** Nouveau Carré : « Maison de poupée » d'Ibsen. Mise en scène de Marc Liebens.**

*** Comédie-française : « Les Bacchantes » d'Euripide. Mise en scène de Cacoyannis.**

*** Gaîté-Montparnasse : « Ismène » de Yannis Ritsos. Mise en scène d'Antoine Vitez.**

*** Théâtre de la Porte Saint-Martin : « Loin d'Hagondange » de Jean-Paul Wenzel. Mise en scène de Patrice Chéreau.**

*** Théâtre national de Chaillot : « Gilles de Rais » de Roger Planchon. Mise en scène de l'auteur.**

BANLIEUE

*** Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : « On ne badine pas avec l'amour » d'Alfred de Musset. Mise en scène de Régis Santon.**

*** Maison de la Culture de Nanterre : « Les farceurs ». Mise en scène de Pierre Debauche.**

PROVINCE

*** Grenoble (Théâtre de la Potence) : « Le quai des Brumes » d'après le roman de Pierre Mac Orlan. Mise en scène d'Yvon Chaix.**

*** Caen (Théâtre Municipal) : « La Reine Christine » de Strinberg. Mise en scène de Robert Girones.**

*** Rennes (Maison de la culture) : « Tard dans la nuit » de Guillaume Kergoulay. Mise en scène de l'auteur.**

*** Toulouse (Théâtre Daniel-Sorano) : « L'Avare » de Molière. Mise en scène de Maurice Sarrazin.**

*** Dijon (Théâtre du Parvis Saint-Jean) : « Le Retour de Bertolt Brecht ». Mise en scène d'Alain Mergnat.**

A ne pas manquer

CLAIRE A LA VIEILLE GRILLE

« La foule n'était pas mon domaine, / suis femme de peur et d'eau / mais les mots pèsent quand on les traîne / dans sa peau... » Claire est une femme qui chante, une Bisontine qui crie sa vie de femme, sa soif de respect et de liberté. Aucun combat ne lui est étranger. Lucidité et sensibilité sont sa force. Brûlure est sa voix. Brûlot est sa guitare. Ses musiciens font le reste : Michel Saulnier, du groupe Arcane, et Louis Sclavis, du Workshop de Lyon. Et le vent de Claire nous emporte... Claire est à la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e), du 20 avril au 3 mai.

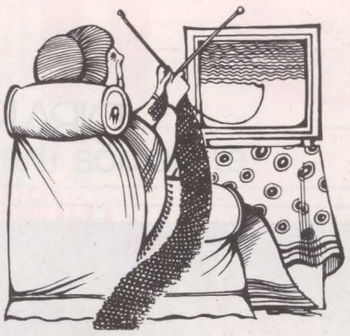

Télévision

VENDREDI 15 AVRIL

Tribune libre : l'organisation d'éducation populaire Peuple et culture (19 h 40 F.r. 3).

Jacques Delors (P.s.) et Philippe Herzog (P.c.) au magazine Vendredi : le chômage (20 h 30, F.r. 3).

Dans la série Un juge, un flic : « Le crocodile empaillé » — ou : comment dissimuler les bénéfices d'une entreprise (20 h 30, A2).

Gaston Defferre, Roger-Gérard Schwartzenberg, etc., à Apostrophes — voir p. 25 (21 h 30, A2).

« Scénario pour une ville » : Pau (21 h 30, F.r. 3)

« Les petites marguerites » : à la veille du Printemps tchécoslovaque, une fable incongrue qui est un chef-d'œuvre du cinéma libertaire (22 h 50, A2).

SAMEDI 16

La justice fiscale (8 h 30, France-Culture).

DIMANCHE 17

L'homme en question : le philosophe Henri Lefebvre (20 h 30, F.r. 3).

« Réalité-fiction » d'Antoine Vitez, dans une réalisation de Michèle Rosier (22 h 30, A2).

Boris Karloff, « Le mort qui marche » — un film de Michael Curtiz : fantastique, à tous les sens du terme (22 h 30, F.r. 3).

LUNDI 18

« Petulia » de Richard Lester : portrait d'un amour... et de l'Amérique des années soixante (20 h 30, T.f. 1).

Aux Archives du XXe siècle : l'écrivain Roger Caillois (22 h 15, T.f.1)

MARDI 19

« Ne ratez pas « La rage » un beau et violent film (inédit en France) de l'auteur-acteur George Scott : face à la pollution par des assassins galonnés — et un Dossier de l'écran sur les nuisances chimiques (20 h 35, A2).

JEUDI 21

Woody Allen jeune délinquant dans un de ses plus irrésistibles films « Prends l'oseille et tire-toi » (20 h 35, A2).

Roger-Gérard Schwartzenberg



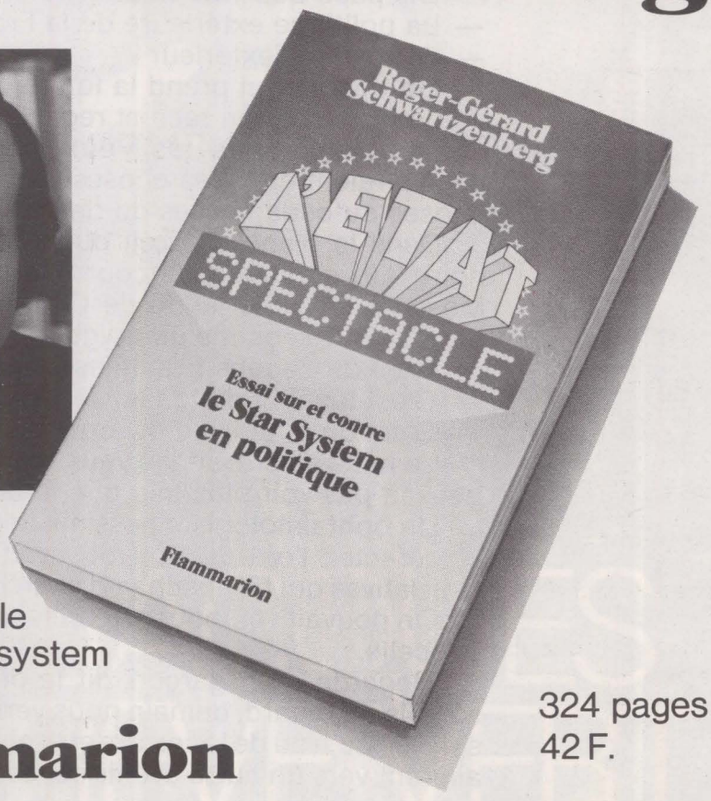

L'état spectacle
contre le star system
en politique.

Flammarion

324 pages
42 F.

DIPAPACÉQUOI

LA POLITIQUE EXTERIEURE

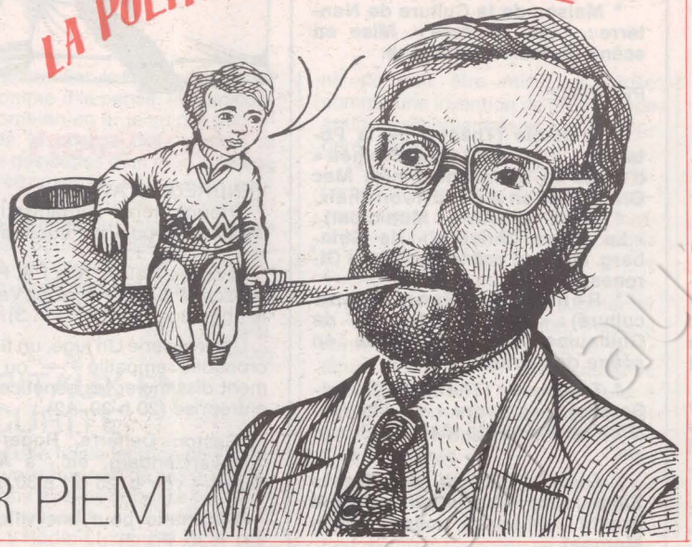

PAR PIEM

Comme il était encore, pour un temps, à la porte du Pouvoir, le père dessina dans l'espace hexagonal la forme d'un trou de serrure, puis il y colla son œil.

— Dis papa que vois-tu ?

— La politique extérieure de la France.

— C'est quoi l'extérieur ?

— Un dehors qui prend la forme d'une apparence.

Le fils se mit en face et regarda par l'orifice.

Les yeux dans les yeux, l'homme et le petit garçon découvraient ainsi les choses du dehors vues du dedans et les choses du dedans vues du dehors.

Dans le blanc de l'œil du dehors on pouvait voir l'Afrique noire. Un continent parcouru de frissons, les yeux rouges de Moscou, le blanc jaune de Chine, un drapeau tricolore piqué dans le Zaïre comme un doigt dans l'œil, l'Afrique avait la fièvre.

L'œil du dedans faisait les gros yeux et fronçait ses soucis.

— C'est louche, dit le fils.

— C'est un strabisme divergent, dit le père.

Le malaise crevait les yeux. La France était écarquillée et ne pouvait pas voir plus loin que le bout de son R.I.

Un ophtalmologiste pessimiste prévoyait une opération de la chicaracte ; l'œil du Pouvoir avait une poussière en forme de législatives qui l'empêchait d'exercer une politique à longue vue.

On pouvait voir pourtant briller dans l'œil du dedans une belle étincelle.

— Regarde mon garçon, dit le père tendrement en caressant son fils du regard, demain nous verrons plus clair ; puis il décolla son œil du trou de la serrure et prenant son fils par la main ils s'en allèrent vers un autre avenir car celui-là leur sortait par les yeux.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325